



Cruz

UVA. BMLSC. BU 00585

Biblioteca Universitaria



Estante..... 20

Tabla..... 2

Aut. sign. : 9408
Número..... 9408

9408

585

UVA. BHSC. BU 00585

3

LETTRE

D'UN SUISSE

A

UN FRANCOIS.



Sur l'Imprimé, A BASLE,



AVEC PERMISSION. 1703.



LETTERE

BUNDES

UNFRANCOIS



Imprimerie de la Cour



Paris chez la Citoyenne Lesclapart



XIII. LETTRE.

MONSIEUR,

J'ay passé quelque temps sans vous écrire ; & j'ay écrit trois lettres à nôtre amy de Fribourg. Comme il vous les a communiquées , vous aurez pu , en les lisant , démêler la cause d'un changement , auquel je n'avois pas crû qu'il falut vous préparer. Je ne croyois pas non plus qu'il dût vous être si sensible. Je suis veritablement fâché d'avoir allarmé vôtre delicatefse. Enfin après cette courte infidelité , puisque vous l'appellez ainsi , je reviens sincerement à vous pour ne m'en

A ij

plus éloigner. Si vous doutez de la vérité de mes paroles, je suis prêt de les confirmer par tous les sermens, que la sainte & durable amitié a rendus sacrés parmy les hommes. Ne mettez pas de tels sermens au rang de ceux, dont les Poëtes disent que Jupiter ne fait que rire, & ne punit jamais les parjures.

Qu'avez-vous fait pendant que j'ay gardé le silence avec vous? Avez-vous lû à vôtre ordinaire les Gazettes de Hollande & d'Allemagne? Quelle impression ont fait sur vôtre esprit les magnifiques chimeres, que depuis deux ou trois mois on a présentées aux Peuples avec tant de présomption & de confiance.

Lorsqu'on vous a assuré qu'enfin le Roy de Portugal abandonnoit la neutralité; qu'il entroit dans la grande alliance sous les étandarts de l'Empereur; & qu'il *agiroid offensivement* contre la France & l'Espagne: lorsqu'on vous a conté tout le détail de son Traité; les Villes & les places

5
qu'on lui donnoit ; le nombre des
Vaisseaux *de la flore combinée*, qu'il se
préparoit à recevoir dans le port de
Lisbonne ; celui des troupes qu'elle
devoit débarquer ; & qui devoient al-
ler par le Portugal porter le fer dans
le sein de l'Espagne, n'avez-vous pas
crû que Philippe V. estoit détrôné, &
qu'enfin la Monarchie Espagnole al-
loit être envahie par l'Empereur ?

N'avez-vous pas plaint l'Electeur
de Baviere, lorsque vous avez veu
dans les Gazettes, les préparatifs ter-
ribles qui se faisoient contre lui, les
armées qui accouroient de toutes parts
pour l'accabler, le redoutable Schlik
d'un côté, le General Stirum de l'au-
tre, & la terre fourmillante de sol-
dats assemblez contre un seul Prince,
que ses sujets eux-mêmes devoient
bien-tôt abandonner ? Ne vous a-t-il
pas fait pitié ? N'avez-vous pas crû le
voir déjà dépoüillé, & voir ses Etats
comme une juste recompense parta-
gez entre l'Empereur & l'Electeur
Palatin ?

A iij

Ce dénombrement de tant de milliers d'hommes choisis dans tous les Cercles, levez par tous les Princes, & déjà prests à sortir de leurs quartiers, ne vous a-t-il point fait souvenir aussi de Pompée, qui au bruit de la marche de l'armée aguerrie de Cesar, promettoit dans Rome aux Sénateurs effrayez, qu'en frappant de son pied sur la terre, il en feroit sortir des legions innombrables pour la defense de la Patrie? Après ces magnifiques promesses, étonné de l'aproche de Cesar, à qui les vains noms des troupes & des nations liguées n'avoient pas fait peur, il prit la fuite, & abandonna l'Italie à ce petit ennemy, dont il avoit méprisé les forces.

La destination de ces mêmes troupes après leur expedition de Baviere, ne vous a-t-elle pas fait pâlir? Car vous avez apris sans doute, que les superbes vainqueurs de *l'ingrat Bavarois* après l'avoir exterminé, devoient porter en Italie leurs armes fumantes de ce sang *rebelle & ennemi*,

& couronner leurs nobles travaux par le carnage de tous les François échappés à la bataille de Luzzara, & aux autres victoires des Imperiaux pendant la dernière campagne. Vous avez sceu que leur formidable armée devoit être soutenue par une autre armée de mer de plus de 50. voiles, & que le fameux *Hali* ingénieur renommé, à qui l'Empereur a donné un diamant de trois cents écus, avoit été visiter les costes de l'Adriatique, qu'il y avoit trouvé des ports commodes pour la retraite d'une flotte, & qu'il avoit déjà tracé & ordonné des forts pour leur defense.

Enfin n'avez-vous point tremblé, lorsque vous avez lû dans les mêmes relations, que l'Electeur de Baviere avoit esté blessé à mort; que le Maréchal de Villars ayant tenté inutilement la jonction des armes de France avec celles de Baviere, avoit perdu devant les retranchemens du Prince Louis de Bade six mille hommes, tous ses équipages, douze canons, beau-

coup d'étandars, & deux paires de timbales, que puni de son audace, & abandonnant sa temeraire entreprise, il avoit repassé le Rhin avec les débris de son armée rompuë & effrayée; & que le Prince Loüis de Bade promettoit dans ses lettres aux Cercles de Suabe & de Franconie, de mener par la Lorraine leurs troupes victorieuses jusques dans le cœur de la France. C'estoit aux braves Hollandois, accourus pour defendre l'Empire, qu'étoit dû l'honneur de ce grand succès: Leurs Hautes Puissances en recevoient les compliments de toutes part. Ces circonstances si marquées, ces lettres de félicitation, ces congratulations mutuelles dont les Gazettes Allemandes & Hollandoises étoient pleines; n'ont-elles pas este pour vous autant de coups de poignard? C'est alors, que je croy, que les entrailles Françoises se sont vivement émuës: & que l'amour de la Patrie s'est bien fait sentir en vous.

Rassurez-vous je vous prie. La

nuit se dissipe : ces phantômes qui nous ont effrayez, ces geants qui nous ont paru si hauts , deviennent petits à mesure qu'ils s'aprochent ; semblables à cette armée que voyoit distinctement le rare Chevalier de la Manche, & dont il nommoit & monroit à son Ecuyer tous les Chefs qui couroient dans les rangs : Ce sont des moutons qui élevent de la poussiere, en fuyant dans les campagnes.

Le Roy de Portugal a déclaré qu'il veuloit observer fidèlement la neutralité , qu'il a embrassée ; les Ministres des Hauts Alliez sont enfin revenus chez leurs Maîtres, & leur ont rapporté cette réponse contraire à leurs esperances. Ce Roy plein de foy , de probité , & de sagesse n'a point voulu prendre pour régles de sa conduite, les passions étrangères , & tumultueuses que tant d'autres Princes aveuglez ont épousées. Il a considéré la justice & la raison ; il a considéré l'interêt de ses Etats , son âge & celui de son fils ; il s'est souvenu, de ce que

le Cardinal Bentivoglio a écrit sur le sujet d'Henry IV. Roy de France. *Che lamentabil'giorno farrebbe quello, nel quale venendo egli à mancare, lasciasse per heredità una guerra à successor' così tenero.* Quel eust été en effet l'aveuglement du Roy de Portugal, s'il eût transporté chez luy un embrasement, qu'au contraire il doit tâcher d'éteindre chez les autres, de peur que malgré luy l'incendie ne le gagne.

L'Electeur de Baviere n'a point été écrasé : les François n'ont point attaqué les retranchements du Prince Louïs de Bade : les braves Hollandois ont, avec peu de peril, acquis cette grande gloire, dont ils se laissent feliciter : & le Maréchal de Villars a sçeu s'ouvrir un autre chemin, par un passage que ses ennemis regardoient comme impraticable : Les François leur ont paru des aigles qui voloient sur la cime des rochers, & delà alloient fondre sur les tours d'Horneberg; c'est ainsi que les Imperiaux ont parlé eux mêmes. L'Intrepide Milice, qui gar-

doit ce passage important, a pris la fuite, sans tuer un seul homme; enfin le Maréchal de Villars avec une armée florissante, est descendu dans les plaines d'Allemagne. Vous avez appris tout le détail de cet événement, par des relations plus dignes d'estre luës, que les ridicules Gazettes, dont le monde a été infecté pendant tout l'hiver.

Laiſſons-là ces frivoles peintures, avec lesquelles la Maison d'Aûtriche a coûtume, tantôt de relever ses forces en diminuant celles de ses ennemis pour engager les peuples à les attaquer, tantôt de diminuer les siennes, en relevant celles des autres, pour excuser ses desavantages & ses pertes. Laiſſons-là, dis-je ces vaines exagérations, & cherchons la verité, même dans ce nuage obscurs de mensonges qui la couvrent.

N'attribuez point à la mauvaise foy des faiseurs de Gazettes tant de fabuleux recits, & de fausses nouvelles, dont ils ont rempli leurs journaux. On

les trompe eux-mêmes afin qu'ils trompent mieux leurs lecteurs. Je vous l'ay déjà dit, c'est le ressort ordinaire de la Maison d'Aûtriche, si souvent mis en usage, qu'il devroit être usé: Il ne l'est pas cependant, & la mine éventée tant de fois fait encore son effet. La plus grossiere populace en Allemagne, & les petits enfans sçavent que leurs peres ont souvent été trompez, par de faux bruits de préparatifs des Turcs, de marches, & de mouvemens contre la Hongrie, sous le pretexte desquels les Empe-reurs Aûtrichiens se sont fait accorder des contributions, & des mois Romains, par les Dietes de l'Empire. Si vous enavez le temps, parcourez le livre d'Hippolite de la Pierre, que vous me mandez que vous avez; vous y trouverez de vieilles rimes Allemandes, qui dévoilent assés plaisamment cette finesse Aûtrichienne. Le peuple en est toujours la dupe. Le croirez-vous? La pluspart de ceux mêmes qui gouvernent les Cercles de l'Empire n'aprenent

n'apprenent les affaires de l'Europe, que dans les Gazettes, & sur ce qu'ils y ont lû, ils réglent leurs plus importantes délibérations.

L'Empereur ne peut se soutenir, qu'en maintenant dans son alliance les Anglois, les Hollandois, & tous les Etats de l'Empire, qu'il a engagez dans sa querelle: Il ne les a engagez que par l'esperance d'un succez prompt & indubitable; il faut pour se conserver leur amitié & pour échauffer leur zele, nourrir avec soin cette flatteuse esperance. Pour la nourrir, il faut inventer des avantages & des prosperitez chimériques, quand on n'en a point de veritables. Voilà la raison qui a fait mettre dans les Gazettes, qui se répandent en Allemagne, le Traité conclu entre le Roy de Portugal & les Hauts Alliez; Traité qu'il étoit bien plus de leur interêt de tenir secret; s'il eût esté veritable, que de le publier si-tôt. Par la même raison on a divulgué, tantôt la defaite entiere, tantôt la blessure mortelle de l'Electeur de

B

Baviere ; & enfin par des couriers exprés envoyez à tous les Hauts Alliez, on a donné part de la déroutte des François , & de l'impossibilité de leur jonction avec les Bavarois. Sur le premier bruit de cette heureuse nouvelle, on alloit faire à Londres des feux de joye , si le souvenir des réjouïssances prématurées de la victoire de Luzzara , n'avoit fait prendre le parti plus sage d'attendre une confirmation , avant que d'éclater.

En même temps que les hommes toujours avides de nouvelles s'en repaissent , & s'ennuyent des feintes prosperitez , les Commissaires Impériaux élevent la voix, dans toutes les petites Diettes dans toutes les Assemblées particulieres des Estats , dans toutes les Cours des Princes de l'Empire ; ils confirment les bruits répandus ; ils les fortifient par des circonstances mieux détaillées ; ils exhortent les généreux Allemands à seconder les faveurs du Ciel, & les efforts de l'Empereur : Ils sont écoutez avec plaisir ;

les visages sont ouverts; les cœurs sont épanouïs; rien ne semble difficile; chacun s'anime & s'encourage à l'envi. Les délibérations se prennent chaudement, les propositions s'approuvent sans examen, les contributions s'accordent, les contingents se fournissent, tout ce grand corps est remué par des chimères & des mensonges; & les peuples payent ensuite chèrement leur folle crédulité.

Il me semble que ceux qui gouvernent à présent la République de Hollande adoptent, & imitent trop cette fausse politique de la Maison d'Autriche, abandonnent, & répudient trop ouvertement la leur propre, celle que leurs Prédecesseurs leur ont enseignée, & ont si heureusement suivie. Ce ne sont plus ces sages & modestes Hollandois, qui nourris dans la bonne foy du commerce, se piquoient d'être vrais dans leurs paroles & simples dans leur conduite, sans fraude, sans finesse, sans ambition, contents de conserver la liberté de leurs Provinces

B. ij

& de leur commerce, s'acquérant par une probité sans fard l'estime de toutes les Nations; mieux gardez par cette estime générale, qu'ils ne le feroient par la chimerique barriere, qui sert aujourd'huy de prétexte à la dangereuse ambition qui les a précipitez dans la guerre.

Ce ne sont plus, dis-je, les mêmes Hollandois. Devenus rusez politiques, ambitieux conquerants, la bonne foy de leurs peres leur fait honte, le mensonge & l'artifice leur semblent plus nobles: pleins de manéges & de déguisemens, ils trompent leurs Peuples; ils trompent leurs Alliez; ils étourdissent les uns par de faux bruits de victoires, par de chimeriques avantages de Traitez qui ne sont pas conclus, & par des dénombremens d'armées, qui n'existent que sur le papier; ils amusent les autres par de magnifiques promesses, qu'ils n'ont pas résolu de tenir: cependant ils font courir au peuple les derniers & les plus extrêmes perils: Nul particulier en Hollande n'est instruit

du véritable état de la République; on n'en sçait plus que ce qu'en aprennent les Gazettes infidelles & corrompues que les Superieurs font débiter.

Les Alliez sont encore traitez plus indignement. Autrefois c'étoit l'Empereur qui parloit comme Chef de toute la ligue: aujourd'huy ce sont les Hollandois qui parlent à l'Empereur même, comme arbitres de sa destinée. En vain par toutes sortes de douces représentations il tâche d'obtenir d'eux, qu'ils luy restituent la Gueldre Espagnolle que leurs troupes ont occupée: en vain il employe auprès d'eux l'éloquence de l'Electeur Palatin, qui comme un nouveau Nestor se jette au milieu des Roys de la Grece, pour étouffer la discorde prête à s'élever entre eux: toutes les raisons vives & pressantes que cet Electeur a rassemblées dans le Memoire qu'il a fait présenter aux Estats, le 21. du mois passé, par son Envoyé; n'ont point touché leurs Hautes Puissances. La Gueldre est encore entre leurs mains, & y demeurera

B iij

jusques à ce que de plus puissants Mediateurs sçachent l'en retirer.

L'Empereur, disent les Allemands, n'a-t-il donc armé tout l'Empire, & agité tout l'Europe, que pour deshonorer l'Empire, & venir comme un suppliant, présenter d'humbles requêtes à des Marchands, dont ses Ayeux ont esté les Maîtres? On diroit que ce n'est que pour les Hollandois, pour leur procurer cette seureté imaginaire & inutile, dont ils font tant de bruit; que toutes ces puissances, en d'autres temps si fort separées, se sont réunies en celui-cy. L'Envoyé de Hollande à la Cour de Vienne parla au commencement du mois passé à l'Empereur & au Roy des Romains, pour les presser de continuer la guerre avec plus de vigueur, qu'ils ne l'avoient commencée; & il les y exhorta avec des termes, qui aprochoient moins de la priere que du commandement, & plus de la menace que du conseil.

A peu près dans le même temps les Maistres orgueilleux de cet Envoyé

faisoient assigner pour comparoître devant leur Cour un autre des plus confiderables de leurs Alliez, l'Electeur de Brandebourg, tout Roy de Prusse qu'il est reconnu dans l'assignation même, & qu'il a déclaré au monde, qu'il estoit par la grace de l'Empereur. Mais qui sera en Hollande le nouveau Ciceron qui parlera pour cet autre Dejotarus devant ce nouveau Senat Romain? Que pensez-vous de toutes ces démarches fières, audacieuses, & qu'un autre qu'un Suisse appelleroit peut-être insolentes? Pour moy je les regarde comme des Phénomènes, & des Cometes, qui si toutes les régles de la politique ne sont point fausses, semblent annoncer la ruine d'un Etat qui s'oublie & se méconnoit si fort.

Semblables aux animaux qui ne vivent que dans l'élément où ils sont nez, & qui meurent aussi-tôt qu'on les en retire, les Etats ne se soutiennent & ne se conservent, que par les mêmes moyens, par lesquels ils se sont acquis,

ou fondez. Souvenez-vous des moyens par lesquels ce petit coin de terre, membre peu considerable d'une grande Monarchie; s'en est détaché, est devenu libre, & insensiblement s'est érigé en République indépendante & souveraine. La protection des Roys & des Princes voisins; leur amitié cultivée par un respect juste & véritable; leur confiance gagnée par un parfait desintéressement dans leurs querelles; beaucoup de crainte de les offenser; beaucoup de soin de leur plaire; le souvenir des bienfaits receus; la fidélité dans les Traités; l'amour de la Paix, l'application au commerce; la crainte de la guerre; nul esprit d'usurpation ni de conquête; ce sont là les moyens par lesquels les Etats de Hollande ont été formés & unis; ce sont là les fondemens sur lesquels leur liberté a été élevée; ce sont là les seules barrières, qui la peuvent défendre & garder. Quand ils en chercheront d'autres, ils trouveront sa ruine, au lieu de sa conservation. Les pronostics de la politique, sur de semblables matieres, sont

presque aussi infailibles que les principes de la Géométrie.

Que l'esprit qui possède aujourd'hui la Hollande est contraire à celui qui la gouvernoit autrefois ! Quel orgueil éclate dans tous ses projets ! Quelle ardeur de s'agrandir dans la guerre ! Quel desir de dominer dans la paix ! Quel manquement de respect pour les Têtes couronnées ! Avec quelle indignité les plus grands Roys sont-ils déchirés dans les écrits qui sortent de Hollande !

Les Holandois ne songent-ils point, que parmy tant de Souverains, au dessus desquels ils tâchent de s'élever, celui dont ils se défient peut-être le moins, met peut-être déjà le pied sur le premier degré, pour monter à la dignité de leur Statouder & pour devenir leur maistre ?

Ce même Eleéteur de Brandebourg, qu'ils assignent devant eux, & qui, à ce qu'il leur semble, ne fait que se contempler, & se mirer sans cesse dans la pompe vaine de sa Royauté domestique ; tandis qu'il délibere dans son

Conseil, s'il portera le deüil en violet, ou en orangé comme Roy de Prusse ; cache peut - être des veuës plus profondes, & plus solides que les leurs. On a sceu qu'il avoit de grandes intelligences en Zelande , où il prétendoit par la surprise de quelques places , se faire reconnoître premier noble & même Statouder. Les Holandois doivent se souvenir de la revolution soudaine & impréveüe qui mit autrefois sur leurs têtes le dernier Prince d'Orange. Une petite sedition à Dordrecht abolit les sermens solennels que les Etats généraux , & Guillaume lui-même avoient faits , & l'établit Statouder perpetuel.

La guerre étoit alluméc alors, comme elle est à present. La paix n'enfante point de tels monstres. Ce n'est que dans les temps de trouble & de tumulte que naissent ces grands changemens ; & autant de fois qu'une République chez qui les arts de la paix, & le commerce sont les colonnes de l'Etat & les bazes de la liberté , met les

armes à la main de ses sujets, autant de fois elle tente l'ambition des esprits inquiets ; & met cette chere liberté en danger.

Si j'estois Holandois, je voudrois me souvenir à présent, de ce qui arriva en Hollande autrefois, & du pitoyable estat auquel l'ambition, la haine secrete, la jalouſie & la malignité des Anglois reduisirent les Etats Généraux ; lorsque la Reine Elizabeth envoyant une armée à leur secours, leur donna pour Chef & pour Gouverneur général des Armées le Comte de Licestre son Favory. Je craindrois pour ma patrie tant de troupes étrangères dont elle est ou remplie ou environnée ; Je craindrois que tant de Souverains, ou amis ou ennemis de la Hollande, presque tous offensez également ou peu menagez par elle en différentes occasions, quelque jour, & peut-être bien-tôt reconciliez entre eux par une paix generale, ne se souvinſſent des injures receuës, & ne fiſſent tomber le cataſtrophe de la guer-

re sur des Républicains ennemis trop
declarez de toute Monarchie.

Autant qu'il me semble que la Ho-
lande doit craindre, autant il me pa-
roît que l'Empire doit esperer. La li-
berté depuis si long-temps bannie re-
garde en pitié l'Allemagne, & nous
touchons peut-estre au moment, où
elle y doit retourner. Il est certain que
l'esclavage formé par cette longue suc-
cession d'Empereurs Aûtrichiens, qui
tous ont voulu regner despotique-
ment, se brisera aussi-tôt que les Ale-
mands ouvriront les yeux; Et je pense
voir que déjà ils les ouvrent, & qu'il
est impossible que bien-tôt ils ne so-
yent entierement éclairés.

La Diète générale qui est encore à
présent assemblée à Ratisbonne, tou-
te devoüée, toute soumise qu'elle a
paru aux desirs, & aux interests de
l'Empereur, n'a pas laissé de pousser
quelques soupirs, de jeter quelques
regards vers la liberté.

Malgré une seduction presque géné-
rale des esprits, l'ame Teutonique, qui
respire

respire toujours dans quelques membres, s'est fait sentir, & a inquieté l'Empereur. En même temps que la Diète entraînée par tant de suffrages que l'intérêt particulier a vendu, declaroit guerre de l'Empire la querelle étrangere & injuste de la Maison d'Aûtriche; en même tems l'amour de la patrie plus puissant que la corruption dans les cœurs même corrompus faisoit recevoir avec aplaudissement la proposition tant de fois agitée, de l'armement de l'Empire, indépendemment de l'Empereur: en sorte que l'Empire, eût ses fonds & ses tresoriers de la guerre, ses Généraux & ses Officiers d'Armée; que les troupes de l'Empire n'obéissent qu'à l'Empire même, & que celles de l'Empereur n'eussent plus d'ocasion de desoler les Etats de l'Empire, sous prétexte de les garder.

Toute difficile à executer qu'est cette idée, la proposition qu'on en a faite, a alarmé la Cour de Vienne. L'autorité despotique déjà presque estable seroit entierement abatuë; & les sages politiques d'Allemagne croyent que la

C

crainte de cet armement libre a été la seule cause de tous les evenemens que nous avons veu depuis peu arriver à Ratisbonne.

L'Empereur esperoit que le voisinage du tumulte des armes obligeroit la Diète épouvantée à achever à la hâte ses délibérations, & fourniroit un prétexte specieux de la dissoudre & de la congédier aussi-tôt. Il ne veut point qu'elle ait part à l'exécution de ce qu'elle determine; il ne feroit plus absolu comme il se le rend, si elle prenoit connoissance de ce qui se fait en conséquence des Resultats qui émanent d'elle. Il est nommé dans les Recés de l'Empire *supremus legum & conclusorum Imperii Executor*. Et cette exécution souveraine, qui lui est attribuée, fait resider en lui seul, lorsque la Diète est separée, toute l'autorité, qui n'appartient qu'au Corps entier de la République: aussi tôt que la Diète veut agir, aussi-tôt l'Empereur ne veut plus qu'elle subsiste.

L'Electeur de Baviere l'a prévenu, & a rompu toutes les mesures de la Cour de Vienne par l'occupation des

portes & du pont de Ratisbonne ; & par le respect qu'il a témoigné à l'Empire, dans le Traité qu'il a fait ensuite avec la Diète, pour affermer l'honneur & la liberté de cette Auguste Assemblée. Par sa sage conduite, il a fait tomber le masque, & a dévoilé les obscurs misteres de la Cour de Vienne. Le conseil de l'Empereur a refusé la ratification du Traité, vous le sçavez. Il a fait plus, il a envoyé à la Diète un Decret Commissorial, dans lequel, comme vous sçavez encore, n'épargnant pas les termes fiers & offensants contre l'Electeur de Baviere, l'Empereur desaprouve tous les moyens de neutralité, tous les Traitez, tous les Actes projetez pour la seureté de la Diète, comme indignes de la Majesté de l'Empire, & declare qu'il casse & annulle tout ce que la Diète auroit déjà fait, ou pourroit faire à l'avenir contre les Deliberations prises, & les Resultats donnez sur la présente guerre, & généralement tous les actes qui sortiront de la Diète, pendant tout le temps, dit-il, qu'elle ne sera point li-

C ij

bre. Telle est l'étonnante & hardie résolution; telle est l'entreprise violente, à laquelle la crainte d'être trop éclairé, dans une Diète affranchie & protégée par les armes victorieuses d'un Prince ennemy de l'Esclavage, vient de porter l'Empereur. Entreprise que je regarde comme le signal du retour de la liberté en Allemagne.

A quoy tendent, disent les Allemands vraiment desintéressés, & affectionnez à la patrie, à quoy tendent toutes ces delicateffes de gloire hors de saison; tout cet orgueil avec si peu de forces pour le soutenir; tous ces prétextes si soigneusement recherchés, & couverts de tant de fausses couleurs par l'Empereur, pour refuser une neutralité si généreusement offerte par l'Electeur de Baviere, si ce n'est à empêcher que la Diète devenuë plus libre, ne donne à l'armement de l'Empire la forme avantageuse, qu'elle avoit resolu & commencé de lui donner? A quoy tend ce Decret commissorial inouï & sans exemple dans l'Empire, decret absolu & despotique contre toutes les loix, injurieux à une Diète

encore assemblée, encore revestue de tous les pouvoirs, encore représentant tout l'Empire, si ce n'est à déclarer ouvertement qu'il n'y a plus de liberté, ni de République en Allemagne, & que la volonté de l'Empereur est désormais la seule règle, & la seule loy de l'Empire ? Si ce n'est enfin à faire perdre aux Princes qui composent la Diète, leur droit *voti decisivi*, de suffrage décisif, qui jusques icy n'avoit point encore esté attaqué ?

Il est vray que depuis plus de deux siècles, que les Empereurs successifs de la Maison d'Aûtriche travaillent à la destruction des droits & de la liberté de l'Empire, il n'a encore rien été entrepris de si hautain ni de si hardy, que cette espece de suspension ou d'interdiction d'une Diète générale juridiquement assemblée & subsistante : je ne puis croire que les Allemands frappés d'un coup si audacieux, & si pesant, ne s'éveillent enfin, n'achevent d'ouvrir les yeux, & ne se jettent tous entre les bras de l'Electeur de Baviere, armé pour rompre leurs chaînes.

Si le Comte de Trautmansdorff, qui étoit déjà à Vienne, lorsque l'Empereur a donné cet étrange Decret, a été appelé aux conseils qui se sont tenus sur cette matiere, comme je ne doute pas que sa capacité infinie ne l'y ait fait appeller, il n'est pas difficile de juger de quel sentiment il a été. Son esprit & ses maximes éclatent par tout dans le decret; on diroit que c'est lui même qui l'a dicté: Jamais homme ne fût moins républicain, ni plus ennemi de la liberté, que lui. Avez-vous remarqué avec quelle assurance il suppose, dans sa lettre envoyée de Vienne, le premier du mois passé, à nos Loüables Cantons, que l'autorité de l'Empereur dans l'Empire est égale à celle du Roy de France dans son Royaume? Avec quelle fermeté il croit par l'exemple des loix, que revoque justement ou établit de même à son gré le Roy de France, en vertu de son plein & absolu pouvoir, justifier les entreprises qu'on reproche à l'Empereur contre la liberté de l'Empire? Avec quelle confiance intrepide, pour confondre sur cela le Marquis de Pui-

zieux , il lui objecte ce qui se passe en France ?

Le sçavant Comte de Trautmanfdorff qui a lû avec tant de soin, & qui cite si à propos les Comédies Françoises , a-t'il dédaigné de s'instruire des Loix, & des Constitutions de sa propre patrie ? Ignore-t'il la difference qu'il y a entre une République & une Monarchie; entre le Chef Electif de l'une, & le Souverain hereditaire de l'autre ? Ne sçait-il point que le Roy de France ne doit sa Couronne qu'à sa naissance & à son sang ; qu'il n'y a que Dieu seul qui la lui puisse ôter; & que l'Empereur ne tient la sienne , que du suffrage des Electeurs , qui peuvent le déposer comme ils ont pû l'élire ?

Les Partisans de la Maison d'Aûtriche ne reconnoissent pas ce droit de déposition dans les Electeurs : mais les esprits desintéressés n'en sçauroient disconvenir. Doute-t'on , que si un Doge de Venise attaquoit la liberté de sa République , le Senat qui l'a élevé n'eust droit de l'abatre ? Conçoit-on que celui qui a droit d'instituer, & qui n'instituë qu'à de certaines conditions,

n'ait pas droit de destituer, lorsque les conditions ne sont pas observées ? C'est un contract d'obligations mutuelles, qui ne peut pas subsister pour une des parties, lorsqu'il est détruit pour l'autre ; mais les raisonnemens speculatifs, sur de semblables matieres, sont inutiles, quand la pratique & l'exemple decident la question.

Les faits historiques parlent pour les Electeurs : Les dépositions rares à la verité dans l'histoire de l'Empire, ont été mises en usage, aprouvées par tout l'Empire, & n'ont jamais été abolies par aucune Constitution. Mais il ne suffit pas, disent ceux qui disputent aux Electeurs ce droit de déposition, il ne suffit pas pour y proceder juridiquement, que les Electeurs soient assemblez collegialement, & personnellement, il faut que les autres Princes & Etats de l'Empire, y concourent & y assistent ; & parce que les Electeurs ont droit d'être, il ne s'ensuit pas qu'ils ayent droit de déposer. Le droit d'élection leur est acquis par les Constitutions Imperiales, & ils n'ont aucun titre pour la déposition.

Ce raisonnement prouve trop, & par conséquent ne prouve rien; car nulle Constitution écrite ne donne non plus à tous les autres Princes qu'aux Electeurs le droit de déposer. C'est une Loy du droit naturel, & du droit des Gens dans les Républiques, qui autorise les dépositions; & c'est l'exemple & l'usage qui en établissent la forme. Les plus éclatantes que l'histoire ait conservées, ont esté faites par les Electeurs seuls; c'est-à-dire, par les Princes alors reconnus pour Electeurs; car il a esté un temps, où le nombre n'en estoit pas bien réglé: & c'est en partie ce qui obligea Charles IV. à dresser & à publier le celebre Edit qu'on appelle la Bulle d'Or.

Adolphe de Nassau fut déposé par les Electeurs, qui éleverent en sa place Albert d'Aûtriche: Il est vray qu'Albert voulut être élu de nouveau après la mort d'Adolphe; ce n'est pas qu'il doutast du droit qu'avoient eu les Electeurs de déposer Adolphe; mais c'est que devenu Empereur & aspirant déjà à rendre l'Empire héréditaire dans sa Famille; il tâchoit dès le com-

mencement de son Regne, d'abolir par la prescription & d'éteindre ce même droit, dont il avoit profité.

Henry de Franconie, recommandable par tant de victoires remportées, & par soixante-deux batailles qu'il avoit données commandant ses armées en personne, longtems auparavant Adolphe, & la Maison d'Aûtriche avoit esté dégradé par les mêmes Electeurs assemblez à Mayence, ils proclamèrent le fils, en destituant le pere qui mourut accablé de miseres & de pauvreté.

Venceslas fils de Charles IV. élu du vivant de son pere, & après la publication de la Bulle d'Or, fut solennellement déposé par les Electeurs. La sentence de déposition fut prononcée par l'Archevêque de Mayence, tant en son nom, qu'au nom de ses Coelecteurs. Venceslas lui-même n'en appella point; & survêcut encore dix-neuf ans à sa honte, dépoüillé de l'Empire, & relegué, pour ainsi dire, dans son Royaume de Bohême.

Je ne crois pas qu'après de si grands exemples, on puisse douter du droit qu'ont les Electeurs de déposer les Empereurs; & je ne scaurois être du sentiment d'un Auteur moderne; qui pense que la precaution que prennent les Electeurs, de se réserver par les capitulations, le droit de pouvoir, selon que le bien de l'Empire le pourroit requerir, proceder à l'Élection.

d'un Roy des Romains; même pendant la vie, & avec ou sans le consentement de l'Empereur, est une espece de loy qu'ils se font de n'en point venir à cette extrémité terrible de déposer le Chef de l'Empire.

J'ose du moins soutenir, que la dernière élection du Roy des Romains ne suspend point ce droit redoutable des Electeurs, & n'en garantit point l'Empereur qui regne à present. Elle est si absolument nulle & si contraire aux Loix de l'Empire; que plus qu'aucune autre entreprise, elle expose l'Empereur aux justes rigueurs d'une sentence Electorale.

Si vous voulez juger sainement de cette élection; souvenez-vous de ce qui s'est passé, lorsque Charles V. voulu faire élire Ferdinand. I. son frere Roy des Romains Souvenez-vous des protestations de l'Electeur de Saxe, & des Conféderez de Smalkalde. Souvenez-vous de la demande qu'ils firent, que l'Empereur expliquant par un Edit perpetuel, de l'avis des Electeurs, la Constitution de Charles IV. donnât un règlement, & établît, qu'à l'avenir on ne pourroit élire un Roy des Romains, du vivant de l'Empereur, à moins que les Electeurs, & six autres Princes de l'Empire ne le jugeassent necessaire pour le bien commun de la patrie. Enfin souvenez-vous de l'accord qui fut conclu sur ce sujet à Schveinfurt en l'année 1532. entre Charles V. tous les autres Electeurs, & l'Electeur de Saxe, & les Princes de la ligne de Smalkalde; & examinez si les conditions très moderées que l'on receut alors pour servir à perpetuité de régles aux Elections des Rois des Romains, ont

été observées dans la dernière. Je suis assuré que vous penserez comme moy que, bien loin d'être légitime, elle n'est qu'une violation manifeste des Loix de l'Empire. Consultez si vous voulez Monsieur de Trautmansdorff, & foyez persuadé, que tout habile qu'il est, il ne scauroit la défendre avec de bonnes raisons.

Vous l'estonneriez sans doute, si en même temps vous lui remettiez devant les yeux, les crimes reprochez par les Electeurs à ces malheureux Princes détrônés; & si vous compariez les causes de leur déposition, avec beaucoup d'actions de l'Empereur.

Ces causes sont le mépris des Constitutions & des Regles anciennes du Gouvernement; les Fiefs de l'Empire donnez ou vendus, pour s'enrichir & pour se faire des créatures; les affaires décidées sans l'avis, ou contre l'avis des Electeurs, des Princes, & des Etats de l'Empire; la désolation des Peuples; l'effusion du sang Chrétien dans des guerres injustes, & inutiles à l'Empire; la discorde fomentée par ces guerres entre plusieurs des Princes & Etats de l'Empire; l'oppression des Seigneurs, & de la Noblesse; les forteresses basties ou occupées, afin d'ôter aux Etats, leurs privilèges & leurs immunités.

Que le Comte de Trautmansdorff considere tous ces Chefs d'accusation; & s'il en trouve un seul, dont l'Empereur Leopold ne soit pas plus coupable, que ceux de ses prédécesseurs, qui ont été si severement punis, j'avoüeray alors qu'il a raison de déclamer, comme il fait, sans retenuë contre les prétendües injustices de la France. Je suis Monsieur, &c.

[SIX]

LETTRE

D'UN SUISSE

A

UN FRANÇOIS.



Sur l'Imprimé, A BASLE,

A V E C P E R M I S S I O N . 1704.

UVA. BHSO. QU. 00385

L'IMPRIMEUR

AUX CURIEUX.

L Es Lettres d'un Suisse à un François m'étant adressées par un amy, qui a bien eû la bonté de me les procurer pour les donner librement au Public; C'est pourquoy je les donneray exactement de mois à autre, où comme elles m'arriveront, le plus promptement que je pourray, étant persuadé de l'estime que le Public aura de mon ouvrage.



XVIII. LETTRE.

MONSIEUR,

Que vous êtes cruel de me presser
 autant que vous faites d'achever l'e-
 xamen de la Capitulation Imperiale !
 Est - il possible que vous n'en soyez
 point fatigué , & rassasié comme moy
 jusques au dégoût ? Toujours pro-
 messes solennellement faites, toujourns
 contraventions manifestes ; manque-
 mens de foy , obligations enfraintes ,
 sermens violez ; mépris des Loix &
 des Traitez , oppression continuelle
 de la liberté des Peuples ; petites &
 grandes occasions saisies avec la même

A

constance & la même application pour
aneantir tous les droits de l'Empire ;
Quelle uniformité rebutante ! Quel
ennuy pour le Lecteur , & pour l'E-
crivain !

Avant que de vous satisfaire , j'ay
envie de me plaindre de ma triste con-
dition , dans l'engagement que j'ay
pris , comme se plaint de la sienne le
celebre Auteur des Annales de Rome,
lorsqu'il ouvre le recit de la tyrannie
de Tibere : *Que personne , dit-il , ne
compare ces Annales avec les Ecrits de
ceux qui nous ont donné l'ancienne His-
toire du peuple Romain , ils moisson-
noient dans un champ vaste & fertile :
Nobis in arvo & inglorius labor.*

Comme lui referré dans une étroite
carriere, je suë sur un travail ingrat &
sans gloire. Ceux qui avant moy , é-
chaufez par l'amour de la justice & de
la verité, ont voulu apprendre à l'Un-
vers les usurpations des anciens Empe-
reurs Aûtrichiës, ont dans leur matiere
même , & dans le simple recit , ren-
contré des tresors & des sources d'é-
loquence inépuisables. Guerres fan-

glantes, Empereurs ataqués, & égor-
gez par l'usurpateur, Etats envahis,
Provinces ravagées; meurtres, prof-
criptions; l'Allemagne inondée de
sang, la Religion méprisée, les Sou-
verains Pontifes jettez dans les fers;
Que sur de tels sujets il étoit aisé d'être
éloquent! Que de peintures vives
& éclatantes, & propres à reveiller
l'amour de la liberté! Dans l'ouvra-
ge que vous m'avez forcé d'entre-
prendre, je suis dénué de ces grands
secours: *Nobis in arto & inglorius*
labor!

L'Empereur qui regne aujourd'hui,
a plus usurpé sur l'Allemagne, & plus
détruit les droits de l'Empire, que
n'ont fait Rodolphe, Albert, Charles-
Quint même, ni les trois Ferdinands,
qui par leur ambition, & leurs entre-
prises injustes contre les membres de
l'Empire, & sur tout contre les Pro-
testans avoient allumé ces longues &
calamiteuses guerres, qu'on n'a veu
entièrement éteintes que par le Traité
de Vvestphalie. Mais il a conduit ses
usurpations par des voyes cachées &

A ij

obscurés ; nulle violence trop déclarée , nul coup de foudre n'est parti de sa main , de peur d'éveiller les peuples que ses vertus douces & humaines ont tenus comme assoupis tandis qu'il les a dépoüillez. Rien de brillant dans ses entreprises , comme dans celles de ses predecesseurs n'éleve l'imagination de celui qui en écrit l'Histoire, & n'attache l'esprit du Lecteur. Je ne vois qu'une continuité paisible & uniforme d'infractions du côté de l'Empereur ; & du côté de l'Empire , si j'ose parler ainsi , une patience morne & stupide.

Chaque membre de l'Empire attaqué en particulier ; le Corps vaste & étendu n'a presque pas senti le mal qu'on a fait peu à peu à chacune de ses parties ; & sans avoir songé à se défendre , s'est trouvé tout entier couvert de playes, & presque abatu.

La pluspart des Allemands ignorent encore cette affreuse extrémité , & louent la clemence du Regne present ; malheureux qu'ils sont ! Leurs chaînes pour avoir été forgées sans bruit ,

5
& attachées lentement sur eux , en font-elles moins pesantes ? En sont ils moins enchainez ? Leur liberté en est-elle moins détruite ?

Achevons puisque vous le voulez , achevons de mettre devant leurs yeux, dans un seul Tableau toutes ces contraventions , qui séparées n'ont produit que de legeres inquietudes , & rassemblées épouvanteront peut-être tout le monde. Elles feront du moins connoître aux Allemands, qu'eux mêmes qui sont nés dans une Republique la plus belle & la plus libre de l'Univers, sont plus assujettis, & gouvernez plus despotiquement , que ceux qu'ils apelent esclaves.

Mais souffrez que je ne suive plus la triste & fatigante methode, que vous m'avez obligé d'observer dans mes deux Lettres precedentes : je vais entasser sans ordre & au hazard toutes les contraventions qui sont demeurées dans ma memoire ; je vous laisse le soin de les ranger & de les apliquer à chaque Article de la Capitulation auquel elles doivent être raportées.

A iij

Et il me semble même que cet amas confus , doit porter dans les esprits une espece d'image , du bouleversement d'un Etat , qui de Republique , va devenir sous le pouvoir d'un seul , Monarchie absoluë , & arbitraire.

Ne sont-ce pas des signes, & déjà des commencemens de Monarchie arbitraire , que ces longues & ennuyeuses sollicitations que sont obligez de faire à la Cour de Vienne , les Envoyez des Electeurs, des Princes , des Etats , & des Villes , pour obtenir de courtes & rares Audiences? Les plaintes inutiles sur cela , & sur le traitement peu honorable, qu'on fait aux Envoyez des Princes , retentissent depuis cinquante ans dans toutes les Cours particulieres de l'Empire.

Celles de tous les Allemands qui aiment la liberté ne sont pas moins inutiles sur le choix que fait l'Empereur de ses Conseillers Auliques. La Capitulation ordonne que dans ce Conseil , nul homme ne fera admis engagé dans aucun autre service d'Electeur, de Prince, ou d'Etat de l'Em-

pire. Une infinité de Chanceliers, de Conseillers, ou de Ministres des Electeurs & des Princes aux Diètes, sont Conseillers Auliques. Et c'est par cette contravention qu'en s'attachant tous ces Ministres subalternes, déjà revêtus de la dignité de Conseillers Auliques, ou flatez de l'esperance de l'obtenir l'Empereur trouve moien de penetrer dans le secret des autres Cours d'Allemagne, de les gouverner, & de les faire agir contre leurs veritables interêts de tout l'Empire.

La visite de l'Electeur de Mayence sur ce Conseil Aulique, ordonné par le Traité de Vvestphalie & par la Capitulation, a toujours été suspenduë, & sur divers pretextes empêchée par l'Empereur. De là il est arrivé que souvent, & sur tout dans ces derniers tems, ce Tribunal a passé les bornes de son autorité : Souvent aussi il a été resserré & contraint de juger les affaires de sa competance, suivant les décisions du Conseil secret & privé de l'Empereur. Honteuse soumission contraire aux regles de la Capitulation, à

A iiij

la Majesté & aux Ordonnances de l'Empire. Souvent les Conseillers Protestants qui doivent éгалer en nombre les Catholiques, ont été éloignez par des commissions vaines, & malignement données, lorsqu'il s'agissoit de juger des affaires dans lesquelles la Religion Protestante avoit interêt.

Quel est l'aveuglement des hommes! Aujourd'hui tous les Protestants sont en armes pour assurer & pour augmenter à l'Empereur une puissance, dont-il use si favorablement pour eux.

Depuis combien de tems, avec quelle ardeur & quelle soumission le Cercle de Suabe sollicite-t'il à Vienne la suppression des Jurisdiccions provinciales? Joug cruel & pesant que les Empereurs ont imposé sur les Peuples, souvent pour recompenser des services rendus contre la patrie; suppression ordonnée par les Diètes, par les Traitez & par la Capitulation: l'Empereur la refuse contre tant de raisons de l'acorder.

Avec quelle fermeté & quelle con-

fiance opiniâtre persiste - t'il cependant de vouloir faire admettre le suffrage Electoral de Bohême, dans les délibérations du College des Electeurs dans lesquelles ce suffrage ne doit être reçu que pour les élections d'Empereurs.

Il a exigé du Duc de Hanover en le creant Electeur de donner son consentement à l'admission de ce suffrage, & son suffrage même à perpetuité aux Princes de la Maison d'Aûtriche pour être Empereurs. Je vous ay déjà parlé de cette odieuse convention, elle est sçüe de toute l'Allemagne; ainsi l'Empereur assuré d'ailleurs par les liaisons de famille du suffrage du Palatin, maître de celui de Bohême, cet Electorat lui appartenant; & maître de ceux des Electeurs eclesiastiques, trop foibles pour resister à la puissance Autrichienne, est en état d'opprimer ce College comme il a opprimé les autres, & de conserver eternellement l'Empire dans sa Maison malgré l'Allemagne même.

Par de semblables promesses qu'il

A V

a exigées des Evêques de Coire , de Brixen & de Trente, il les a obligez à donner toujourns leurs suffrages dans les Diètes , suivant ses interêts & ses ordres : Fielles à ces pactes d'iniquité, les Evêques obéissent.

Faut - il s'étonner si par ces pratiques criminelles, arbitre absolu des resolutions de toutes les Diètes ; soit particulieres, soit generales ; il ordonne, il dispose en Souverain, & ne reconnoît plus d'autres regles ni d'autres loix que sa volonté ?

Il a fait des Traitez & des Alliances contraires aux interêts de la Patrie; il a conclu la paix de Nimegue, sans l'avis, sans le consentement des Electeurs des Princes, & des Etats de l'Empire.

Il se plaît à ne rien décider sur les procez qui sont entre les Etats de l'Empire, lesquels sa Capitulation l'oblige à terminer au plûtôt ; il affecte en rendant même la justice une lenteur orgueilleuse, pour faire parade de son pouvoir despotique, & pour l'établir par une possession qui prescri-

ve contre le droit des Peuples.

Il n'a pas hésité un seul moment sur le sequestre de l'Evêché d'Hildezeim (ce sequestre est si odieux qu'on ne peut trop souvent le reprocher à l'Empereur) il a ôté cet Evêché à l'Archevêque Electeur de Cologne à qui il appartient, & il l'a mis entre les mains d'un Prince Protestant.

Il exerce des violences cruelles contre divers Princes, dans les Cercles de la Basse - Saxe & dans celui de Suabe.

Il introduit ses troupes dans la Forteresse de Rhinfeld, contre la loy du Traité de Risvick.

Il refuse d'écouter les plaintes de plusieurs Etats privez de leur droit d'Austrege en Suabe, & forcez inhumainement à aller plaider à Inspruck.

Des Mandemens contraires aux Articles du Traité de Risvick & aux droits des Princes sont decernez à Vienne sur l'affaire de la succession de Vveldentz pour dépouïller les Princes de Birckenfeld & de Sultzback.

L'affaire de Ratzbourg & celle de la succession de Meckelbourg sont traitées avec la même hauteur de Puissance arbitraire, & avec la même injustice.

Le Comte de Martinitz au milieu de Rome même, par des Mandemens qu'il a fait afficher, attaque impunement au nom de l'Empereur les Fiefs & le Patrimoine de l'Eglise.

L'Empereur, tantôt chasse tous les Protestants du Tirol, protegez par le Traité de Vvestphalie, tantôt sans aucun ordre ni delibération de la Diéte, leve des contributions sur les Princes d'Italie.

Enfin il ôte & il donne à son gré, il fait de nouvelles loix; il abolit les anciennes, il se jouë de la fortune, & des droits des membres de l'Empire; comme si l'Empire étoit son bien patrimonial, & les Vassaux de l'Empire ses esclaves.

Il a acordé à la noblesse immediate la preseance sur les Villes, & il en a promis satisfaction aux Villes, resolu de ne l'acorder jamais. Il a besoin de

la noblesse immediate dans les Diétes particulieres dans lesquelles elle entre; & il ne craint plus les Villes dans les Diétes generalles.

Ce College des Villes autrefois craint & respecté des Empereurs, contre les entreprises desquels il parloit fierement & deffendoit dans les Diétes la liberté commune; est méprisé aujourd'huy, devenu foible & muet par la perte de quelques Villes, que le malheur des tems & les interêts particuliers de la famille regnante, ont detachées du Corps de l'Empire.

Les deux autres Colleges par une voye opposée, en devenant plus nombreux vont être reduits au même avilissement. Ce n'est que pour s'en rendre le Maître, & pour les détruire, que l'Empereur viole tant de fois & si publiquement le quarante-quatrième article de sa Capitulation, qui regle la maniere dont il lui est permis de conferer les dignitez.

Une dignité en se multipliant, pert infiniment de son éclat & de son pouvoir, elle s'obscurcit & s'efface, &

rentre dans l'ordre commun à mesure qu'elle s'étend & se communique : La France en fournit un grand exemple, & l'Empereur en profite.

Il a trouvé le College des Princes, déjà presque subjugué par Ferdinand II L. qui en la seule année 1654. y introduisit dix Princes nouveaux, dont les uns ayant leurs plus grands biens situez dans les pais hereditaires, sont obligez de se conformer aux volontez & aux interêts de leur Souverain; les autres trop foibles sont entrainez par le nombre, & contraints d'obeir aussi à la Maison d'Aûtriche. Il a imité ses Predecesseurs qui tous se sont efforcez de se surpasser les uns les autres, en entreprises contre la liberté des Allemands; & plus hardi que son Pere, il a attaqué le College Electoral en creant un neuvième Electorat, sans aucune apparence de necessité, sans avoir consulté, suivant les obligations de sa Capitulation, ce College, celui des Princes, les anciennes Maisons qui le composent, les Ducs de Vvolfembutel, & toutes les autres Parties in-

teressées en cette creation , par laquelle tant de Princes reçoivent une diminution considerable de dignité & de Puissance : il a voulu donner cette éclatante marque de son absolu pouvoir contre ceux mêmes qui lui en ont prescrit les bornes en dictant sa capitulation.

Bien - tôt les Electeurs , de même que d'autres dignitez, jadis non moins redoutables en d'autres païs, ne seront plus que de grands noms, & de beaux titres sans autorité.

Dans ces recits nuds & sinceres que je vous fais des contraventions de l'Empereur , dans ces peintures de l'Etat present , de l'Allemagne , les Allemands reconnoitront - ils la face de l'Empire au milieu des transgressions de Loix, de Traitez, & de Capitulation ? Se reconnoitront - ils eux-mêmes ? Sont - ce là ces hommes fiers & courageux, qui se disent libres , & qui reprochent aux autres peuples le trop grand pouvoir d'un Maître hereditaire , qui se permet moins de choses dans sa Monarchie, que l'Empereur

n'en entreprennent dans sa Republique? Esclaves eux-mêmes, & captifs jusques dans leurs discours; à peine; au fond de leurs cœurs, osent ils faire des vœux secrets pour le defenseur de leur patrie.

Le Duc de Baviere seul, le veritable Arminius de l'Allemagne moderne, ne subit point le joug, & combat pour le briser; les Allemands rendroient la paix à l'Europe, & la liberté à l'Empire, s'ils s'unissoient à ce genereux Protecteur de leurs droits; ils s'arment tous au contraire, pour l'acabler, & pour conserver leur chaines.

Quelle idée avez vous de ce Prince? Sans vous arrêter à ce qui ne doit e-bloüir que les esprits vulgaires; savez-vous chercher en lui & estimer les vraies vertus que je ne me lasse point d'y admirer? Ce n'est point son courage invincible qui me charme; ce n'est point ce mépris des dangers & de la mort, cette presence d'esprit, cette intrepidité, ce sens froid dans le desordre des plus terribles combats; ce n'est point cette activité infatigable,

cara-

caractere des Conquerans, cette vitesse imprevuë avec laquelle il tombe sur l'armée ennemie, & remporte une victoire signalée dans les plaines de Norlinguen, quand on le croit, si on ajouste foy aux Gazettes de Hollande, ou mort, ou embarrassé dans les Montagnes du Tirol : ce ne sont point là les qualitez qui m'enlevent.

Il ne naist dans tous les siecles, que trop de ces vertus cruelles, qui n'esclattent que dans la desolation de l'Univers ; & qui ne se nourrissent que des larmes, & du sang des hommes. Les vertus, qui selon moi le rendent l'honneur de sa Nation, ce sont sa probité incorruptible, son amour pour la justice, sa liberalité, sa clemence, son attachement inviolable à sa parole, sa bonne foy dans les Traitez, ses mœurs douces & aimables. Il est fameux Guerrier, redoutable Capitaine : que les Poëtes & les Orateurs le vantent ; mais il est parfaitement honneste homme, il est fidelle à ses amis, il regne, il sçait

B

en avoir au dessous de luy, & les cultiver : que tous les hommes l'adorent.

Qu'il me pardonne, s'il voit cette lettre, qu'il me pardonne le tesmoignage sincere, que la verité arrache à un homme qui pendant les voyages de sa jeunesse, a souvent eu l'honneur d'approcher de luy.

Revenons, je vous prie, à l'Empereur que je n'ay pas resolu d'abandonner encore, quoyque je ne veuille plus parler de sa Capitulation. Quelle estonante profusion, ou pour mieux dire, quelle prostitution fait-il de ce qu'il y a parmy les hommes de plus grand & de plus respecté ? Il jette les Sceptres à pleines mains : il veut faire autant de Roys, que son Pere a fait de Princes ; il promet, à ce qu'on dit, un Roy de Ligurie, & il vient d'en declarer un d'Espagne.

Admirez-vous qu'à mesure que le Ciel se declare en faveur des deux Couronnes, par les prosperitez qu'il accorde à leurs armes, & par le desordre qu'il jette dans les projets de la grande alliance ; à mesure par l'or-

gueil des discours , & des écrits ; & par la pompe & la hardiesse des ceremonies , l'Empereur semble vouloir se relever ; insulter le Ciel même , & ébloüir le monde.

L'armée des Aliez en Flandres , formidable par le nombre des combattans, par l'amas des munitions, & par le bruit des exploits , dont elle menaçoit ; mais estourdie , dès l'ouverture de la campagne , & abbatuë d'un seul combat , a borné ses conquestes aux prises peu importantes d'Huy & de Limbourg. Ces Flottes prodigieuses , dont les armemens ont épuisé d'hommes & d'argent l'Angleterre & la Hollande , n'ont fait que fatiguer les flots de leurs poids ; & après avoir parcouru inutilement toutes les costes , visité toutes les rades & paru à toutes les hauteurs , sans rien entreprendre , rentrent dans leurs ports plus battuës & plus defaites par les vents , par les tourmentes , & par les maladies , que si des armées ennemies , & plus fortes , leur avoient donné la chasse.

En Italie Bersel & tout l'Estat de Modene sont tombez sous le pouvoir des François. Les Allemands resserrez dans un camp marécageux qui leur sert de prison & de cimitiere, plutôt que de deffence, ne peuvent plus tenir la campagne. Les Fortresses inaccessibles qui défendent l'entrée des Pays hereditaires, ont esté emportées par les François; ces Pays engraissez dans une longue Paix, ont esté ravagez par le Soldat victorieux: le Duc de Vendosme a esté apprendre à ces peuples tranquilles, & abusez derriere leurs montagnes, le veritable succez de la Bataille de Luzara, pour laquelle on leur a fait chanter des Actions de graces; Trente même a veu les Drapeaux François au tour de ses ramparts & a esté bombardé.

Le Rhin passé en divers endroits, quatre Batailles perduës par les Imperiaux, Kell pris, Brisac une des plus renommées places fortes de l'Europe, enlevé à l'Empereur, les retranchements du Prince Louïs de

Bade méprisez , tous les passages forcez , les chemins ouverts , une armée de François sur les bords du Danube ; le Prince Louïs de Bade qui menaçoit déjà de porter ses armes dans la France , contraint de rentrer dans le cœur de l'Allemagne pour defendre Vienne ; la moitié de son armée sous le General Stirum battuë & dissipée ; Landau assiegé & enfin repris par les François.

Telle est la conjoncture que l'Empereur faisit , pour couronner son Fils habillé en Roy d'Espagne, pour decerner un triomphe , & pour donner un nouveau Souverain à une Monarchie , qui paisible chez elle , & fidelle au Prince legitime qu'elle a reconnu & appellé , regarde avec estonnement ces jeux de Theatre , & cette scene vrayment comique. Jamais les anciens Romains n'eussent commencé une action si importante au milieu de tant d'evenements plus propres à consterner , qu'à réjouir les Peuples. Il leur eust semblé qu'un Roy initié sous de si tristes auspices ,

ne pouvoit apporter que des malheurs à ceux qui auroient embrassé sa deffence.

Avez - vous remarqué dans la Relation que l'Empereur a fait imprimer de la ceremonie de ce prétendu Couronnement , avez-vous remarqué , dis-je , la confiance estonnante avec laquelle on ose avancer , que la Maison d'Aûtriche a prouvé ses droits incontestables sur la Monarchie d'Espagne , & la nullité du Testament de Charles II. comme si la Maison de France s'estoit tuë , ou avoit esté condamnée , comme si les hommes desintéressés n'avoient pas déjà jugé & reconnu , que le droit & la justice sont pour Philippe V. ? L'Empereur n'a pour lui que son ambition demesurée & la crainte chimerique , qu'il inspire aux autres Princes , du trop grand pouvoir de la France. Les Imperiaux mêmes , & leurs Alliez en conviennent. Lorsqu'on leur met devant les yeux toutes les raisons tant de fois rebattuës , sur lesquelles sont appuyez les droits de

Philippe V. ils repondent de bonne foy, que le Roy de France est trop puissant, & qu'ils cherchent des seuretez contre une Puissance, qu'ils apprehendent.

Quel effet peuvent produire les autres suppositions ridicules que le faiseur de Relation employe dans son exorde ? *Le Turc sollicité à rompre la paix avec l'Empereur; les rebelles Hongrois soulevés contre luy par la France; le droit divin, le droit naturel, le droit des gens, les serments sacrez, violez par le Roy de France, vain amas d'impostures grossieres & indignes de la Majesté de l'Empereur ? Où sont ces droits & ces serments violez en cette occasion ? Il faut établir des reproches si injurieux sur des faits certains, & rapporter ces faits bien prouvez quaud on veut estre crû. Mais l'iniquité tâche de se couvrir en calomniant ceux qu'elle attaque, & elle n'en devient que plus hideuse & plus horrible.*

Cependant la Toute-puissance divine, dit encore l'Auteur de cette

Relation, est lasse de dissimuler l'injustice qu'on fait à la tres - auguste Maison d'Autriche : *Non potendo la divina onnipotenza più lungamente dissimulare il torto e la ingiustizia fatta all' Augustiss. Imperatore, à tutta la Casa d'Austria, &c.* J'attends de grandes choses après un debut si magnifique. Apprenez le prodige qu'a operé la Toute-puissance. L'Empereur pour rendre la paix à l'Europe, *per restituire la bramata pace à tutta l'Europa*, a resolu de faire changer de nom à l'Archiduc Charles, & de l'appeller Roy d'Espagne. Il a choisi le Palais de la Favorite pour la ceremonie de ce changement. *A peine le Soleil est levé, & éclaire un si beau jour, déjà on voit passer dans les rues * de Vienne vingt ou trente Laquais vêtus de jaune avec du galon velouté cramoisi;* on voit beaucoup de Carosses avec des Cochers qui ont des plumes sur leurs chapeaux. Déjà les Conseillers

* A pena era comparso il sole del destinato giorno, che già si vedeva caminare la servitu del novo Rè, vestita.

d'Etat de l'Empereur couverts de leurs riches habits de *galle*, & soutenus de deux troupes venerables | de Capucins & d'autres Moines, sont dans la Salle preparée pour la ceremonie : l'Empereur arrive, & après un discours digne de son éloquence inimitable, *con la solita sua inarrivabile eloquenza*, il cede à son fils, & donne ce qui ne luy appartient pas. Le Roy des Romains en fait autant, & l'Archiduc baptisé Roy d'Espagne, les remercie tous deux en termes aussi forts élégants.

Dans l'abregé que je vous fais de la description de cette fêste, je voudrois bien oublier une circonstance, à laquelle je ne puis songer sans indignation. On avoit placé dans la Salle un Crucifix avec des cierges allumez, pour mêler la Religion dans les choses non seulement les plus prophanes, mais les plus injustes, & comme pour prendre Dieu à témoin des serments impies qu'on va faire, d'opprimer le juste, & de dépouïller l'innocent. Pense-t'on que de tels

B. v.

serments ne soient pas aussi abominables devant les hommes, que reprochez devant Dieu ? Mais que signifie celuy qu'on fait faire à l'Archiduc, *di voler conservare sempre il antichi patti, privilegi, statuti, e dritti, che spettavano alla Casa d'Austria sopra la Monarchia di Spagna ?* A-t'on peur que les Espagnols n'ignorent, que s'il estoit leur Roy, leurs tresors & leur Monarchie seroient en proye à l'avidité & à l'orgueil des Imperiaux, & qu'ils deviendroient les esclaves des Allemands, qui à leur préjudice, occuperoient toutes les Charges, & tous les grands Postes ? Ils le sçavent assez, & ils n'ont déjà que trop éprouvé les duretez de la domination, sous laquelle on les veut ranger. N'est-ce point aussi, qu'on veut bien avertir le Roy de Portngal, que la nouvelle alliance contractée avec luy, n'empêchera point la Maison d'Autriche, de le dépoüiller du Portugal, sur lequel, avec des serments si sacrez, l'Archiduc se reserve ses droits ?

L'Empereur tâche d'encourager les peuples de son alliance, & d'intimider les autres par ces spectacles vains, & par les fausses relations qu'il en fait répandre. On assure hardiment dans ces relations que *la maggior parte de Signori rappresentanti de Principi Forastieri* ont assisté & applaudi à cette reconnoissance de l'Archiduc pour Roy d'Espagne.

On n'apprend point aux Peuples toujours trompez, que cette *maggior parte de Signori rappresentanti*, se réduit aux seuls Ambassadeurs, ou Envoyez d'Angleterre, de Hollande, de Brandebourg, & de Modene; que l'Ambassadeur de Hollande a comparu sans ordre de ses Superieurs, & que les Estats Generaux ont esté diviséz entr'eux sur ce sujet, & prests à le desavoüer. On n'explique point de quelle consideration doit estre l'aveu du Duc de Modene, Prince à present sans Estats, dépouillé par les Armées de France & d'Espagne, Prince de la famille de l'Empereur, & dont le suffrage n'a jamais esté d'aucun

B. vj

poids dans les affaires de l'Europe. Est-il connu ailleurs qu'à la Cour de Vienne ? On ne dit point que M^lord Sidney a avoué ingénument que les Anglois ne concouroient à la prétendue reconnoissance que pour se vanger des François, & leur rendre la pareille de celle du Roy d'Angleterre faite à S. Germain.

Enfin on cache soigneusement à ces malheureux Peuples, que le Comte de Martinitz alla solliciter vivement le Nonce du Pape à Vienne de reconnoître l'Archiduc Roy d'Espagne ; que sur le refus que le Prelat en fit, le Comte s'emporta à des menaces, & que le Nonce inébranlable l'asséura, qu'il souffriroit constamment toute sorte de violences plutôt que de trahir son devoir, & de contrevenir aux ordres de son Souverain. On ne dit point que l'Envoye du Duc de Florence sollicité de même, répondit qu'il ne se separeroit point du Nonce, aux démarches duquel les ordres qu'il avoit, étoient de conformer sa conduite. On tait

que l'Ambassadeur de la Republique de Venise declara que ses Maistres luy avoient défendu de faire aucun acte de reconnoissance, ny aucun compliment. On ne dit point encore que l'Ambassadeur du Roy de Danemark, & les Envoyez de beaucoup d'autres Princes mêmes Protestans, ont fait les mêmes refus que le Nonce du Pape. Et on publie sans honte & sans scrupule, que *la maggior parte de Signori rappresentanti de Principi Forastieri*, a reconnu l'Archiduc Charles Roy d'Espagne.

Deux jours après celuy de la ceremonie on entreprit de mettre en execution, les menaces que le Comte de Martinitz avoit osé faire au Nonce; on laissa ce Ministre sacré & respectable par tant de droits, entrer dans le Palais, & penetrer jusques au lieu où l'Empereur tenoit Chapelle. Là on luy fit refuser l'entrée; & pour rendre le refus plus indigne & plus outrageant, ce fut par un de ces vils & malheureux Archers qui arrestent, & qui conduisent les criminels au

supplice, qu'on luy fit dire qu'il n'y avoit point de place pour luy. Quel nom l'Empereur veut-il qu'on donne à un procedé si étrange, luy qui fait reproche au Roy de France, *che non hà riguarpo a dritti, siano Ecclesiastici ò temporali, naturali ò de genti.* Respecte-t-il en cette occasion les droits de l'Eglise, & le droit des Gens? luy qui d'une cession de droits chimeriques, & pour mieux dire, d'une usurpation odieuse & manifeste, veut faire un acte de Religion? Se souvient-il qu'il est Enfant de l'Eglise, lorsqu'il fait cet affront au Chef de l'Eglise, au Pere commun des Fideles?

Le saint Pontife, plus saint par l'integrité de sa vie, que par le titre de sa dignité sacrée, a eu besoin de toute sa fermeté & de toute son autorité pour empêcher que le Comte de Lamberg ne luy manquast de respect dans Rome même. La ceremonie preparée dans l'Eglise de l'*Anima* en réjouissance de l'élevation de l'Archiduc s'achevoit; les images de l'Ar-

chiduc vêtu en Roy d'Espagne, & les relations de sa proclamation se feroient vendues publiquement dans Rome; les Imperiaux mettant en œuvre de si legeres circonstances, eussent assuré à tout l'Univers, que le Pape reconnoissoit comme eux l'Archiduc Roy d'Espagne; si sa Sainteté trop éclairée pour ne pas appercevoir le piège, & trop équitable pour favoriser l'usurpation, ne s'y fût opposée vigoureusement & n'eût détruit le projet de ces vaines subtilitez: Heureux présage pour Philippe V! Heureuse assurance de la fidelité de ses Sujets! Les Espagnols de tout temps, attachez si constamment à la Religion, n'abandonneront point un Roy pour qui le Pape se declare, & ne se separeront en rien du Chef visible de cette Eglise, dont ils sont les plus nobles & les plus fideles Enfans.

Tant de finesse, tant de détours & de ruses employées, pour donner des couleurs à la cause de l'Empereur, n'ent font-elles point connoi-

tre l'injustice & la debilité ? Je pardonne aux Peuples ignorants; je pardonne aux foibles d'estre abusez : mais comment les Forts tombent-ils, & sont-ils trompez eux-mêmes ? Comment le Duc de Savoye si éclairé sur ses veritables interêts, s'en laisse-t-il détourner par des veuës chimeriques que luy donne le Conseil de Vienne accoûtumé à faire luire de fausses esperances qui entraînent dans de vrays précipices ?

L'Empereur lui promet de le faire Roi de Ligurie; mais lui promet-il que les Puissances dans les Etats desquelles le territoire de cet ancien Royaume est enclavé, voudront bien s'en laisser dépouïller ? Déjà les secours que l'Empereur lui envoyoit, battus & dissipés ne lui aprenent-ils pas le peu de fonds qu'on doit faire sur des promesses si magnifiques & si legerement données.

Honteux d'en avoir été seduit, il veut rejeter sur le Roy de France tout le blâme de la rupture, & il se condamne lui-même en l'accusant si

injustement. Personne ne l'écoute ni ne le veut croire. Il ne nous appartient point de juger entr'eux ; vous êtes François, & je suis habitant de France : Mais croyons-en ses propres sujets, ces malheureuses victimes de l'égarement de leur Prince. Ils gemissent & ils ne se plaignent point de celui qui les punit : ils ne se plaignent que de celui qui l'a offensé.

C'est en vain qu'il cherche des défenseurs dans une cause si odieuse ; en vain il s'adresse à mes compatriotes, & se flatte de les ébloüir par les propositions qu'il leur fait. Il a plus d'ambition, plus de génie, plus de hauteur dans ses vœux, une éducation plus cultivée que nous ; mais dès notre enfance nous sommes instruits de notre politique & des intérêts de notre pays.

Nous savons qu'enfermez dans un terrain étroit & difficile, & qui n'est estimable que par la sagesse de ceux qui l'habitent ; nous savons, dis-je, que nous ne devons notre gloire, notre repos & la conservation de notre Re-

publique , qu'aux bornes que nous avons données nous-mêmes à nôtre ambition.

Dans ce petit coin de terre raboteuse , où la nature nous a placez , nous sommes écartez du chemin des grandes Puissances qui donnent le calme ou l'agitation à l'Europe. Et par la neutralité qu'en cette *position* hors de leur passage , il nous est facile de garder entr'elles nous conservons aisément la paix chez nous , & au dehors le respect de nôtre territoire , que nous ne souffrons jamais qu'il soit violé. Si folement ambitieux , tentez d'employer nos armes & nôtre courage pour nous - mêmes , on seduits par les accroissemens de terrain que le besoin qu'on a eu de nos bras , nous a souvent fait offrir , nous nous étendions au delà de nos anciennes limites bien-tôt en veüe & ouverts de tous côtez , exposez sur le chemin de ces grandes Puissances , entre lesquelles nous sommes neutres ; nous serions obligez d'abandonner le respect de nôtre territoire , en y acordant sans

cesse passage, ou de renoncer à la paix & d'endosser sans cesse la cuirasse pour le defendre.

C'est l'importance de ces sages considerations qui nous a obligez de refuser en differens tems, de *cantonner*, c'est à dire, de recevoir au nombre de nos Cantons, la Suabe qui s'offroit à nous, la Franche-comté que l'Espagne nous proposoit, & les Etats de Bade, dont les Souverains recherchoient nôtre alliance. C'est encore une maxime constante & éternelle dans nôtre politique, de refuser l'alliance des petits Princes: nous ne trouvons avec eux que des occasions de guerre & de querelles, & nulle esperance de profit.

Jugez à present si les propositions du Duc de Savoye seront écoutées chez-nous, & si après avoir refusé la Suabe, la Franche-comté & les Etats de Bade, nous nous resoudrons à *cantonner* la Savoye dans les conjonctures presentes? Jugez si Messieurs de Berne, à l'alliance desquels il semble que ce Prince aspire encore plus qu'à celle des autres Cantons; jugez, dis-je, s'ils

oublieront que le pais de Vaux qu'ils possèdent a autrefois appartenu aux Ducs de Savoye, & s'ils ne craindront point qu'un Prince qui se laisse si aisément tenter par de frivoles promesses, & qui rompt si aisément les liens les plus sacrez, pour courir après les premiers avantages qu'on fait luire à ses yeux, ne rompe bien-tôt des liens moins forts qui l'attacheroient à Messieurs de Berne, & ne cherche à leur enlever ce qu'il regarde toujours comme le patrimoine de sa Maison.

Croyez - moy, le Duc de Savoye après beaucoup de negociations, n'obtiendra des Suisses que de Sages & salutaires conseils, tels que de bons voisins se les doivent, reciproquement. Nous lui représenterons qu'il est plus glorieux pour lui de regner dás le cœur de deux Gendres, si grands, si élevez, si respectez dans tout l'Univers, que de recevoir de la liberalité de l'Empereur des titres fragiles & douteux qui le jetteront dans des guerres éternelles, & qui ruineront ses Sujets. Nous lui dirons que ses Gendres sont pour lui

deux inébranlables Colonnes, que sa foible puissance & ses infidelitez mêmes ne sçauroient abatre ; mais que s'il veut bien s'y atacher, elles peuvent l'élever plus haut, que ne sauroit porter l'amitié de la Maison d'Autriche, Maison fiere & ingrante, de qui ses Ancestres ont receu tant d'indignes traitemens qu'il ne devroit pas oublier.

Nous lui dirons ce que le Clergé Portugais a representé au Roy de Portugal dans un Memoire que j'ay veu, que quand même il auroit eu quelque sujet de se plaindre du Roy de France, *il est plus salutaire & moins dangereux au Prince inferieur d'accommoder ses demeslez avec un plus Puissant que de poursuivre une vengeance incertaine par armes auxiliaires, qui obeissent toujours a celuy qui les envoie & qui les paye, qui traitent comme pays de conqueste pays où on les recoit; & la guerre finie contre l'ennemy, l'entreprennent contre l'amy qu'elles dépoüillent.* Nous luy dirons qu'il doit craindre les conseils interessez de ces Machi-

velistes infidelles du Nord ; c'est ainsi que le Clergé de Portugal appelle les Hollandois. Il doit se souvenir qu'à la fin de la guerre precedente, il leur manqua de foy en faisant sa paix avec la France, & il ne doit pas présumer qu'ils l'ayent oublié, ny que s'il se reconcilie avec eux, ils manquent l'occasion de se venger par quelque infidelité semblable, que les preceptes de Machiavel leur feront trouver juste & permise.

Enfin s'il veut qu'on croye qu'il est innocent de la rupture, & que le Roy de France a esté trompé par les faux rapports de leurs ennemis communs ; nous l'exhorterons à le desabuser, non par des discours frivoles, mais par des actions ; c'est le digne & le plus seur langage de la verité ; & nous l'assûrerons, que s'il veut parler ce noble langage, il trouvera dans ce grand Roy, des entrailles faciles à s'emouvoir.

Je me suis enfin acquité de tout ce que je vous avois promis.

Exegi monumentum are perennius.

Je suis, Monsieur, &c.

L'IMPRIMEUR AV LECTEUR.

La Quinzième Lettre du Suisse a été perduë par hazard, ou interceptée par les Ennemis. On n'a pû en ramasser que des fragmens, que j'ay crû encore dignes de la curiosité du Public,

LE SUISSE AU FRANÇOIS.

MONSIEUR,

Puisque vous n'avez pas encore reçu ma lettre écrite & envoyée dès le mois d'Août, il ne faut plus esperer que vous la receviez. Je ne puis deviner par quel accident elle s'est perdue, & je vous plaindrois si cette perte étoit considerable; car il m'est impossible de la reparer, de la maniere que vous me le proposez. Je hai trop tout ce qui sent le travail à la tâche. *L'inertia dulcedo* des Latins; *le far niente* des Italiens, la paresse sont des Divinitez auxquelles je sacrifie le plus souvent & le plus devotement que je puis: Je sens tous les jours en moi la verité de ce qu'a dit Corneille Tacite, l'oïsveté afflige d'abord & fait horreur; on l'aime ensuite, & on ne peut plus la quitter quand on

C

s'est accoûtumé avec elle. *

Comment pouvez-vous penser, qu'avec de tels sentimens, j'entreprenne un ouvrage de copiste, & purement de memoire : car je ne suis point de ces hommes arangez dans leur inutilité, & amoureux de leurs productions, dans le cabinet desquels on trouve même des duplicata de leurs lettres de compliment à des amis, sur le gain, ou sur la perte d'un procès. Il ne demeure dans le mien, de tout ce que j'écris, que ce que le hazard seul conserve sans que j'y aye attention.

La de pêche, puis que vous l'appellés ainsi, la de pesche, dis je, dont vous regrettez la perte étoit composée d'une lettre de moi assez courte, & d'une traduction tres longue d'une lettre que l'ami que j'ay en Portugal m'avoit écrite. L'original de la mienne ne s'est point perdu, je vous l'envoie. Celui de la lettre Portugaise a été, suivant ma coûtume, déchiré & brûlé aussi tôt que j'ay eu fait réponse. Ma Traduction écrite pour ma commodité sur des

* *Invisa primo desidia postremo amatur. COT. TA. Ag. vit.*

feüilles volantes, est presque toute perdue, il ne m'en reste que les fragmens, que ie vous envoie. Informes, & decousus comme ils sont, defigurez par mille ratures, ils vous donneront peu de plaisir mais ils vous feront connoître mon obéissance.



XV. LETTRE.

MONSIEUR,

Vous me demandez tant de choses à la fois, qu'il est impossible de vous satisfaire. Vous me faites souvenir, que je vous ay promis, de vous donner une petite histoire, de tout ce que l'Empereur a fait contre les Articles de sa Capitulation avec l'Empire; & en même tems vous m'interrogez sur le Traité du Roy de Portugal avec le même l'Empereur & ses Alliez. Vous

C ij.

me priez de vous répondre; & de vous expliquer les raisons, ou les intrigues secretes, qui ont produit, en Portugal, un changement si prompt, & si inesperé.

Je ferai encore languir quelque tems vôtre impatience, sur ce qui concerne la capitulation Imperiale. Mes Observations sont toutes faites; mais je les veux mettre en ordre: & la peine d'écrire est plus grande pour moi, que vous ne pensez: cependant s'il n'arrive rien, qui m'en détourne, je traiterai bien tôt cette matiere, puis que vous le souhaitez. Aujourd'huy contentez - vous de ce qui regarde le Portugal, vous n'aurez rien autre chose de moy. Je pense pourtant, que je vous ferai plus de plaisir de vous envoyer ce qu'on m'a écrit, que de vous écrire moi-même.

J'ay receu une Lettre de cet amy que j'ay en Portugal, & dont il y a quelques mois que je vous envoyay une autre Lettre, qui vous plut assez. Celle - cy ne parle que du Traité de Portugal, & elle est encore plus Por-

tugaise que l'autre. La gloire de Dieu, la Morale, les Proverbes, la Pieté, la Religion, y viennent au secours de la Politique : Telle est la façon d'écrire des Portugais ; semblables aux anciens Israélites qui aimoient à trouver Dieu par tout, dans les événemens les plus simples, comme dans les plus merveilleux ; les Portugais ne traitent d'aucunes matieres, où ils ne fassent entrer Dieu & la Religion.

Je ne vous envoie que ma Traduction ; j'ay craint que l'Original ne vous déplût. Il faut que quelque enthousiasme eût saisi mon ami, quand il m'a écrit On ne sçauroit dire en quelle langue est sa Lettre, elle est mêlée presque également par tout, d'Italien, de mauvais François, de Castillan, & de Portugais ; on diroit qu'il a voulu faire un idiome nouveau pour parler du Traité de Portugal. Je ne say, si tout ce mélange ne vous eût point dégouté des pensées, aussi bien que du stile, & même de la traduction. Car vous êtes d'étranges gens : vous autres François ; vôtre delicateffe va

souvent jusques à l'injustice , & vôtre
 raffinement jusques au dégoût: Je vous
 aime, ie vous estime ; accoûtumé à vos
 manieres , i'aurois peine à vivre ail-
 leurs qu'en France : Mais j'avouë, que
 je ne laisse pas de vous trouver souvent
 fort incomprehensibles.

Les François aiment leur Roi , &
 leur Patrie ; ils aiment l'honneur de
 leur Nation ; ils ont d'elle avec justi-
 ce la plus haute opinion qu'on puisse
 avoir , cependant leur nation même
 ne fait rien dont ils soient contents : il
 leur semble toujourns qu'il faudroit fai-
 re autre chose que ce qu'on fait. Les
 réponses les plus sages , les entreprises
 les plus heureuses , les mesures les
 mieux concertées , évitent rarement
 leur censure. Ils louent les Etrangers ,
 ils vantent leurs ouvrages, leurs forces,
 ils admirent leurs conseils, ils relevent
 leurs succez ; *L'éloignement augmente
 le respect.* * Ils méprisent , & ils blâ-
 ment tout ce que produit la France.

Depuis qu'on leur a dit que j'étois
 François, mes Lettres, que vous faites

* E longinquo reverentia major.

imprimer, ils les trouvent moins bonnes : rendez-leur témoignage de ma naissance, afin de me redre leur loüange : assurez - les que je suis aussi vray Suisse, que vous êtes vray François. Mais plutôt apprenez-leur que je n'écris point pour eux, & que 'cest malgré moi qu'ils voyent mes Ouvrages : je n'écris que pour vous, à qui il y a longtems que j'ay dit ce que Catulle disoit à une femme qui le contraignoit d'avouer, qu'il avoit fait un mensonge ; *Que vous êtes difficile & incommode, s'il n'est pas permis de se negligier quelquefois, dans le discours avec vous!* Je pretends que la negligence, les fautes mêmes, doivent m'être permises quand je ne parle qu'à mon ami. Mais je vous arrête trop long-tems sur de trop petites choses : lisez ma Traduction, que vous trouverez meilleure, que ce qui sort de mon propre fonds.

b Sed tu infalsa malè, & m'olesta vivis, Per quam non licet esse negligentem. Catull.

FRAGMENS DE LA LETTRE
d'un Portugais.

..... Dieu fidelle à sa vengeance a
toujours reprouvé, & confondra tou-
jours ces monstrueuses alliances
je ne puis croire, que les Heretiques
aportent d'autres fruits dans ce Roy-
aume, que la haine & les châtimens
de Dieu.

..... Croyons-nous que nous ne fe-
rons pas horreur aux Espagnols, lors
qu'ils nous verront rangez dans la
même armée avec des Calvinistes &
des Lutheriens ? Pensons-nous que le
moyen de les attirer à nous soit de
porter à la tête de nos Troupes la
Banniere de l'heresie ? Ces Peuples si
zelez pour la Religion Catholique,
pour qui ils ont versé tant de sang ; si,
comme nous le croyons, ils nous haïf-
soient purs & irreprochables sur nôtre
foy ; que feront-ils lorsque nous pa-
roîtrons souillez de cette honteuse
alliance, & que nous aiderons les en-
nemis

nemis de la Foy à renouveler au milieu de l'Espagne les impietez & les sacrileges , dont leur voyage de Cadix laissa l'année passée sur nos côtes des vestiges si horribles ?

Je connois les Espagnols, je connois leur courage & leur vertu , & j'assure hardiment , qu'ils ne se revolteront point. Mais s'ils étoient capable d'abandonner leur Roi legitime , il suffiroit pour le reconcilier avec eux, pour les rapeller tous , & les animer à le deffendre ; il suffiroit que nous nous montrassions à eux avec ces nouveaux amis que nous choisissons , ennemis de la Religion & des Autels , dont l'honneur & le culte sont si sacrez pour les Espagnols. Mais sur quel témoignage fondons - nous cette esperance d'une revolte en Espagne? Est-ce sur la foy des Anglois accoutumez à détronner leurs Princes , à chercher de nouveaux Maîtres chez les Etrangers , à violer les loix les plus saintes , & à étonner l'Univers par les revolutions terribles que produisent de tems en tems leur inconstance, & leur férocité? Sont-ils croyables lorsqu'ils soupçon-

D

nent les autres Peuples , & sur tout les sages & fidelles Espagnols , d'être capables d'enfanter les mêmes prodiges odieux? Ne mettrons-nous nulle différence entre le caractère espagnols, & le génie Anglois? C'est trop mal connoître les hommes; & nos espérances sont bien vaines , si elles ne sont établies que sur des idées si fausses.

Pour moy, qui ne saurois croire que les hommes changent absolument de nature en un instant , je pense que s'il étoit possible , que les Espagnols se démentissent de leur ancienne vertu , ils se vengeroient bien tôt sur nous-mêmes de la honte qu'ils en auroient ; ils tourneroient contre nous les armes que nous les aurions forcez de prendre contre leur Souverain ; & ils nous puniroient de leur propre crime. Ouy, je soutiens que si nous étions assez malheureux pour voir réussir tous nos projets ; si la révolution qu'on nous promet arrivoit en Espagne ; si l'Archiduc en chassoit Philippe V. & s'y établissoit ; aussi tôt qu'il seroit affermi sur le Trône usurpé ; aussi tôt les Espagnols rentrez en eux-mêmes reprendroient leur ancienne haine con-

tre nous ; ils s'indigneroient d'avoir
 receu de nous un Maître , & de nous
 voir établis dans la Galice & dans les
 Ports qu'on nous veut ceder. Leur
 Monarchie démembrée en nôtre fa-
 veur les rendoit furieux , ils represen-
 teroient à leur nouveau Roy leurs
 pretentions sur le Portugal , ils exige-
 roient de lui qu'il fist valoir ces pre-
 tentions , ils n'auroient pas de peine
 à le fléchir , & à le porter à rompre
 une alliance que nous declarons déjà
 trop publiquement , que nôtre seul
 interêt nous fait contracter avec lui.

Que sçait-on si l'Empereur , qui en
 même tems qu'il s'oblige à nous doner
 des Places en Espagne , proteste qu'il
 ne permettra jamais que la Monarchie
 Espagnole soit divisée ? Que sçait on
 si effectivement dans cette protesta-
 tion, il n'est pas plus sincere que nous
 ne pensons ? Ne doutant pas qu'il ne
 soit permis de manquer de foy à des
 Alliez intereffez , qui declarent qu'ils
 ne sont amis que de *ceux que la fortune
 favorise* ; au lieu de démembrer cette
 Monarchie , qu'il veut donner à son
 fils , il médite peut être de l'augmen-

D ij

ter quelque jour par la réunion du Portugal. Que sçait-on, s'il ne concerte pas ce dessein avec les Hollandois; & si le Brésil, d'où avec tant de peine nous les avons chassés, n'est pas le prix de leur perfidie à notre égard? La Maison d'Autriche a formé souvent des projets plus éloignés, plus difficiles, je les diray plus injustes mêmes que celui là. Nous nous montrons si infidelles dans nos paroles, si prompts à changer avec la fortune, *selon la différence des tems & des convenances, l'occurrence des affaires, & la variété des événemens*, ce sont là les termes dont on se sert ici; nous nous montrons, disje, si infidelles, que nous ne devons pas nous étonner, quand nous nous liions avec les autres pour nos seuls intérêts, toujours prêts à nous délier, si nos intérêts le demandent; nous ne devons pas nous étonner, que les autres ne se lient avec nous, que pour se réunir tous un jour contre nous, & nous étouffer comme des monstres, que les bienfaits ni les caresses jamais n'aprivoisent?

Aussi tôt que l'Empereur, les An-

glois & les Hollandois, à qui nous faisons trop connoître la dangereuse inconstance de nôtre politique intéressée, n'auront plus besoin de nous; & qu'ils verront que n'ayant plus rien à esperer d'eux, nous ne serons plus atachez à eux, qu'ont-ils de plus sages à faire, que de nous craindre, & de se metre en état de ne nous plus craindre, en nous détruisant? Qui les en empêchera? A qui demanderons-nous du secours? Sera-ce à la Maison de France, contre qui après tant de bienfaits anciens & nouveaux, que nous en avons receus, nous nous declarons si ouvertement, & que nous aurons mise hors d'état de nous défendre quand même elle le voudroit encore?

Mais si la Maison de France, malgré nôtre changement, conserve les avantages qu'elle a sur celle d'Aûtriche: si Philippe V. peut donner la paix à l'Espagne quel sera son ressentiment contre le Portugal? Quel sera le ressentiment de ses Peuples? Avec quels transports, leur amitié pour lui, & leur haine contre nous, se reschaufferont-elles: Ils lui demanderont ven-

geance ; ils le contraindront à nous
 attaquer & à porter chez nous le feu ,
 que nous avõs voulu allumer chez eux.

Vous connoissez nos forces, la si-
 tuation de nos Provinces, & nôtre
 Gouvernement.

. . . Si l'Espagne quelque jour deve-
 noit superieure à ses ennemis, comme
 la France l'est aujourd'hui, quel bou-
 clier trouverions-nous pour nous cou-
 vrir contre elle ? A qui nous adresse-
 rions-nous pour conjurer l'orage, si
 elle nous attaquoit ? Espererions-nous
 que le Grand-Pere autrefois si prompt
 à accourir à nôtre secours, & si mal
 recompensé de ses bontez, se jetteroit
 au devant des coups, & defarmeroit la
 colere du petit-Fils ? Le pourroit-il
 quand il le voudroit ? Les Espagnols
 irritez, *nos vrais, nos anciens, & nos*
mortels ennemis, à ce qu'on dit ici, &
 toujourns malgré le respect qu'ils ont
 pour cet admirable Grand-Pere, con-
 stans & inflexibles dans leurs senti-
 mens, dans leurs resolutions, & dans
 leur maniere de se gouverner, laisse-
 ront-ils ceder leur haine, leur vengean-
 ce, leur interest, leur gloire, aux prie-

res que le Roy de France leur feroit pour nous ? Nos Ministres savent bien que les Espagnols ne sont ni si soumis ni si complaisans ; & que le Roi de France n'exige pas des Espagnols, qu'ils le soient contre l'interêt de leur Monarchie. Les deux Empires se gouvernent séparément par leurs Loix & leurs usages ordinaires, qu'ils ne se communiquent point l'un à l'autre, quoi que les deux Monarques soient étroitement unis par le sang & par l'amitié.

Qui donc s'oposera au torrent de *cette haine inveterée de la nation Espagnolle contre la nôtre* ? Je me sers encore des termes qui sont ici dans la bouche de tout le monde. On fait sur cette haine prétendue, & sur ce que nous en devons craindre une considération tres sage, mais dont on ne tire pas la consequence qu'il en faudroit tirer.

Peut - être que lorsque nous aurions besoin de secours, dit - on, les autres puissances ne seroient point en état de nous en donner : L'Angleterre pourra avoir ses mouvemens internes, au sujet

D iiiij

de la succession à la Couronne ; La Hollande avoir des affaires avec les Princes du Nord, & peut-être avec l'Angleterre même. Rien n'est plus vray que cette reflexion ; l'Angleterre ne sçauroit être long-tems paisible, quand même, sans être exposée à des troubles nouveaux ; à cause de la succession à la Couronne, elle ne seroit agitée que de sa propre inquietude. Quiconque espere en l'amitié & en la constance des Anglois, s'apuie sur un roseau bien fragile. Il est encore vray, qu'il est presque impossible, qu'après qu'une Paix generale aura rapel-
lé chaque peuple chez soy, la Hollande ne trouve des affaires qui l'occupe-
ront pour elle-même, & la mettront hors d'état de secourir ses Alliez.

On pouvoit même ajoûter que ces deux puissance, quoy que tranquilles & sans embarras chez elles, ne se presseroient peut-être pas trop de venir nous secourir contre les Espagnols, s'ils nous attaquoient : Elles ne sont point jalouses du commerce des Espagnols ; elles le sont toujourns du nôtre ; & elles verroient avec joye

perir leurs anciens concurrents.

De ces veües , de ces reflexions politiques & prudentes, il falloit conclurre ; non qu'il étoit tems d'aller plus loin ; & de mettre la valeur Portugaise en liberté d'agir ; mais qu'il étoit necessaire de perseverer constamment dans la neutralité. En effet , si les secours qui nous pourroient venir de Hollande & d'Angleterre , sujets à être arrêtez , par les affaires propres d'Angleterre & de Hollande ; fort casuels d'ailleurs, par l'incertitude des tems , l'inconstance de la mer & des vents : doivent nous donner si peu de confiance ; si les Espagnols nous haïssent si fort ; s'ils cherchent avec tant d'ardeur une occasion de nous acabler ; pourquoy en nous declarant contre eux la leur fournissons-nous ? Pourquoi nourrissons - nous leur haine déjà si bien allumée ? Pourquoi la justifions nous ? Pourquoi nous donnons - nous un blâme qui fera aprouver dans tout l'Univers ce que cette haine pourra leur inspirer contre nous ? Enfin pourquoy nous jettons - nous dans un pré-

D v

cipice que nous connoissons, que nous voyons ? Car à moins que Dieu luy-même ne nous ait découvert, ce qu'il tient caché dans le profond abîme de ses Decrets, nous ne sçaurions penser que Philippe V. puisse être détrôné, & la France entierement abatuë.

Quelque haute idée qu'on ait des avantages qu'on nous dit que l'Empereur a déjà remportez ; je soutiens que nulles conjectures humaines ne peuvent nous mener à concevoir possible cette grande & épouvantable révolution dans l'Europe. Cependant si elle n'arrive pas entiere, si elle ne se fait qu'en partie, si la France n'est qu'en partie ruinée, si Philippe V. n'est dépouillé qu'en partie, il arrivera necessairement que nous serons entierement opprimez.

Le Roy de France affoibli par une longue & malheureuse guerre ; Philippe V. Maître seulement d'une partie de la Monarchie Espagnolle, tous deux trop vivement offensez, sont encore trop puissants contre nous. La Hollande & l'Angleterre sont trop éloignées de nous ; les occupations que

nous prévoyons qu'elles pourront avoir chez elles-mêmes, *l'incertitude des temps, de la mer & des vents*, rendent trop douteux les secours que nous en pouvons esperer. Ainsi quel que soit pour l'Empereur & pour Philippe V. l'évenement de la guerre, nôtre ruine est assurée, & les avantages que nous nous promettons sont chimeriques.

L'observation de la neutralité ne nous exposoit à aucun danger : les puissances liguées contre les deux Rois n'eussent osé nous ataquier ; elles seroient devenües trop foibles contre eux, si elles s'étoient attachées contre nous. Les Rois plus forts par cette diversion eussent triomphé d'elles, & nous auroient délivrez. Enfin la neutralité étoit pour nous un port contre toutes les tempêtes ; la guerre est une mer orageuse, & pleine d'écueils, où nous allons nous briser.

• • • • • Songeons à cet admirable proverbe, que les Espagnols ont trouvé si beau & si vray, qu'ils l'ont emprunté de nous, & adopté dans leur langue, *La ingratitude seca la fuente de*

la piedad. Les hommes rebutez par l'ingratitude de ceux à qui ils ont fait du bien, deviennent enfin durs & impitoyables. *L'ingratitude tarit la source de la pitié.*

..... Oublions, si on veut, que le Portugal, aussi bien que toutes les Espagnes, doit sa délivrance aux secours des François que Charlemagne y envoya pour chasser les Infideles. Oublions que le Comte Henry, ^a celui que nous regardons comme le vray fondateur de nôtre Monarchie, fameux par dix-sept Batailles gagnées contre les Maures, & par l'estime qu'avoit pour lui ce grand Capitaine, sous qui il avoit fait sa premiere campagne, le celebre Rodrigue de Bivar si renommé dans l'Histoire, & si connu surtout en France sous le glorieux nom du Cid.; oublions, dis je, que le Comte Henri étoit Prince de l'auguste Maison de France; ^b..... Accordons à la corruption de la nature humaine

^a Pere d'Alphonse premier Roi de Portugal après l'expulsion des Maures.

^b Petit-Fils de Robert Duc de Bourgogne, qui étoit frere de Robert le Devot, Roy de France.

l'oubli des bienfaits trop anciens, & ne lui imposons pas un joug de reconnaissance trop pesant pour elle. Mais ceux que nous avons receus du Roy qui regne aujourd'hui en France, si recents, si continuels, si importans; s'ils sont effacez de nôtre souvenir, sont-ils sortis de la memoire de tous les peuples de l'Europe?

ils établissent comme une maxime incontestable, qu'un Prince doit changer quand les temps changent; qu'il doit *suivre le party que la fortune favorise, pour avoir part aux avantages qu'elle fera naître.*

Je ne sçay pas s'il est de la bonne politique de suivre ce precepte; mais je sçay qu'il est de la bonne politique de ne se pas laisser penetrer, quand on le suit; & de bien cacher de tels principes, quand on les a. Rien n'est plus important pour un Prince, qui veut executer de grandes choses, que d'être crû vrai & fidele; & pour être crû tel, rien n'est plus utile, que de l'être effectivement. Ceux qui preferent la finesse à la prudence, & le mensonge à la verité s'ils ne savent pas assez bien

tromper, pour faire croire même qu'ils ne sont pas trompeurs, échoüent bien tôt & se brisent en sortant du port. On ne les croit jamais, on les craint toujours, & la défiance éternelle contre eux, quelquefois injuste, lors même qu'ils sont sincères, les arrête à chaque pas, & leur rend impossibles les choses les plus aisées.

Loüis XI. parmi les Rois de France a eu ce dangereux caractere de subtilité trop peu scrupuleuse, il a regné dans des alarmes & des inquietudes continuelles, suspect à tout le monde, & se défiant de tout le monde: Il perdit par ses detours, une partie de ce qui lui devoit venir legitimement, & qu'une conduite plus unie, & plus simple lui eût conservé; & il n'obtint l'autre partie qu'avec des perils, & des travaux infinis, & en laissant à ses successeurs une longue semence de guerres. On pouvoit dire de lui ce que l'Historien Romain disoit des Grecques: *S'ils se fussent tenus en repos, la Republique leur eût offert, ce qu'ils tâcherent inutilement d'obtenir par le tumulte, &*

par les séditions qu'ils excitèrent. *

Je veux pourtant convenir du Principe Il faut changer avec les temps , & suivre le parti que la fortune favorise : Mais ne faut il point que le sage commande aux astres ? Ne faut il point qu'il fasse lui même changer les temps , & qu'il détermine la fortune ? Au lieu de vous laisser entraîner par des avantages apparents, & que peut être , si vous les examinez bien, vous trouveriez fort legers, n'avez-vous pas dû considérer quel est le party qui vous est plus utile que la fortune favorise , & par vôtre accession à ce party, s'il est permis de parler ainsi , obliger la fortune à lui être favorable ?

Il falloit donc considérer avec d'autres yeux , la prise de Keiservert , de Landau , & de Liege ; la persistance des Imperiaux en Italie , & le memorable avantage remporté à Vigo sur la Flote de France & d'Espagne : Il falloit examiner s'il nous convient que ce soit la Maison de France , qui regne

* Quod tumultuando adipisci conati sunt, quietis Respublica obtulisset.

en Espagne, ou que soit la Maison d'Autriche; & nous déclarer pour celle des deux, que nôtre intérêt demandoit que nous préférassions à l'autre. Mais j'avouë que je ne sçay pas bien quel jugement on doit porter sur ces avantages qu'on nous vante. Il me semble que *la persistance des Imperiaux en Italie* est bien combatuë & bien resserrée. Je ne connois pas assez Landau, Kaiservert, ni Liege, pour entreprendre de raisonner sur l'importance ou l'inutilité de leur prise; je vous prie de m'écrire ce que vous pensez sur ce sujet, vous qui plus voisin de ces conquêtes savez mieux que nous leur prix, & leur liaison avec les intérêts du Portugal.

J'ay ouy dire que les Marchands d'Angleterre & de Hollande avoient plus perdu à Vigo dans ce memorable avantage; que n'avoient perdu la France & l'Espagne, en cedant aux forces de leurs Ennemis. J'ay appris le malheur du Comte de Vvalstein, & j'ai bien connu que la France au moins avoit encore des Vaisseaux. On dit que ce Comte, avec qui j'avois lié

amitié, est dans les prisons de Paris. S'il vous est permis d'en approcher, je vous prie de le voir, & de le consoler; il ne sera pas fâché de vous parler, quand vous me nommerez à lui; & franchement je serois bien aise de savoir ce qu'il pense à present sur les forces de la France que, pendant qu'il étoit ici, il nous peignoit si foible, & si malheureuse.

Pardonnez-moy la petite digression que le souvenir d'un ami, & l'envie d'être instruit, m'ont fait faire. Je reviens au point dont je me suis écarté. Il n'est pas difficile de discerner qu'elle est celle des deux Maisons, que nous devons souhaiter qui s'établisse sur le Trône d'Espgne. L'Une nous a toujours persecutez, l'autre nous a toujours défendus: l'une nous a fait gemir sous les plus cruels fers que jamais peuples ayent portez dans les captivitez les plus dures; l'autre nous a aidez à sortir de l'esclavage, & nous a preservez d'y retomber.

Rappellons-nous la memoire des calamitez que nos peres ont veües; remettons devant nos yeux la peinture

vive & touchante, qu'en fit autrefois l'Archevêque de Lisbonne, dans l'Assemblée de ces Illustres Conjurez, qui furent les Libérateurs de la Patrie; lorsqu'ils remirent la Maison de Bragançe sur le Trône. Souvenons-nous de ce nombre infini de Seigneurs, & de Nobles, qu'il leur representa que l'Aûtrichien avoit fait égorger. Relisons le Bref d'absolution affreux & terrible, que ce Prince obtint du Pape, devant qui il se reprocha lui-même l'effusion horrible du sang innocent de deux mille Prêtres ou Religieux qu'il avoit fait mourir, pour assurer son usurpation.

Souvenons-nous en même tems de cette Heroine Portugaise, dont l'Histoire conservera à jamais la memoire. Le jour que s'exécuta l'heureuse conspiration, qui nous rendit la liberté, l'Illustre Dona Philippe de Villenes, arma de ses propres mains ses deux fils qui en étoient; & en leur donnant leur Cuirasses: *Allez mes enfans, leur dit-elle, éteindre la tyrannie & soyez seurs que si le succès ne répond pas à nos esperances, vôtre mere ne survivra pas au*

malheur de tant de gens de bien. C'est ainsi que pensoient alors, sur la Maison d'Aûtriche, les femmes mêmes en Portugal.

. . . La préférence que nous voulons acorder à la Maison d'Aûtriche, paroît si étrange & si inconcevable, que ceux qui en donnent le conseil, avoient que la pluspart des Portugais la trouveront injuste. Les uns parce qu'ils ne souhaitent pas la Guerre, disent ces Conseillers de la Guerre, les autres parcequ'ils ne trouvent pas qu'il y ait aucun pretexte legitime pour l'entreprendre, & les autres parce qu'ils ne peuvent croire que la France se porte jamais à concourir avec l'Espagne, pour la rendre plus puissante à nos dépens.

Affeurément ceux des Sujets de sa Majesté qui pensent ainsi, pensent avec beaucoup de justesse & de raison; mais on croit ici qu'il est aisé de répondre à leurs objections... Pour justifier que le sujet d'entreprendre la guerre est beau, glorieux & legitime, ils ne trouvent rien de plus beau ni de plus glorieux, point d'exemple plus digne d'être suivi ni d'être proposé à un Roi plein de ver-

tu, qu'une action que ce Roi a cent fois detestée lui même, enfin que l'évènement affreux du détronement de l'illustre & infortuné Jaques dernier Roi d'Angleterre.... Pouvoit-il y avoir une raison plus pressante, dit-on, pour unir tous les Princes Catholiques de l'Europe avec la France contre l'Angleterre, que la raison specieuse d'ôter cette Couronne à un Prince Calviniste? Cependant aiant tous mûrement deliberé.... ils se liguèrent contre la France, &c..... Ce prodige monstrueux, dans lequel on vit les défenseurs de la foy armez contre la foy; une domination étrangere établie sur les ruines de la domination legitime; tous les Souverains liguez contre leurs propres intérêts, pour favoriser l'usurpation; cet aveuglement des Princes, cet opprobre que les siècles avenir reprocheront éternellement au nôtre, devient donc la regle de nôtre conduite? Ainsi ce que l'Empereur entreprend contre Philippe V. ressemblé à ce que le Prince d'Orange entreprit contre le Roi Jaques; & ce qu'on nous propose de faire en faveur de l'Empereur est semblable à

ce que l'Empereur & ses alliez firent en faveur de l'usurpateur, cōtre le Roi legitime. O la noble & juste raison de faire la guerre ! O le digne modelle à imiter, pour acquerir de la gloire!

.. Alors nous refusâmes de nous liguier avec eux; alors nous demeurâmes constants dans l'alliance de la France.

Eussiez-vous jamais pensé, que le souvenir de cette tragique Revolution, dans laquelle le Roi de France a paru, un Roi suscité de Dieu, pour être l'asile & l'appui de l'innocence, & défendre seul contre tous, les droits sacrez de la Roïauté, & de la Religion également oprimez, dans laquelle il a été le seul digne d'être admiré & imité, fût capable de nous porter à nous declarer contre ce seul défenseur des Rois, qui nous a si souvent protegez & défendus nous mêmes, quād ceux pour qui nous nous declarons contre lui, nous ont ataqués?

.. Les autres exemples des Papes d'Empereurs & de Princes, qui en diferens tems se sont tous unis contre *un*; par la seule raison d'empêcher son trop grand pouvoir, ne meritent pas seulement d'être examinez; ce sont des traits histori-

ques recherchez avec soin, & entassez avec art ; Ces Papes, ces Princes s'unissoient tous contre une ambition demesurée, qui venoit à main armée pour conquérir; ou contre une usurpation manifeste qui détruisoit la domination legitime. Ce n'est pas là l'hipothese d'aujourd'hui. Aujourd'hui c'est contre un Prince appellé paisiblement par les loix communes de la succession par la volonté du dernier Roi, expliquée dans un Testament juridique, & par le consentement unanime des peuples, qu'on nous propose de nous unir. Où sont les Papes, qui en de pareilles occasions ayent souffert que leur nom ait paru dans des Ligues odieuses & contraire à toutes les Loix divines & humaines ? Est - il donc defendu aux Rois d'heriter ? Voulons nous en applaudissant à l'inconstance feroce, & aux sanglantes revoltes des Anglois, acôûtumer tous les autres peuples à les imiter, & à traiter leurs Rois, comme les Anglois traitent les leurs ? De croire que la France, dit-on encore, n'aideroit pas par la suite, l'Espagne contre nous, est une erreur manifeste.

Les liens du sang sont si forts entre l'Ayeul, & le Petit-Fils, qu'on doit presumer qu'ils seront unis en tout. . . . Charles I. Roi d'Angleterre se liguait avec la France contre la Hollande, parce qu'il avoit marié la Princesse Anne sa fille avec le Duc d'Orleans. . . . Les Anglois eux mêmes attribuent à d'autres raisons bien moins honorables l'alliance de leur Roi avec la France contre la Hollande ; . . . Depuis quand la voix du sang & de la nature parle-t-elle si haut, & se fait-elle si bien obéir d'as le cœur des Princes. . . Qui a jamais regardé ces considerations du sang, comme des raisons capables d'entraîner les Princes contre les interêts de leur Etat, de leur gloire, ou de leur ambition? A t'on vû que tant de mariages, qui avoient formé des proximités si étroites, & si souvent renouvelées entre les Souverains, aient empêché que la France & l'Espagne, ne se soient opiniâtement fait la guerre pendant tout le siècle passé?

Il est de l'interêt de la France, & de l'Espagne d'empêcher reciproquement, qu'une des deux Couronnes ne s'a-

grandisse plus que l'autre ; par consequent l'une ne souffrira jamais que l'autre envahisse le Portugal : les liens du sang ne prévaudront point contre un intérêt si sérieux. Il est encore de l'intérêt plus essentiel de toutes deux, de ne point faire, entr'elles, un partage du Portugal, à l'exemple de celui, que firent entr'eux du Royaume de Naples, Louis XII. Roi de France, & Ferdinand Roi d'Espagne. Par un semblable traité elles souleveroient de nouveau toute l'Europe contre elles ; & sans esperer de pouvoir nous détruire, elles s'exposeroient à se perdre. Nous n'avons donc rien à craindre, quand la Maison de France regnera en Espagne ; nous n'avons rien à craindre de ces liaisons du sang, foibles contre les raisons d'Etat..

..Il est étonnant que des présomptions si vaines & si mal fondées contre la Maison de France, nous aient déterminés si absolument ; & que tant de préjugés, contre la maison d'Autriche, si forts, si vrais, appuyés sur tant d'exemples du passé, ne nous aient pas seulement ébranlés.

RELLEXIONS

SUR LE

RENOUVELLEMENT

DU CAPITULAT

DE MILAN.

*Par l' Auteur de la Lettre d'un Suisse
à un François.*



A BASLE,

1706.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY

PHYSICS DEPARTMENT

5720 S. UNIVERSITY AVE.

CHICAGO, ILL. 60637

U. CHICAGO

PHYSICS



REFLEXIONS

S U R

LE RENOUVELLEMENT du Capitulat de Milan.

LE Renouvellement du Capitulat de Milan est fait: Mais les inquietudes vrayes, ou feintes, d'une partie des Louables Cantons, ne sont pas calmées: Les lettres que l'Empereur & Mr. de Greuth, son Agent, avoient écrites, sur ce sujet, sont encore montrées aux Catholiques, par les Protestans, comme une image de l'avenir, qui doit faire trembler les uns, & avertir les autres, de songer à leur sûreté.

La demande d'une Diette pour examiner & prévenir, s'il est possible, les suites dangereuses du Renouvellement; l'empressement des uns, pour l'ouverture de cette Diette, la froideur des autres; tout cela fait tant de bruit parmy les Etrangers mêmes, qu'il n'est pas étonnant que parmy les Patriotes, ce soit, depuis quelque temps, l'unique sujet de toutes les conversations.

Pour moy, fatigué de redire, à toute heure, les mêmes choses, aux différentes personnes qui prevenues en ma faveur, de plus d'estime que je n'en merite, me consultēt sur cette matiere, j'ai resolu de mettre mes pen-

féés par écrit, & de les donner au public, afin de n'être plus obligé de répondre aux particuliers. Je prie tout ce celebre Corps Helvetique, de qui j'ai l'honneur d'être membre, étant né dans un pais Coallié, de me pardonner la hardiesse avec laquelle je vais parler; & de se souvenir que la liberté qu'ont les Particuliers dans les Etats qui ne sont point Monarchiques, de réfléchir sur les affaires generales, & de communiquer leurs Reflexions, est une obligation de leur naissance, & non seulement un des plus beaux Privileges de la Republique, mais un des plus seurs moyens de la conserver & de l'augmenter.

L'Empereur, écrit aux Cantons Catholiques; Il les appelle, *Generaux, honorables & treschers*: mais les choses qu'il leur dit, ou qu'il leur fait dire, par Mr. de Greuth, ne prouvent que trop, qu'il les estime lâches, fordidés, & indignes, auprès de luy, de toute consideration: Il leur reproche ouvertement, en feignant de ne le pas croire, que l'avidité d'un vil profit, les a determinés à renouveler le Capitulat, & il les menace, comme il menaceroit des sujets Rebelles, ou d'infortunés Bavarois. Le stile haut & superbe, de la Maison d'Autriche, perce au travers de toute la moderation affectée. Le Roy de France écrit à ses sujets, avec plus de bonté & de douceur. Les Suisses ne voudront ils jamais se souvenir qu'ils sont des Souverains? Et ne voudront il jamais voir qu'on les traite presque comme des Esclaves; comme s'ils gémissoient encore, sous la Tyrannie des Gouverneurs Autrichiens?

5

Les derniers Memoires de M. de Greuth, meritent une consideration plus longue & plus serieuse. Ce Ministre a été l'interprete des Oracles d'Autriche. C'est lui qui, pour me servir de la noble peinture qu'a employée Mr. le Marquis de Beretti, dans cette sage & eloquente Harâgue qu'il a faite aux Cantons Catholiques, lors qu'il a renouvelé avec eux l'Alliance; C'est Mr. de Greuth, dis-je, qui a fait briller les eclairs, & gronder les Tonnerres, pour accompagner de terreur, la voix de son Souverain; afin que la volonté de l'Empereur fût regardée comme une loy, & cette loy, comme une loy sainte, semblable à celle que Dieu donna sur l'Orebe, dit Mr. de Beretti, *frà lo Spavento dei trioni e d'elle saette*. Il n'est pas nouveau aux Imperialistes, de représenter l'Empereur, comme une Divinité témoin l'Épître d'Imhoff, citée par l'Écrivain de nôtre Nation, dans une de ses lettres.

Quels objets de terreur ne sont point adroitement, jettés dans les Ecrits de Mr. de Greuth? Les Louables Cantons, dit-il, tirent presque tous leurs vivres de l'Allemagne, & des pays hereditaires. L'Allemagne & les pays hereditaires, les font subsister, non seulement, en leur fournissant les choses nécessaires à la vie, mais encore en leur donnant une sortie pour les denrées & les Fabriques de leur Commerce, qui sans l'Allemagne & les pays hereditaires, pourrieroient inutiles. dans la Suisse: Ainsi tout le Commerce de la Suisse s'aneantiroit, & bientôt une extrême misere accableroit tous les Cantons, par la faute de quelques

uns des Catholiques, si la Majesté Impé-
riale, justement irritée, interdisoit aux
Suisses, le commerce avec ses pays here-
ditaires & l'Allemagne.

Les Louables Cantons protestants,
poursuit-il, connoissent parfaitement, les
dangereuses suites de l'aveuglement des
Catholiques qui ont renouvelé le Capitu-
lar de Milan. Il ne faut pas douter, qu'ils
ne songent à leur conservation particulie-
re, & qu'ils ne separent leur cause, de celle
des insensés qui vont s'attirer pour un vil
interest, une longue & inevitable pauvreté.

Les Protestants, dit-il, encore, prendront
des mesures, feront des Alliances avec des
Puissances Estrangeres, se fortifieront & se
muniront contre les Catholiques abandon-
nés à l'indignation de l'Empereur. La Fran-
ce, continue-t'il, fait entendre aux Catho-
liques, que dans la guerre presente, il s'agit
de la conservatiõ de la Religion Romaine.

Il tâche de rejeter cette idée; il feint de
refuser les fausses impressions qu'il suppose
que la France veut donner: il assure, avec
une sincerité affectée, que l'interêt du Ciel
n'a aucune part dans les troubles de la Ter-
re. Il proteste que la succession d'Espagne,
pretendue également, par la Maison de
France, & par la Maison d'Autriche, est
le seul sujet qui arme tant de peuples, les
uns contre les autres.

Il loue les Catholiques, du zele, qu'à
l'exemple de leurs Ancestres, ils ont pour la
vraye foi: mais en même temps, il les avertit,
que les Protestans n'en auront pas moins,

pour l'Erreur, ainsi, si on l'en croit, les Interêts humains; le desir de conserver les avantages de l'Accord Hereditaire que les Catholiques violent, a ce qu'il dit, en renouvelant le Capitulat; les Interêts de la Religion; l'ardeur puissante sur tous les hommes, de defendre, chacun, ses Autels & son Culte; se joignent ensemble, & vont obliger les Protestans à déchirer le Corps Helvetique; à se separer des Catholiques; & à tâcher de les assujettir par la Force, s'ils ne peuvent les ramener par la Raison.

Toutes les miseres de la pauvreté, toutes les horreurs d'une funeste division, toutes les fureurs d'une guerre intestine sont les objets effrayants qui sont, par tout, repandus dans les memoires de M. de Greuth, comme les suites de l'infraction de l'Accord hereditaire, par le Renouvellement du Capitulat de Milan.

En même tems que M. de Greuth donne aux Suisses ces terribles peintures qu'il a travaillées avec beaucoup d'art & de soin, dans son Cabinet: en même tems, par une dangereuse adresse il renonce à la gloire de les avoir faites. Il fait publier par les Emissaires devoüés à la Maison d'Autriche, qu'elles lui ont été fournies par leurs Excellences de Berne; Que leurs Excellences, sont les plus fideles Conseillers de l'Empereur; Que le Ministre Imperial en Suisse, ne parle & n'agit, que suivant les inspirations de Leurs Excellences; Qu'il ne fait que leur prêter son nom & sa plume, pour expliquer ce qu'elles pensent. Ainsi M. de Greuth veut que

tous les Suisses croyent que ce sont les Bernois qui menacent leurs Compatriotes , de leur ôter la subsistance ; de les reduire à la mendicité ; de porter le fer & le feu chez eux ; de rompre l'union Helvetique, & de ravir la Liberté à la plus grande partie des Cantons.

« La France, dit M. de Greuth, bien tôt
 „ n'aura plus besoin d'eux , si la succession
 „ d'Espagne est adjudgée par le sort des armes,
 „ à la Maison de Bourbon ; La France, alors,
 „ ne songera ny a les assister, ny a les defendre,
 „ quand la pauvreté & la guerre les accableront. Elle sera ravie de voir verifier
 „ la prediction du fameux Prince de Condé
 „ qui, a ce que suppose Mr. de Greuth, disoit
*qu'un temps viendroit, ou les Suisses serviroient
 dans les armées Françoises , pour pain de munition.*

Que de malignité & de ruse dans toutes ces representations, & dans toute cette conduite ! mais en même temps , que de mespris pour les Suisses ! que de mauvaise opinion d'eux ! que de confiance dans l'ignorance & la stupidité qu'on s'imagine, qui les feront tomber dans les pieges qu'on leur tend ! Je veux faire connoistre toutes les faussetés contenues dans les Escrits de Mr. de Greuth ; Tout le venin & toute la noire malice des bruits qu'il fait courir contre leurs Excellences de Berne : Toute l'absurdité des vaines terreurs qu'il rasche d'inspirer aux Catholiques ; Toutes les suppositions sur lesquelles sont fondés les reproches qu'il leur fait , d'avoir manqué aux

Traittés & aux Alliances anciennement jurées avec la Maison d'Autriche; Enfin toute l'injure qu'il fait a la Nation entiere des Suisses, s'il les croit assez aveugles & privés de jugement, pour se laisser ebloüir par ses raisonnements, ou espouventer par ses vaines menaces.

1. Il n'y a nulle infraction a l'Accord Hereditaire, dans le Renouvellement du Capitulat de Milan: Ce sont deux Traittés differents: Ils dependent si peu l'un de l'autre, que de tout temps ils avoient esté faits avec des Puissances contraires, souvent ennemies.

2. Jamais le France n'a voulu faire croire que l'interest de la Religion eût aucune part dans la guerre presente. Mr. de Greuth suppose malicieusement, qu'elle veut le persuader aux Catholiques. Le but detestable de cette supposition, est aisé a appercevoir.

3. Il n'est point vray que Mrs de Berne, comme il en a fait courir le bruit, ayent composé le dernier Memoire qu'il a donné aux Cantons Catholiques qui ont renouvelé l'Alliance avec le Milanois. Cette opinion qu'il tafche de donner de Mrs. de Berne, est également contraire a l'amour qu'ils ont pour la commune Patrie & a la politique fine & esclairée qu'ils font esclater dans toute leur conduite.

4. Les menaces que Mr. de Greuth fait a tous les Suisses, d'une interdiction de commerce avec les pays Hereditaires & avec l'Allemagne, sont chimeriques. Les pays qui sont voisins des Suisses ont autant be-

soin de la Suisse pour leur commerce propre, que la Suisse a besoin d'eux, pour le sien. Cette interdiction feroit autant, & plus de prejudice aux Allemands qu'aux Suisses.

5. Les intérêts Generaux de l'Europe, la situation des pays, les intérêts particuliers de chaque Etat, les principes du Gouvernement de France, sont assez connus aux Suisses. M. de Greuth connoît trop peu luy même, les Suisses, s'il pense que tout ce qu'il leur dit du peu d'amitié de la France pour eux, & du proverbe du vieux Prince de Condé, les fera renoncer a la Foy de leurs anciens Traittés & aux avantages qu'ils en retirent.

Je reduis a ces cinq Articles, toutes mes reflexions, que je vais expliquer le plus nettement & le plus succinctement qu'il me sera possible.

Premier Article.

Il ne faut avoir qu'une mediocre teinture de l'histoire, pour sçavoir que la Maison d'Autriche ne s'est emparée du Duché de Milan, qu'en l'année 1535 & que dès l'année 1426. les Capitulars, ou les Traittés des Suisses avec le Milanois, sont connus aux Chronologistes.

Pendant plus d'un siecle qui s'est escoulé entre ces deux Epoques; tantôt les Princes de la Maison d'Orleans, tantôt les forces, tantôt Louïs XII. tantôt François I. Roys de France, ont possédé le Milanois. Jamais, pendant tout ce long cours d'années, & toutes ces vicissitudes, les Suisses n'ont laissé éteindre leur Capitulat: Ils ont toujours eu

soin de le renouveler avec les différentes Puissances qui ont possédé le Duché de Milan. Ainsi il n'est pas vrai que l'Accord Hereditaire avec la Maison d'Autriche, qui n'est entrée dans le Milanois qu'en 1535. soit la baze, soit la source, ou pour parler comme parloit il y a deux ou trois ans M. le Comte de Trautmansdorff, soit *le Tronc* d'ou est sorti comme *une branche*, le Capitulat de Milan qui coupé & separé du Tronc, n'auroit plus de vie & ne pourroit plus subsister.

Il n'est pas vray non plus, comme le pretent & l'insinüe plus humainement Mr. de Greuth, que l'Accord Hereditaire ait été *du moins l'occasion du Capitulat de Milan*; puisque l'un a long tems existé avant l'autre qui n'a commencé d'être qu'en 1474. C'est la necessité commune, ainsi que Mr. de Greuth ne peut s'empêcher de l'avoüer, qui a été la seule occasion, la vraye source, la vraye baze, & l'unique fondement du Capitulat de Milan. Les Cantons voisins du Milanois ont connu le besoin qu'ils avoient des peuples du Milanois: Et les peuples du Milanois ont connu le besoin reciproque qu'ils avoient des Cantons de Suisse, leurs voisins.

Notitiam primosque gradus vicinia fecit.

La necessité qui rend les bestes mêmes ingenieuses; ce besoin

Magister artis, ingenique largitor,
a enseigné aux deux peuples, la maniere de faire un Traité, & leur en a dicté les conditions: Ils l'ont fait pour un certain nombre d'années marqué. Ils ne l'ont appelé

Capitulat, que depuis l'année 1634. mais sous le nom simple d'Alliance, ils l'ont toujours fidelement observé. Ils l'ont renouvelé autant de fois, que les termes de sa durée ont esté expirés.

Cette Necessité maistresse, n'a jamais examiné les droits de ceux qui ont possédé le Milanois; elle n'a jamais entrepris de juger entre les differents pretendans a cet Estat. Elle a toujours reconnu le possesseur actuel. Elle a en divers temps, fermé les oreilles des Suisses, aux representations, aux promesses, aux oppositions des autres Puissances; lors que la Maison d'Autriche a voulu renouveler avec eux, le Capitulat de Milan. Par quelle raison veut-on qu'elle change aujourd'huy, de Nature & de Regles?

Cette Necessité, Loy si absolue qu'elle fait taire toutes les autres & n'en reconnoît aucune, cesse t'elle d'être, aussi tôt que la Maison d'Autriche cesse de posséder le Milanois? si elle ne cesse point; si la situation des pays; si les besoins des peuples sont toujours les mêmes, sous le Gouvernement d'un Prince François, comme sous celui d'un Prince Autrichien; quel tort ont les Suisses de la reconnoître, & de lui obeir aussi bien en faveur du François qu'en faveur de l'Autrichien?

Comment l'Empereur peut-il dire que c'est violer la Neutralité, que de renouveler le Capitulat avec Philippe V. Ce seroit la violer effectivement; ce seroit prendre parti

& se déclarer, que de chercher un autre Duc de Milan, que celuy que les Peuples de Milan reconnoissent. Ce seroit enfreindre l'ancienne Alliance avec eux, que de leur refuser le renouvellement sous pretexte qu'ils obeissent à un Ennemi de l'Empereur. Quelle partialité plus éclatante pourroit-on jamais reprocher aux Suisses, s'ils avoient fait ce que l'Empereur souhaitoit d'eux ?

A quoy servent tous les raisonnemens que fait M. de Greuth, sur les Droits du Seigneur Feodal, & sur le défaut d'Investiture ? Les François disent que l'Investiture a été demandée avec des protestations, qui tiennent lieu d'investiture, quand elle est refusée : mais qu'importe aux Suisses qu'elle soit accordée ou non ? Ils ne prétendent pas s'ériger en Juges. Ils se sont interrogés eux-mêmes ; Ils ont demandé à quel coin est marquée la monnoye de Milan ? qui est-ce qui regne à Milan ? qui est-ce qui est possesseur actuel ? qui est-ce qui est reconnu par les peuples de Milan ? C'est Philippe V. C'est donc avec Philippe V. qu'il faut renouveler le Capitulat. Ainsi le veut, ainsi l'ordonne la nécessité par qui le Capitulat a été établi. Il n'y a point d'autre Loy, il n'y a point d'autre Règle.

I I. Article.

„ On sçait bien, dit Monsieur de Greuth,
 „ que la France tâche de persuader aux
 „ Cantons Catholiques, que la Religion
 „ est interessée dans la guerre qui se fait

„ aujourd'huy , & que c'est par ce puissant
 „ motif de zele & de Pieté , qu'elle trou-
 „ ve moyen de les remuer & de les faire
 „ agir comme il luy plaît. Autrefois à ce
 „ qu'il dit , elle gouvernoit de même , les
 „ Protestans , elle n'a plus eu besoin d'eux ,
 „ & elle les a méprisez ; mais il avertit cha-
 „ ritablement les Catholiques , qu'il n'y
 „ a aucune querelle de Religion meslée
 „ dans les dissensions qui agitent l'Europe ;
 „ il s'agit simplement , dit-il , de la succes-
 „ sion d'Espagne.

Tant de soin pour détruire une opinion
 que personne n'a , & que personne ne songe
 à donner , n'est pas pris sans dessein. L'Em-
 pereur n'a presque point d'autres amis , ny
 d'autres Alliés que les Protestans. Il n'est
 pas assuré de les conserver toujours , s'il
 ne les retient par de plus pressantes raisons
 que celles du pouvoir , exorbitant de la
 France , de la Liberté de l'Europe , qu'il
 faut conserver ; de l'Equilibre qu'il faut
 rétablir entre les deux premières Puissances
 du monde.

Il connoît bien que la plûpart des hom-
 mes commencent déjà à sentir , qu'il est à
 craindre que la Puissance de la France ne
 decline trop : que la Liberté de l'Europe
 seroit dans un terrible danger si cette Puif-
 sance étoit abattue ; & que la balance dont
 il veut que l'on rétablisse l'équilibre , pen-
 che peut-être déjà trop du côté de la Mai-
 son d'Autriche. Il craint que parmy tant
 de Princes qu'une premiere idée mal confi-

derée a brusquement attachés à luy, soit dans l'Empire, soit dans les autres païs; quelqu'un ne fasse de justes reflexions sur les suites perilleuses d'un engagement si aveugle, si long, & si absolu avec la Maison d'Autriche.

Les hommes tout languissans, tout froids, & tout lâches qu'ils sont, sur l'accomplissement des preceptes de la Religion qu'ils professent, n'ont pourtant dans leurs cœurs aucun ressort qui les remuë & les entraîne plus fortement, que l'intérêt de cette Religion souvent si mal observée.

C'est par le mouvement de ce grand ressort, que l'Empereur se défiant de tous les autres qu'il a employez, tâche d'entretenir l'ardeur de ses Alliez, que la politique seule n'échaufferoit peut-être pas encore long-tems.

Il veut les arrêter par les liens de la Religion, plus difficiles à rompre, que tous les autres liens de la société humaine.

Il n'ose dire ouvertement qu'il est le Chef d'une Ligue Protestante; qu'il combat pour la défense, & pour l'accroissement de la Religion Protestante dans l'Europe, contre le Roy de France qui ne veut souffrir que la seule Catholique Romaine.

„ Il fait dire par ses Ministres que le Roy
 „ de France s'efforce de persuader aux Ca-
 „ tholiques, que leur Religion est une des
 „ principales causes de la guerre: que du

„ bon ou du mauvais succès des armes de
 „ France , dependent la conservation ou
 „ l'abbaissement de la Religion Romaine ;
 Il fait bien que les Catholiques auxquels le
 Roy de France n'a jamais rien fait dire de
 semblable , n'adjouteront pas de foy à cette
 supposition : mais il se flatte que les Pro-
 testants la recevront comme une verité.

Je ne say si les Protestans sont plus fer-
 vens dans le Christianisme , que les Ca-
 tholiques ; si leur zele pour la reforme ,
 les rend plus faciles à s'allarmer , ou si les
 longues traverses qu'ils ont souffertes , les
 peines qu'ils ont euës à établir leur Reli-
 gion ; la leur rendent plus chere ; leur
 font croire plus aisément qu'on songe à
 la détruire : mais il est certain que la moin-
 dre ombre de danger les inquiette , le
 moindre discours , la plus legere action
 excite leur défiance , & leur fait prendre
 des précautions : Ce caractere de zele ou
 d'opiniâtrreté , de prévoyance ou d'inquie-
 tude, naturel à tous les Protestans, est con-
 nu à la Cour de Vienne. Le Conseil Impe-
 rial attend donc avec raison , non seule-
 ment dans la Suisse , mais dans tous les
 autres pais , un grand effet , de ce discours
 cent & cent fois rebattu par les Ministres
 de l'Empereur ;

*Que le Roy de France veut persuader que la
 Religion est interessée dans la guerre pre-
 sente.*

Un tel discours dans tous les lieux du
 monde donne à penser aux Protestans. Oc-
 cupez

cupez des craintes de la Religion, ils n'ont garde d'écouter les Conseils de la politique; Ils n'ont garde de se détacher de l'Empereur, craignant s'ils ne luy aident pas à accabler le Roy de France, que leur Religion ne fût bien-tôt accablée par ce Monarque.

Pour moy je suis Protestant, aussi attaché à ma Religion que ceux à qui le Roy de France fait tant de peur: mais je ne sçauois croire que ce soit luy qui doive être l'objet de nos frayeurs. Je sçay que la Maison d'Autriche a été de tout temps la plus cruelle Ennemie des Protestans. Je sçay que par tout où elle a régné, elle ne s'est signalée que par ses cruautés contre eux; & je veux une fois examiner sérieusement, si en effet tous tant que nous sommes de Protestans & d'Erats Evangeliques, presque tous engagez dans l'Alliance de l'Empereur par la haine qu'on nous a inspirée contre le Roy de France; nous devons tant craindre & tant haïr ce Prince.

Déjà Monsieur de Greuth nous assure luy-même que le Roy de France protege puissamment les Protestans de Hongrie, & leur donne de continuels secours. Il ne haït donc pas les Protestans par tout. Il les a chassés de son Royaume? Peut-être que la politique a eu autant de part dans ce grand Evenement, que la Religion. Peut-être que si les Protestans en France avoient

B.

été aussi sages & aussi faciles à gouverner qu'ils le sont en Allemagne, jamais le Roy de France n'auroit songé à les faire sortir de ses Etats.

La Reforme ne s'est point établie en France, comme dans nos Cantons Suisses; par des voyes de douceur; par la persuasion des esprits & par les deliberations paisibles des Communautéz & des Peuples: Elle y est entrée par le tumulte & la sédition. Ceux qui en ont été les premiers Chefs ne songeoient pas moins à reformer l'Etat & à en changer l'ancienne forme, qu'à reformer la Religion & à en établir une nouvelle. Cet esprit d'inquietude & d'ambition s'est transmis de race en race, à tous les Protestans de France. L'autorité Royale dans ces derniers temps, l'empêchoit d'agiter les Provinces & d'ébranler la Monarchie comme autrefois: mais couvert il respiroit toujours, & il n'attendoit peut être qu'une occasion favorable pour éclater par de plus grands remuëmens que jamais.

Il faut le dire pour la justification du Roy de France: la pluspart des Protestans François que nous avons veus icy; la pluspart de ceux auxquels on a donné azile dans les Cantons Suisses, nous ont estonnés & nous ont fait avouer qu'il avoit eu raison d'en purger son Royaume. Infociables avec nous mêmes qui les recevions chés nous, ils travailloient à changer nôtre Commerce; Ils

vouloient nous donner d'autres Mœurs & d'autres coustumes que celles que nous avons héritées de nos Peres ; Ils vouloient nous gouverner & nous accommoder à eux au lieu de s'accommoder à nous ; Nous nous sommes estimés heureux lors qu'ils ont bien voulu passer dans d'autres Pais.

Parce que le Roy de France , pour la sécurité de son Estat , n'y a plus voulu avoir de pareils sujets toujours prests à faire ce qu'ont fait les Sevennols ; s'ensuit il que dans les autres Estats qui ne sont point de sa Domination , il veuille détruire les Protestants, au lieu d'entretenir avec eux une bonne & utile Alliance, s'ils vouloient bien la renouïer avec luy.

Cette opinion que les Ministres de l'Empereur tâchent de donner du Roy de France, comme du Destructeur de toutes nos Eglises, comme de leur Ennemi déclaré, qui ne les veut laisser paisibles en aucun endroit de l'Univers, aveugle plusieurs Princes & plusieurs Etats de l'Empire, les tient attachez à des Interêts absolument contraires aux leurs, & les fait peut-être courir à une ruïne plus prochaine qu'ils ne pensent ; Mais ce ne sont pas les erreurs de l'Allemagne que j'ay resolu d'examiner icy : Je rentre & je me renferme dans les Limites de la Suisse.

Jamais rien de si pernicieux n'a été jeté parmy les Suisses comme une pomme de Discorde, que ce discours empoisonné

que tiennent les Imperiaux ; Que la France veut faire croire que la Religion est interessé dans la guerre qui desole aujourd'huy l'Europe. Leur Intention est , que les Cantons Protestans pensent effectivement qu'on veut mêler la Religion dans cette guerre : Que depuis long-tems allarmez par mille autres discours non moins faux ny moins pernicious ; disposez à se défier toujours des desseins du Roy de France contre leur Religion , ils songent à prendre des precautions pour la conserver. Ces precautions leur feront faire ce que desja Mr. de Greuth assure hardiment qu'ils feront. Ils se fortifieront contre les Catholiques ; ils chercheront à faire sans eux , des Ligues avec des Puissances Etrangères , qui a tous moments se presentent de concert avec luy , & leur offrent des secours.

Les Catholiques de leur côté , ne seront pas tranquilles quand ils verront les defiances & les mesures des Protestants ; chacun craindra ; chacun songera à sa defense ; & les uns ou les autres pour n'être pas prevenus , voudront prevenir leurs voisins. C'est là le but que j'appelle *deestablie* , auquel tendent toutes les Negotiations de Monsieur de Greuth , & toutes les demarches des autres Ministres des Puissances Alliées de l'Empereur : Ils esperent qu'insensiblement les Suisses s'alieneront les uns des autres , & qu'enfin ces peuples guerriers , de l'aigreur secrete long-tems

fomentée, en viendront malgré eux-mêmes à la rupture ouverte & à la guerre civile.

Les intrigues cachées, les mouvements publics, les actions, les discours de tous ces Ministres plus ligués contre le repos de la Suisse, que contre la Grandeur de la France, font assés connoître aux moins clairvoyants ces dangereuses intentions. Aussitôt que la moindre étincelle s'enleve, aussitôt ils soufflent tous & tâchent d'allumer un grand feu. A quoy tent cet empressement avec lequel tantôt l'Angleterre, tantôt la Hollande, separées de nous par de si vastes mers, se jettent dans les plus petites affaires de la Suisse, prennent connoissance de la moindre broüillerie entre les deux Religions; offrent aux Protestants tous les secours dont ils auront besoin; les prient, les exhortent de résister aux Catholiques, de ne point plier, de ne point céder, de soutenir vigoureusement leurs Droits & leur honneur: A quoy dis-je, tent toute cette fatale amitié, si ce n'est à armer les Protestants contre les Catholiques?

L'intérêt qu'ont ces Puissances d'allumer la guerre en Suisse, est trop connu, & doit faire appréhender leurs Conseils pernicioeux. Je veux croire que les Anglois ny les Hollandois ne se proposent pas précisément de fournir à l'Empereur une occasion d'entrer en armes chés les Suisses, & de s'emparer de

tout ce qu'il appelle l'Ancien patrimoine de sa Maison; Mais ils veulent que les Suisses rappellent toutes les troupes qu'ils ont au service de la France. Ils ne sçauroient les y contraindre qu'en leur rendant ces troupes nécessaires dans la Patrie, s'ils pouvoient y exciter un tumulte assez grand pour obliger chaque Canton à s'armer.

Que la Suisse après cela perisse; Que les Sujets de chaque Canton se revoltent contre leurs Souverains: Qu'ils se servent de leurs armes pour se rendre libres & Souverains eux-mêmes; Que toutes les Républiques se détruisent; Que l'Empereur profite d'une si belle conjoncture pour envahir la Suisse; ou que nos autres voisins s'y jettent, la demembrent & la bouleversent sous pretexte de la défendre; Il n'importe aux Anglois & aux Hollandois, pourvû que dans l'instant present ils fassent souffrir à la France le préjudice, qu'ils croient qu'elle recevroit du rappel de nos troupes. C'est à cette fin cruelle pour la Suisse, & à ces moyens funestes d'y parvenir, que se dirigent toutes les manœuvres de Monsieur de Greuth; ses plaintes sur le Capitulat renouvelé; ses discours, ses Memoires, ses insinuations, & toutes les adroites intrigues des autres Ministres ses associés; leurs Conseils, leurs exhortations, leurs offres aux Protestans. J'espere que les Suisses verront

le Precipice , & l'éviteront. Ils connoîtront que le mal qu'on veut faire à la France ne la feroit pas perir , & retomberoit sur eux avec tant de violence , qu'ils ne se releveroient jamais.

III. Article.

Le bruit répandu dans toute la Suisse , que leurs Excellences de Berne ont dicté le Memoire de Mons. de Greuth , & que les principaux Seigneurs de Berne sont les plus affidés Conseillers , n'est pas moins pernicious que tous les autres discours dont je viens de parler. Je proteste avec sincerité , que je n'ajoute point de foy à ce bruit injurieux pour leurs Excellences. Je sçay bien que l'ardeur avec laquelle elles ont souhaité la convocation d'une Diette Generale pour deliberer sur les moyens de prevenir les malheurs que le Renouvellement du Capitulat de Milan doit faire craindre à tout le Corps Helvetique , a persuadé à la plûpart des autres Cantons , que ce bruit avoit des fondemens veritables ; Mais j'ay toujours creu que le sage Conseil de Berne avoit d'autres raisons de desirer une Diette generale , & d'autres affaires à y proposer.

Il peut estre que les intrigues & le credit de Mr. de Greuth dans le Canton de Zurich , ayent fait inferer dans la lettre d'invitation à une Diette generale , cette raison chimerique , fondée sur les malheurs qu'on craint que le Renouvellement du Ca-

pitulat, n'attire : Mais il ne peut estre que les Seigneurs de Berne ayent serieusement resolu de charger leurs Deputés d'en parler. Quel seroit ce soin prematuré, & si je l'ose dire, injuste & insensé ? Lors qu'on a veu Mrs. de Berne donner des troupes à l'Angleterre & à la Hollande ; Lors qu'on a creu qu'ils avoient fait des Alliances reelles & des Traittés de longue durée, avec ces Puissances ; lorsqu'il a semblé que c'estoit contrevenir a ceux qu'on a avec la France ; Les Catholiques se sont-ils soulevez ? ont-ils demandé des Diettes generales pour deliberer sur les moyens de prevenir les malheurs, que ces Traitez pourroient attirer sur tout le Corps Helvetique ; Ont-ils appelé pour ainsi dire, leurs Compatriotes en jugement, devant le Tribunal de la Patrie, pour leur faire rendre compte de leur conduite ?

Quels sont ces malheurs qu'on craint que le Renouvellement du Capitulat n'attire ? l'indignation, la colere de l'Empereur ; une rupture de l'Accord Hereditaire avec la Maison d'Autriche ; l'interdiction du Commerce avec les Pays Hereditaires & avec l'Allemagne. L'indignation, la colere du Roy de France sont elles moins terribles ? Une rupture de tous les Traittés avec la France ; une interdiction du Commerce avec la France, & avec le Milanois est elle moins à craindre pour la Suisse ? Les Protestans ignorent ils que la France

France est le seul pays, ou les Suisses ayant un service perpetuel & solide ? Ont ils oublié que ce service a élevé ou enrichi presque toutes les familles considerables aujourd'huy dans les Cantons ?

Mrs. de Berne ne connoissent ils plus la situation de leur propre pays & celle des Estats qu'occupe le Roy de France ? Ne se souviennent ils plus des craintes qu'ils ont voulu tant de fois donner des armes de France, a tous les Cantons ? Le Roy de France dira-t'on, n'est pas en état de rompre avec les Suisses, dans les conjonctures difficiles où il se trouve. Si c'est là la raison qui fait parler si haut les Protestants, ce sont donc les Suisses qui fiers des necessités presentes, donnent l'exemple à la France d'en abuser, contre d'Anciens Alliés; & de faire à son tour, pour se vanger en d'autres temps, ce que Mr. de Greuth tâche de leur persuader qu'elle fera.

Mais, pense-t'on que l'Empereur soit plus en estat que le Roy de France, de mespriser ou d'irriter les Suisses & de rompre avec eux ? Les conjonctures, les temps & les besoins ne sont ils pas les mêmes pour luy ? Quatre Batailles perduës luy seroient moins funestes que l'Accord Hereditaire entierement aboly, ou une partie des Suisses detachée de cet Accord. N'est ce point que les Protestants ébloüis par les peintures magnifiques que sans cesse leur font des prosperités de la Grande Alliance, le Ministres

C

qu'elle tient auprès d'eux, s'imaginent que l'Empereur a déjà des gages assurés du succès de la guerre, & d'un Triomphe prochain? Est-ce la prise de Nice & l'extrémité où est réduit le Duc de Savoye? Sont-ce les progrès des Allemands en Italie, pendant la dernière Campagne? sont-ce les exploits de Milord Marleboroug auprès de Treves, & en Flandres où la surprise fortuite & infructueuse des lignes a plus ruiné son armée qu'elle n'a fait de mal à celle des deux Couronnes? Enfin est-ce la situation florissante de l'Archiduc à Barcelonne, où on dit qu'à toute heure il apprehende de se voir enfermé par ceux mêmes qui l'ont appelé? sont-ce dis-je, toutes ces considérations qui font concevoir pour l'Empereur de si hautes esperances?

Plus je regarde cette disposition generale des affaires plus je refuse de croire ce que publient les Créatures de la Maison d'Autriche, que Mrs. de Berne devoüés absolument à cette Maison, conduisent toutes les demarches de Mr. de Greuth & dictent tous ses Memoires. Dans le dernier qu'il a donné je ne reconnois ny la fine politique, ny l'amour pour la Patrie, que Leurs Excellences ont toujours fait esclatter.

Je pense que je ne m'abuse point, lorsque je predis que cette Diette demandée avec tant de chaleur par les Protestants, & attenduë avec tant d'impatience par les

anciens Ennemis de la Suisse , comme un escuëil ou toute la sagesse des Suisses échouera & ou l'alteration des esprits au milieu des plaintes & des reproches reciproques , fera naistre enfin la discorde entre les deux Religions , produira un effet tout contraire. Mrs. de Berne qui semblent donner l'ame à toutes les resolutions des autres Protestants , les porteront par leur exemple , à ouvrir les yeux sur les dangers veritables qu'on leur cache , pour leur en faire apprehender de chimeriques , qu'on leur montre.

L'interêt commun de la Patrie éclairera & animera les Protestans aussi-bien que les Catholiques. Au lieu de se plaindre les uns des autres ; au lieu de se reprocher des Alliances , les unes justes & veritables , les autres moins équitables & peut-être supposées ; Tout le monde travaillera unanimement à deraciner toutes les semences des démêlez & de desunion ; à affermir la paix dans la Suisse , & à la procurer à tous les autres païs de l'Europe, s'il est possible. Les troubles de Neukirk & du Toggenbourg seront appaisez , & celui de Moutier Grandval , qui a peine commence , que déjà l'Angleterre tâche de l'augmenter ; en naissant sera étouffé par la justice & la prudence de Messieurs de Berne ; Je les connois trop bien pour n'attendre pas d'eux dans une si belle occasion , le seul remede , & la fin de toutes les aigreurs depuis

28

quelque temps excitées dans la Suisse, par ceux qui veulent profiter de ses desordres.

I V. Article.

Examinons presentement ces menaces de Monsieur de Greuth, & ces redoutables malheurs qui donnent lieu à la demande d'une Diète Generale. Je les ay déjà dépeints avec les plus fortes couleurs qu'on puisse leur donner. Ces malheurs ne peuvent être que la rupture de l'Accord Hereditaire & l'interdiction du Commerce avec l'Allemagne & les pais Hereditaires. J'ay fait voir que la conjoncture des temps, ne permettoit pas à l'Empereur de se broüiller avec les Suisses; de se declarer leur Ennemy, & de se les attirer pour ennemis. Vou-droit-il se priver du secours de tous les Suisses qui servent dans ses armées? & de tant de braves foldats, fortifier celles de ses Ennemis, qu'il ne trouve déjà que trop puissantes & trop nombreuses? Il n'oseroit renoncer à l'Accord Hereditaire. Je soutiens qu'il n'oseroit non plus, interdire aux Suisses le Commerce d'Allemagne & des Pays Hereditaires.

Les Suisses tirent des pays d'Allemagne des grains & du sel. Ces pays tirent des Suisses, les uns d'autres marchandises qu'ils ne peuvent trouver ailleurs; les autres de l'argent. Si le Commerce étoit interdit avec l'Allemagne, les Suisses porteroient leur argent aux François qui leur fourni-

roient du sel & des grains en abondance. Que sçait-on ? Les François se piqueroient peut-être, de leur donner le sel & les grains à meilleur marché que les Allemands ne les leur fournissent. Mais les Allemands ne sçauroient où aller charger les denrées qu'ils ont coûtume de recevoir des Suisses. Ainsi, de cette interdiction de commerce, l'obiet de nos frayeurs, les François profiteroient ; les Suisses ne souffriroient point ; les Allemands feroient les seules victimes. Pensera-t'on que l'Empereur ose jamais l'ordonner.

Quelle est donc la terreur panique qui agite tant d'hommes sages & courageux ? Est-ce que les Suisses semblables à de timides Oyseaux, s'il est permis de parler ainsi, veulent toujours s'épouventer de vaines représentations qu'un vent léger remuë ? Est ce qu'ils passeront toujours aux moindres discours des Ministres de l'Empereur, pour faire croire à tout l'Univers que leur seruitude n'est point finie, & que les regards seuls de leurs anciens Maîtres sont comme des foudres qui les éblouissent & les aveuglent ? Ne se disent-ils jamais à eux-mêmes que plus éclairez que leurs Peres ; non moins braves ; plus appliquez à la politique & au Gouvernement ; mieux munis ; ils sont assez puissants par eux-mêmes, assez asseurez du prompt secours de Grands Alliez Ennemis de l'Empereur, pour n'apprehender de sa

part, ny la force, ny la surprise, quand même abandonné à l'esprit d'imprudence & de vertige, il seroit assez aveugle pour rompre avec eux dans les scituations presentes ?

V. Article.

Que Monsieur de Greuth connoît mal les Suisses, s'il pense les persuader par tout ce qu'il tâche de leur insinuer sur l'esprit double & changeant, qu'il attribué aux François aussi prompts selon luy à mépriser des amys qui deviennent inutiles, qu'ardens à les caresser quand les besoins les y obligent. Ils n'en croiront que leur ancienne experience. N'avons-nous pas veu déjà plus d'une fois la France triomphante de ses ennemis & comme asseurée d'une longue paix, si quelque chose étoit asseuré dans ce monde perissable; Avons-nous veu que la Gloire luy ait fait oublier les Suisses? N'en a-t'elle pas toujours tenu à sa folde un nombre même plus grand que celui qu'elle est obligée d'avoir par les Traitez? Les autres Princes nouveaux dans nôtre Alliance & qu'on veut pourtant que nous preferions à la France, en ont-ils usé de même; N'ont-ils pas licentié les Suisses aussi-tôt que les besoins ont été passez?

Tout ce que Monsieur de Greuth ajoûte d'une espece de froideur qu'il veut faire appercevoir entre les Cantons Protestans & la France; s'il est vray, & si ce n'est

point comme une adresse Autrichienne qui publie comme déjà venu, ce qu'elle veut faire arriver; s'il est vray dis je, ne doit point être imputé à la France. C'est l'effet de cette fausse idée que les ennemis du Roy de France, & les ennemis aussi des Protestans ont donnée de luy comme du persecuteur de la Reforme & du Destructeur des Eglises dans tous les coins de l'Univers. Les fugitifs de France envenimez contre luy, ont appuyé cette idée: leurs discours ont peut-être un peu ébranlé nos Cantons Protestans.

On a écouté, on a craint, si on n'a pas creu entierement; on a commencé à avoir un peu d'éloignement pour la France; & comme il est ordinaire de s'imaginer que ceux qu'on n'aime plus ont aussi cessé de nous aimer, il seroit facile que les Cantons Protestans s'accoutumassent insensiblement à penser, que la France ne les considere plus comme elle a fait autrefois.

Je sçay qu'elle est toujours la même pour eux; & j'espere qu'ils se tiendront en garde contre les mauvais discours des ennemis communs & des fugitifs de France. Je sçay qu'on ne souhaite rien tant en France, que le rétablissement d'une sincere cordialité entre elle & les Cantons Protestans. Je ne puis sur tout, ignorer qu'il ne tient qu'à Mrs. de Berne d'être avec la France comme ils étoient du temps d'Hen-

ry IV. Loüis X I V. est le même pour eux, qu'étoit son Grand Pere ; quoy que Mr. de Greuth assure qu'on les abandonne ; & pour parler comme luy ; *Qu'on les laisse de côté.* S'ils s'examinoyent bien, ils trouveroyent peut-être que ce sont eux qui se- duits par tant de ruses dangereuses des ennemis, semblent vouloir *laisser la France de côté.*

Quelle seroit la felicité & la gloire de la Patrie, si on étouffoit toutes ces injustes défiances ? L'Alliée commune des Protestans & des Catholiques ne seroit plus regardée comme l'Ennemie secrette de quelques-uns, & deviendroit entre les deux Religions, par un retour sincere de tous les Suisses a elle, le Lien indissoluble d'une Concorde éternelle. Cette felicité n'est pas éloignée si les Suisses veulent bien ne regarder que leurs vrais Interêts, & ne se conduire que par leurs propres lumieres.

Pourquoy M. de Greuth abuse-t'il de ce grand nom du fameux Prince de Condé, respectable dans tout l'Univers ? Ce Pere des guerriers de son temps estimoit trop, aimoit trop. les braves soldats Suisses qui luy avoient si souvent aydé a remporter des victoires, pour parler d'eux avec ce mespris qui paroist dans le discours qu'on suppose qu'il a tenu. Quand il eût pensé ce que rapporte Mr. de Greuth ; il estoit trop sage pour le dire. Toutes ces mauvaises citations,

tions, toutes ces miserables Fables indignes de la gravité du caractère d'un Ministre, mesprisées par les Suisses comme elles le doivent estre, ne leur inspireront point contre la France, la défiance que Monsieur de Greuth veut leur donner.

Les Suisses ne vivent plus dans l'ignorance de leurs Peres. La vraye & la fine politique, autrefois l'appanage des seuls Italiens, est a present aussi cultivée en Suisse qu'en nul autre pays du monde. On connoist en Suisse les Interests généraux de l'Europe; On y connoist les Interests particuliers de chaque Estat, & leur liaison ou leur opposition à ceux de la Patrie. On y connoist sur tout, le sage Gouvernement de la France, & on ne croira jamais, que quand même elle auroit accablé tous les ennemis qui l'attaquent; enflée d'une prospérité passagere, elle voulût maltraiter les Suisses pour ne les plus retrouver, quand les temps de besoin & d'adversité revien-
droient.

Ce sont-là les Reflexions que j'ay faites sur le Renouvellement du Capitulat de Milan. Je ne crois pas qu'on en puisse faire d'autres plus desinteressées ou mieux fondées sur la verité.

F I N.

UVA. BHSC. BU 00585

UVA. BHSC. BU 00585

UVA. BHSC. BU 00585

OBSERVATIONS

SUR

LE MEMOIRE
donné par Mr le Baron de
Greuth, le premier de Mars
mil sept cens six, à la Diette
des Louïables Cantons Pro-
testans, assemblez à Aravv.

*Par l'Auteur de la Lettre d'un Suisse
à un François.*



A BASLE,

1706.



OBSERVATIONS
sur le Memoire donné par
M. le Baron de Greuth, le
premier de Mars 1706. à
la Diette des Louables Can-
tons Protestans, assemblez à
Aravv.

S I on n'étoit pas bien assuré que Mr le Comte de Trautmansdorff est encore à Vienne, occupé de plus grandes affaires, que des petites agitations de la Suisse; on le soupçonneroit d'être ici, & d'avoir dicté le Memoire que Mr de Greuth a présenté le premier de Mars 1706. à la Diette des Louables Cantons Protestans assemblez à Aravv. Assurément ce Memoire tient plus de la merveilleuse eloquence de Mr de Trautmansdorff, que de la judicieuse

4

conduite de Monsieur de Greuth.

Quel est le sujet du Memoire ? quelle a été, & dû être l'intention de ceux qui l'ont donné ? Certainement elle a dû être, & elle a été de prouver que les Loüables Cantons Catholiques en renouvelant le Capitulat de Milan, ont violé la Neutralité promise par tout le Loüable Corps Helvetique, ont enfreint l'Acord hereditaire, & ont manqué à la promesse qu'ils avoient faite, dit-on, en l'année 1702, de ne point renouveler le Capitulat. Ce sont là les trois reproches qu'on leur fait dans le commencement du Memoire. Il faut avoüer qu'ils sont importants; ils renferment toute la question dont il s'agit à present; ils ont déjà causé la convocation de deux Diettes, & ils sont le principal sujet d'une Diette generale qui va bientôt s'assembler.

En effet, si les Loüables Cantons qui ont renouvelé le Capitulat de Milan, étoient reconnus transgresseurs de la Neutralité promise par

§

tout le Corps Helvetique, infracteurs de l'Acord hereditaire, & violateurs de leur promesse particuliere; la conduite fiere de l'Empereur, les menaces contre eux, les plaintes à la Diette de Ratisbonne ne paroïtroient pas aussi étranges, ni aussi mal fondés qu'e'les le paroissent. Il ne seroit pas étonnant que les autres Loüables Cantons blâmassent leurs Coalliez, fissent tous leurs efforts pour les ramener à la raison, & les abandonnassent à leurs sens pervers, & à la colere de l'Empereur, s'ils ne pouvoient les remettre dans les voies de l'équité.

Examinons les preuves sur lesquelles on établit des faits si sérieux & si graves; preuves desquelles on conclut hardiment, *sans craindre de se prostituer publiquement devant tout le monde*, pour me servir des termes de Mr de Greuth; on conclut, dis-je, qu'au lieu de féliciter les Loüables Cantons Alliez du Milanois sur le renouvellement

6

du Capitulat, il faut plutot gémir
sur leur aveuglement, & plaindre
leur malheureuse destinée.

Toutes ces preuves sont divisées
& renfermées en six Articles.

Dans le premier, on ne parle
d'autre chose que de quelques mar-
chandises appartenantes au Louable
Canton de Zurich, arrêtées autre-
fois à Milan, à ce qu'on prétend,
& restituées presque sur le champ.

„ Exemple, dit-on, qui fait voir
„ que les ennemis de l'Empereur
„ ne manquent pas de volonté;
„ qu'ils manquent seulement de
„ puissance pour maltraiter les LL.
„ Cantons.

Dans le second article, on parle
des anciennes dispositions de Phi-
lippe I I I. & de Philippe I V. Rois
d'Espagne, & des renonciations
des Reines de France à la succes-
sion d'Espagne: Argumens sur les-
quels l'Empereur établit son droit
à cette succession, & sur lesquels
on a cent & cent fois fait voir à
l'Univers, qu'aucun fondement rai-

sonnable ne pouvoit être fait. Les Vandales, & les Parthes, Hilderich, Gillimer, & Justinien trouvent leur place dans cet article, & font bien voir, à ce que croit Mr de Greuth, que ce n'est pas l'Empereur qui a commencé la guerre.

Dans le troisième Article on assure serieusement, & l'on s'efforce de demontrer, que ceux qui comparent la Diette de Ratisbonne au Parlement de Paris, & les Princes de l'Empire aux Ducs & Pairs de France, se trompent grossierement.

Dans le quatrième Article on examine les utilitez que les Louables Cantons Catholiques Alliez du Milanois ont toujours tirées du Commerce d'Allemagne, & des païs hereditaires. On compare ces utilitez avec celles que leur peut produire l'Alliance du Milanois. On assure que sans renouveler le Capitulat ils pouvoient jouir des unes & des autres.

Dans le cinquième Article on avertit les Louables Cantons, que

le Roi de France paie en papier, les Officiers de ses troupes, & que quelques-uns de ces Officiers contrains par la necessité, ont negocié ce papier avec des personnes mêmes de ce pais - ci, à trente pour cent de perte. Remarque tres-importante, & qui a une grande liaison avec ce qui se traitoit à la Diette d'Aravv. On fait après cela une recherche curieuse & exacte, de tout ce que les Rois de France ont deu autrefois, ou doivent encore à present aux Suisses. Une infinité d'historiettes triviales, & la plûpart fausses, sont rapportées. Celle surtout, du Colonel de Glatis, qui demanda son congé à Henri I V. donne un grand jour aux matieres dont il s'agit. Il ne faut pas douter qu'elle n'ait été tirée des Memoires de Mr de Trautmansdorff, & que ce grand Ministre ne soit parti d'ici bien fâché, de n'avoir pas pû employer lui-même un si beau trait dans ses savantes Harangues.

Dans le sixième Article, pour

dégoûter les Suiffes du fel & des grains que la France offre de leur fournir, on expose en termes couverts, la defolation de la Baviere, & on fait voir comme derriere un voile, la main de Dieu vengeur étenduë sur les peuples, qui osent se détacher de l'Alliance de l'Empereur.

Voila, si je ne me trompe, tout ce que contiennent les six Articles importants du Memoire de Mr de Greuth. Mes lumieres sont courtes & bornées. Je ne suis point accoutumé à raisonner comme les grands Ministres. Je cherche l'ordre & la netteté. Tout ce qui détourne mon esprit du point de vûë qu'on lui a proposé: tous ces grands noms de Vandales & de Parthes, de Justinien & de Gillimer, bien loin d'attirer mon respect, lors qu'ils sont amenez hors de propos dans la question, me revoltent contre l'Orateur. Je suis bon & simple Suiffe, l'érudition vaine ne me touche point, ce ne sont que les conse-

consequences nettes & suivies qui me frapent. Je prie donc Mr de Greuth de m'instruire, & de m'apprendre comment de toutes ces belles choses que je viens de rapporter, tirées de son Memoire, on peut conclure que les Louables Cantons Catholiques, Alliez du Milanois, ont en renouvelant le Capitulat, violé la Neutralité promise, enfreint l'Acord hereditaire, & manqué à la promesse qu'ils avoient faite en l'année 1702 ?

Si de tant de raisonnemens, & de tant de faits alleguez, quand même ils seroient veritables, & accordez par les ennemis de l'Empereur, on ne peut pas faire ces trois inductions qu'on attendoit de voir prouvées, à quoi servent-ils ? A quoi sert tout le Memoire de Mr de Greuth ? si ce n'est à montrer que ne pouvant persuader les Louables Cantons Protestans, il cherche à les aveugler & à les étourdir par de vains discours.

Si les ennemis vouloient repon-

dire, il leur ouvre une belle carrière. Lors que sans nécessité il parle des testamens de Philippe II I. & de Philippe I V. des renonciations des Reines de France, & des pretendus droits de l'Empereur à la succession d'Espagne; lors qu'il rapelle, dis-je, ces titres si souvent détruits par les Ecrivains de France, n'aprehende-t'il point qu'on ne se souviene de ce qu'a dit un Ecrivain de nôtre Nation; Que les Autrichiens ne se lassoient jamais de repeter, & de rebatre sans cesse les mêmes choses; Que confondus aujourd'hui sur un mauvais argumens demain ils l'alleguoient encore sans honte, n'aians plus d'autre ressource dans leur mauvaise cause, que celle de fatiguer leurs adversaires à force de repetitions?

Lors qu'il parle de Diette des Rois de France aux Suisses, & des paiemens qu'il pretend que le Roi aujourd'hui regnant fait en papier à ses Officiers, ne craint-il point qu'on ne se souviene des deux cens

florins du Rhin, que l'Empereur
 par l'Acord hereditaire est obligé
 de paier à chacun des LL. Cantons,
 qu'on ne lui demande en quelle
 monnoie le paiement en a été fait?
 ne craint-il point encore qu'on ne
 lui jette devant les yeux, ce mal-
 heureux Convent de Capucins,
 deux fois ravagé par les Allemans
 dans l'Etat de Venise, malgré la
 Neutralité? La pauvreté même pil-
 lée inhumainement, & dépoüillée
 par les troupes de l'Empereur? Ne
 vaudroit-il pas mieux qu'il paiait
 en papier, que de les obliger en leur
 refusant leur solde, à commettre
 des actions si horribles? mais je le
 repete, à quoi servent toutes ces
 injurieuses representations contre
 la France? Prouvent-elles ce que
 Mr de Greuth avance contre les
 LL. Cantons Alliez du Milanois?
 Je vais malgré lui, le ramener
 au sujet de son discours, & faire
 voir que ces Cantons contre lesquels
 il tâche d'allumer tant de haines,
 n'ont ni violé leur parole donnée,

ni enfraint l'Acord hereditaire, ni transgressé la Neutralité promise.

I.

En l'année 1702, Mr de Trautmansdorff toujours inquiet, & appliqué à chercher ce qui pouvoit troubler le Corps Helvetique, se plaignit de ce que les LL. Cantons Alliez du Milanois, entretenoient l'Alliance avec cet Etat, malgré les esperances, & les pretentions contraires de l'Empereur. Il fit retentir tous les Cantons, de ses cris :

„ Qu'on violoit l'Acord Hereditaire : Qu'on faisoit une Alliance avec l'ennemi declaré de l'Empereur, & qu'on alloit obliger sa Majesté Imperiale, malgré elle, à lancer tous ses foudres contre la Suisse. Une partie du Corps Helvetique voulut bien lui donner la satisfaction, de demander aux LL. Cantons Catholiques Alliez du Milanois, pourquoi ils mettoient Mr de Trautmansdorff dans une si furieuse colere ? Ils repondirent qu'ils n'avoient fait, ni ne faisoient

aucune Alliance nouvelle ; Qu'ils entretenoient seulement avec la bonne foi helvetique , & suivant les saintes regles de leurs Ancestres, l'ancienne Alliance avec le Possesseur du Milanois, laquelle selon les termes exprés du Capitulat, devoit durer cinq années après la mort de Charles II. Roi d'Espagne. Cette declaration simple & juste, qui força Mr de Trautmandorff lui-même à se taire, peut-elle être apellée une promesse formelle de ne point renouveler le Capitulat avec Philippe V ?

Declarer en 1702, qu'on ne faisoit point d'Alliance nouvelle, & qu'on entretenoit seulement l'ancienne, comme on y étoit obligé, est ce promettre qu'en 1706, on ne renouvellera point cette ancienne Alliance, & qu'on preferera les passions de l'Empereur aux raisons essentielles, qui obligent les peuples du Milanois, & les peuples des LL. Cantons voisins de cet Etat, à entretenir toujours entre eux l'Allian-

ce renouvelée tant de fois, & sous tant de Princes differens ? On s'étonne comment Mr de Greuth a pu avancer qu'elle n'avoit commencé que sous Philippe II. Roi d'Espagne: Il a peut-être voulu dire qu'elle n'avoit commencé avec la Maison d'Autriche que sous ce Prince: mais il ne doit pas trouver mauvais que les Suisses se souviennent, qu'elle est connue dès l'année 1426, ainsi que le Genevois l'a dit dans ses Reflexions; & qu'elle a depuis été renouvelée avec tous les Possesseurs du Milanois, de quelque sang, & de quelque Maison qu'ils aient été. Mais après tout, quand elle n'auroit commencé absolument que sous Philippe II. s'enfuit-il qu'on n'ait pas dû, qu'on n'ait pas pu la renouveler avec Philippe V ?

J'ai fait un recit vrai & fidele, de ce qui s'est passé sur ce sujet en 1702, y aura-t-il quelque homme raisonnable, qui en le lisant puisse trouver que la declaration citée

dans le Memoire, soit une promesse de ne pas renouveler le Capitulat ? Pourquoi donc Mr de Greuth offense-t-il si cruellement les Cantons Catholiques Alliez du Milanois ? Pourquoi les accuse-t'il d'avoir manqué à leur parole ? A-t-il oublié que la parole des Suisses est inviolable & sacrée ?

II.

‘ Pour laver les Cantons Catholiques Alliez de Milan, du second reproche qu'on leur fait d'avoir enfreint l'Acord hereditaire, il suffiroit peut-être de renvoyer Mr de Greuth aux reflexions du Genevois : Mais je veux ajouter encor quelque chose à ces reflexions, & à force de convictions tâcher d'empêcher une fois, s'il est possible, un Autrichien de recommencer sans cesse le même cri ? & de presenter toujours aux hommes comme des veritez incontestables, des faussetez reconnues de tout le monde.

L'Acord hereditaire n'est qu'un Traité de paix perpetuelle entre la

Maison d'Autriche & les Suisses. qui n'oblige les deux parties qu'à de fideles égards l'une envers l'autre, & à l'entretien d'un bon voisinage. Acord bien different des Traitez d'Alliance de la France avec les Suisses. Ces Traitez obligent les deux parties à se défendre & à se secourir reciproquement d'hommes, d'artillerie, de munitions, &c.

Jamais l'Acord hereditaire ne s'est étendu sur le Milanois, dans le tems même que ce Duché appartenoit à la Maison d'Autriche. Jamais les premiers Empereurs Autrichiens qui ont fait cet Acord, n'ont pretendu qu'il dût avoir cette extension. Jamais les Suisses n'ont voulu souffrir qu'il la receût.

L'Empereur Maximilien, le premier Prince Autrichien qui a contracté l'Alliance hereditaire avec les Suisses, voulut peu de tems après l'avoir faite, détourner les Louables Cantons Voisins du Milanois, de renouveler l'Alliance de cet Etat avec Louis X I I. Roi de France,

qui en étoit pour lors possesseur : Il ne leur représenta point qu'ils violeroient l'Acord hereditaire : Il leur remontra seulement que le Milanois étoit un Fief de l'Empire : & ils ne laisserent pas de renouveler l'Alliance.

La même occasion du Renouvellement de l'Alliance avec le Milanois se presenta quelques années après, pendant que François I. Roi de France tenoit le Duché de Milan, & que Charles-Quint petit fils de Maximilien gouvernoit l'Empire. Charles-Quint fit les mêmes représentations que son pere, & ne parla point non plus que lui de l'Acord hereditaire.

Ce Prince commença en l'année 1553, à vouloir lui donner cette enorme extension, que lui attribuent aujourd'hui les Autrichiens. Etonnez d'une pretention si nouvelle, tous les Deputez des treize Cantons demanderent en 1554 à Ascanius Marfus Envoié de Charles V. quels étoient les pais qu'il pretendoit

être compris dans l'Acord hereditaire? L'Envoié repondit hardiment:
 „ Tous les païs que possede, qu'a
 „ possédez, ou que possedera un
 „ jour la Maison d'Autriche. Il ne
 pouvoit mieux que par une reponse
 si extraordinaire, faire connoître
 aux Suisses que la pretention de
 son Maître étoit chimerique: Aussi
 se contenterent-ils de lui demander
 ironiquement, si l'Angleterre où
 regnoit alors Philippe II. étoit aussi
 comprise dans l'Acord hereditaire?
 & ils ne changerent rien à leur an-
 cien sistême.

Ils expliquerent nettement ce sis-
 tême à Philippe I I. en l'année 1557.
 par l'Abscheid de la Diette com-
 mencée à Bade au mois de Fevrier
 de cette année. „ Nous ne croions
 „ pas, disent-ils, que l'Acord here-
 „ ditaire s'étende jusqu'au Mila-
 „ nois, Naples, Sicile, & aux autres
 „ païs que sa Majesté Roiale pos-
 „ sede presentement. Ils parlerent
 encore plus clairement dans un au-
 tre article de l'Abscheid de la même

Diette. „ Chaque Deputé, disent-ils, dans cet article „ aiant exposé „ ses ordres, l'intention & volonté „ de Nosseigneurs de tous les Cantons, „ excepté Basse, est que de „ leur côté, ils veulent observer, „ confirmer, ratifier, & faire publier, „ suivant l'ancien usage, l'Acord „ hereditaire selon son sens litteral, „ & ainsi qu'il a été conclu avec „ l'Empereur Maximilien de tres- „ loüable memoire.

Il est bien certain que le Milanois n'étoit pas compris dans l'Acord hereditaire, lors qu'il fut conclu avec l'Empereur Maximilien; ainsi decider qu'il doit être observé selon son contenu litteral du teins de cet Empereur, c'est en excepter bien formellement le Milanois. En conformité de cette decision, & par un autre Abscheid de la Diette de S. Jean en l'année 1565, tous les LL. Cantons declarerent en termes exprés, que la ligue hereditaire ne s'étendoit point à l'Etat de Milan; & les Ministres d'Espagne en demeurerent d'acord.

Mr de Greuth a-t'il pû, sans violer le respect que tout honnête homme doit à sa propre conscience, & à la verité connue, a-t-il pû, n'ignorant pas ce que je viens d'exposer, acuser les LL. Cantons Alliez du Milanois, d'avoir enfraint l'Acord hereditaire par le renouvellement du Capitulat?

III.

C'est encore avec moins de justice, qu'il les accuse de violer la Neutralité promise de bouche & par écrit à Mr le Comte de Trautmansdorff. Mr de Greuth a sans doute entre ses mains, cet Ecrit, qu'il appelle promesse de Neutralité: s'il veut bien se donner la peine de le relire, il y verra avec quelque sorte de honte, peut-être, sa propre condamnation, & la justification entiere des LL. Cantons qu'il accuse. Tout le Corps Helvetique declare dans cette promesse, qu'il observera saintement & inviolablement l'acord hereditaire, selon son contenu litteral; ce sont les propres termes de la

promesse : „ Entendu dans un sens
 „ sain, ajoute-t-on, & suivant l'e-
 „ xemple & les declarations que les
 „ pieux Ancestres ont faites de
 „ tems en tems. Les LL. Cantons
 „ assurent après cela : „ Que leur
 „ intention est d'observer encore
 „ exactement dans les conjonctu-
 „ res importantes du tems, la Neu-
 „ tralité qui a toujours été s'avan-
 „ tageuse à leur chere Patrie.

Cet acte qui promet la Neutra-
 lité, & qui en même tems restreint
 l'acord hereditaire à son contenu
 litteral, dans un sens sain, confor-
 mément aux declarations que les
 pieux Aucestres ont faites de tems
 en tems, ne reserve-t'il pas par
 cette restriction, le renouvellement
 du Capitulat de Milan, comme un
 Traité non contraire à l'acord here-
 ditaire, & par consequent entiere-
 ment compatible avec la Neutra-
 lité ?

La Neutralité n'est pas plus vio-
 lée par le renouvellement du Capi-
 tulat de Milan, que par l'observa-

tion des anciens Traitez avec la France. Le Capitulat de Milan est aussi separé de l'Accord hereditaire, que le sont les Traitez avec la France. Même antiquité sacrée, mêmes droits respectables dans l'un comme dans les autres, même force, même vigueur, même nécessité, mêmes obligations reciproques sont le fondement de l'un, & des autres. Que Mr. de Greuth accuse donc tout le L. Corps Helvetique de violer la Neutralité, en observant ses Traitez d'Alliance avec la France, ou qu'il cesse d'accuser les LL. Cantons Alliez du Milanois, d'avoir violé cette Neutralité en renouvelant le Capitulat.

Je croi que son Memoire aussi indigne d'être lû, que je pense avoir assez montré qu'il l'est, ne laissera pas de faire sur les esprits de tous les LL. Cantons, un plus grand effet que l'Auteur même n'a esperé. Il les reunira au lieu de les diviser; il leur fera connoître l'innocence de leurs Compatriotes, & l'aveugle-

ment de ceux qui les accusent. Aveuglement que sans doute Dieu lui-même repand sur les accusateurs, pour confondre la malignité de leurs desseins, & faire triompher la justice & la Concorde.

Les LL. Cantons Protestans, que depuis si long-tems, par tant de sollicitations publiques, & d'intrigues secretes on tâche de broüiller avec les Catholiques, s'apercevront du piege dangereux qu'on leur tend, pour perdre également les Catholiques & les Protestans.

Ils se souviendront de l'admirable maxime que Grotius raporte de Solon. *Solon docuerat, dit il, beata fore Respublicas, in quibus alienas injurias, quisque suas existimaret.* De jure bel. ac. p. l. i. c. 5.

Heureuses les Republicues dans lesquelles chacun regarderoit les injures faites à son Compatriote, comme si elle lui étoient faites à lui même! Ils considereront avec ces yeux de charité, & d'union, necessaires à la felicité & à la conservation des Republicues, l'injure que l'Empereur veut faire aux LL. Cantons Alliez du Milanois: Ils embrasseront genereusement la defence de ces Cantons menacez si injustement: & ils feront envier par toutes les Nations, la gloire, & le bonheur du Corps Helvetique immortel & invincible, aussi long-tems qu'il voudra bien être uni avec lui même.

F I N .



XIV. LETTRE

MONSIEUR,

Je devrois vous rendre aujourd'hui les mêmes reproches que vous me faisiez il y a quelque tems ; & vous attaquer avec le même vers d'Horace que vous m'adressiez,

*Sic raro scribis, ut toto non quater
anno*

Membranam postcas

D'où vient que vous m'abandonnez si inhumainement ? Ce n'est pas répondre à mes lettres que de les faire imprimer.

Je recevrois les vôtres si vous m'écriviez : l'interdiction des Postes n'est

A

pas generale dans toute l'Europe ;
l'aveuglement des Hollandois n'a pas
été si contagieux, & ne s'est pas esten-
du jusques sur la Suisse. Aucun des
Ministres de ces Puissances possédées
par le Démon de la Guerre, qui au
lieu de la Prudence & de la Politi-
que, fait présider à leurs Conseils
la Haine & la Fureur, ne s'est encore
avisé de proposer aux LL. Cantons
de deffendre aux habitants de nos
montagnes d'écrire à ceux de la
France.

Je croy même qu'on peut assûrer
que, quoyque ces Puissances ayent
fait aux Cantons des demandes &
des propositions non moins étranges
& non moins estonnantes, elles n'o-
seront jamais hazarder celle d'une
rupture si déraisonnable. Ce n'est pas
qu'il n'est plus possible de former au-
cun jugement sur l'avenir ; la politi-
que la plus éclairée s'égaré, & se
perd dans les maximes nouvelles &
incomprehensibles que suit aujour-
d'huy presque toute l'Europe. On
diroit que les peuples ont conjuré,

pour agir directement contre leurs véritables intérêts ; & ce qu'on voit arriver chaque jour apprend à ne plus douter de rien , & à tout appréhender.

Le flegme des Hollandois s'est démenti le premier : Il s'est changé en un feu petulant , qui ne les laisse plus réfléchir ; leur conduite écartée du point fixe de leur ancien & sage gouvernement ; comme une machine hors de son pivot , n'a plus d'affiète certaine, ny de consistance affermée. Ils font la guerre à leurs anciens & vrais amis ; ils combattent pour leurs plus redoutables ennemis ; ils suivent les conseils de leurs plus dangereux concurrents dans le commerce.

Cette supériorité tant de fois affectée , qu'on a même souvent voulu porter jusques à la domination , cette supériorité , dis-je , toujours prétendue sur eux par les Anglois , ne les inquiète plus. Ils s'y soumettent d'eux mêmes , ils les aident à l'établir : ils prennent plaisir à s'aveugler , & à oublier ce qui se passa au

A ij

commancement du dernier siecle.

Il s'émût en Hollande, entre les deux celebres Professeurs de Leyde, Gomar & Arminius, une dispute de Théologie, débatuë avec tant de chaleur, & avec tant de Partisans d'un & d'autre côté, qu'elle pensa causer un schisme dans la Religion, qui en eût infailliblement entraîné un dans l'Etat. Les Etats Generaux travailloient avec beaucoup de douceur & de prudence à calmer le trouble & à pacifier les esprits, sans decider la question dangereuse. Jacques I. , qui regnoit alors en Angleterre, saisit avec hauteur l'occasion de flatter l'orgueil de ses sujets, en étendant la suprematie d'Angleterre jusques sur la Religion de Hollande : Il entreprit de terminer la querelle en Souverain, & de juger sur la matiere contestée, en Maître & en Chef Absolu.

Il écrivit son sentiment aux Etats Généraux ; il condamna la doctrine d'Arminius ; il leur marqua le parti qu'ils devoient prendre ; il les mena-

ça de sa colere s'ils ne se soumet-
toient à ses decisions ; & soit par les
lettres , soit par les memoires de son
Ambassadeur , condamnant avec au-
torité le nouveau choix qu'on avoit
fait d'un professeur à Leyde , après
la mort d'Arminius , il donna publi-
quement , non des conseils charita-
bles , mais de vrayes loix , & de vrais
ordres sur la Religion de Hollande.

Les Etats Généraux étonnez d'un
zele si impetueux & si hardi , & que
toute l'Europe regardoit comme une
entreprise sur leur liberté , se condui-
sirent avec cette sagesse , qui en ce
tems là ne les abandonnoit point : Ils
remercierent le Roy de ses soins , &
de son amitié ; ils le comblèrent de
loüanges , sans déferer à ses volon-
tez ; & sans l'irriter , ils conserverent
leur independance. La Reine Anne
a été plus heureuse , que Jacques I.
Elle a attaqué le commerce de la
Hollande comme il en avoit attaqué
la Religion ; mais les Hollandois
d'aujourd'huy n'ont pas aperceu le
piege ; ou s'ils l'ont senti , ils n'ont

A -iiij

pas sceû l'eviter , comme avoient fait leurs Prédecesseurs.

Je me laisse entraîner sans règle aux pensées qui me viennent ; & puisqu'elles m'ont conduit à cet intérêt du commerce Hollandois , il faut que j'use de la liberté des lettres , égale à celle de la conversation ; & que sans m'embarasser de donner à mon discours une suite mieux rangée , je vous explique tout ce que je pense sur ce sujet.

La difference que la situation des pays , les mœurs , & les coûtumes des peuples mettent entre la Hollande & l'Angleterre , est connuë de tout le monde : tout le monde sçait que les Hollandois ont une facilité , & une ancienne passion de commercer même avec ceux , contre qui ils font la guerre : possession , & facilité que les Anglois n'ont jamais euës , & que puet-être plus outrez , plus feroces dans leurs haines , & dans leurs guerres , que ne sont les autres peuples , ils seroient fâchez d'avoir , ou de mettre en usage. Ils

connoissent bien pourtant tout l'avantage qu'apporte aux autres. cette facilité ; mais tourmentez d'une maligne jalousie ; cet avantage , dont ils ne voudroient pas même profiter , s'ils l'avoient , ils l'envient à leurs voisins : Ils ne peuvent souffrir que leurs voisins en jouissent. Voila la principale , & peut-être la seule raison , qui a rendu les Anglois si constants , & si opiniâtres à demander l'interdiction générale & absolue du commerce des lettres & des postes.

Les Hollandois n'ont été touchés ny de la bonte de se soumettre , sans aucune raison , au caprice des Anglois , qui leur ont imposé une loy si dure ; ny de la crainte de perdre , par cette aveugle complaisance , les moyens de disputer toujours contre l'Angleterre la superiorité du commerce , qu'ils n'ont point encore cédée. Je suis étonné que les plus habiles negocians de l'Univers n'ayent point fait sur les suites de cette dangereuse interdiction les reflexions , qui devoient les empêcher de l'ac-

A iiij.

corder. La haine contre la maison de France a-t-elle en un moment aveuglé tous les Deputez, qui composent l'assemblée des Etats Généraux ? Les passions, qui entraînent les petits mortels dans le précipice, devroient-elles entrer dans ces grandes ames nées pour conduire les autres ? Je pensois que leur nature approchant de celle que Lucrece attribue à la divinité, dans une noble indifférence, étoit libre & affranchie des affections & des troubles qui agitent le vulgaire.

Si mota à nostris rebus se junctaque :
Nec bene promeritis capitur, nec
tangitur ira.

Ceux qui gouvernent les peuples, ne devroient être sensibles qu'aux véritables intérêts des peuples.

Sous quelque couleur qu'en envisage l'interdiction, il est impossible qu'on n'aperçoive le dommage inévitable qu'elle fera tomber sur la Hollande. Deux abîmes opposés & également dangereux, de quelque côté qu'elle tourne, s'ouvrent sous

ses pas. Car ou l'interdiction ne s'observera point avec l'exacte & inhumaine rigueur, que les Anglois veulent; les Etats Généraux dissimuleront les fraudes & l'inobservation; & les commerçans semblables à deux personnes qui s'aiment, que les difficultés piquent & enflamment davantage, & qui malgré les obstacles, & les défences, se communiquent leurs pensées, & se rejoignent enfin, trouveront moyens d'entretenir leurs anciennes correspondances sous des noms masqués, & de fausses enveloppes: ou l'interdiction sera gardée barbarement; tout commerce cessera; & sera absolument aboli. En l'une & en l'autre de ces deux suppositions, tout est pernicieux pour les Hollandois.

Si l'interdiction n'est qu'une vaine menace, une loy accordée par force, & dont on n'a pas dessein de maintenir l'exécution; les Hollandois s'atirent l'inimitié des Anglois que cette mauvaise foy irritera d'avantage que n'eût fait un refus noble &

A V

généreux ; ils amassent gratuitement sur leurs têtes toute l'horreur , toute l'indignation de l'Europe entière , à qui cette défense du commerce des lettres paroît une espèce de barbarie inouïe , & sans exemple parmi les peuples civilisés ; & sans procurer aucun bien à la cause commune , ils allument entre leurs sujets , & ceux de la France & de l'Espagne , une de ces aversions générales , une de ces haines éternelles de Nation contre Nation , souvent si funestes , & toujours contraires à la bonne politique.

Les Souverains peuvent se haïr entre eux , ils peuvent à leurs démêlés publics , à leurs guerres ouvertes & déclarées , joindre des querelles & des animosités personnelles ; mais s'ils connoissent bien l'intérêt de leurs Etats , ils doivent empêcher qu'une nation , dans le tems même qu'elle est armée pour égorger l'autre , ne se laisse emporter à un acharnement de fureur , qui passe dans l'ame de tous les particuliers , & qui succede de ra-

ce en race , sans pouvoir jamais s'éteindre. Les tems & les interêts changent ; les Princes meurent , ou se reconcilient : les peuples sont immortels , & rarement se pardonnent. Cependant de ces inimitiés de nation, une fois excitées par quelque injure trop cruelle & trop odieuse , & fomentées en suite par une longue guerre , naissent des contre-tems infinis, & sans remede. En vain les Souverains réunis par une paix solide , & des interêts communs , font marcher les deux nations sous les mêmes Eten-darts , le souvenir de l'offence , cause de l'averfion ancienne , se reveille , fait quelque fois perdre des batailles, & déconcerte tôt ou tard les mesures les plus justes & les desseins les plus importans.

Supposons aprésent que l'interdiction sera rigoureusement observée ; & dans ce cas , outre le danger que je viens de montrer , qui est encore aussi évident , regardons les malheurs plus prochains , qui vont infailliblement accueillir les Hollan-

A vj

dois. Il est certain que la ruine des Negocians particuliers entrainera celle de tout Etat, qui n'est composé que de negocians, & qui tire toute sa force & toute sa puissance du seul commerce. Telle est la Hollande, il est presque impossible que l'interdiction des Lettres ne cause la perte de la pluspart des negocians particuliers de Hollande, & par consequent celle de la Republique.

Combien ces negocians ont-ils de correspondans en France, & en Espagne, qui aujourd'hui constans & de bonne foy, tant qu'ils sont, pour ainsi dire, sous les yeux de leurs associés, lors qu'il ne seront plus veillés & entretenus par une mutuelle correspondance, se laisseront peut être tenter & corrompre par l'occasion? L'homme est homme par tout, & en Espagne & en France, aussi bien qu'ailleurs, les vertus les plus fermes sont sujettes à des chûtes: Ils s'aproprieront peut-être par des faussetés & des ruses, qu'ils auront le tems de bien concerter, les effets,

qui sont en dépost entre leurs mains ?

Combien qui sont aujourd'hui solvables & en état de satisfaire leurs correspondants, deviendront insolubles par la longue interruption du commerce, & par l'interdiction des Lettres ?

Combien d'autres mourront, & laisseront les effets de leurs correspondants à des heritiers, qui n'ayant aucune connoissance des vrais propriétaires, ou feignant de n'en avoir aucune, les partageront entr'eux; & dans la suite, après une longue jouissance, ne voudront plus, ou ne pourront plus les rendre ?

J'avouë que ces malheurs menacent l'Angleterre aussi bien que la Hollande; & je sçay qu'en quelque maniere, quoy qu'avec beaucoup de disproportion, ils sont peut-être à craindre pour les negocians François & Espagnols qui ont des correspondans & des effets en Hollande, & en Angleterre, de même que pour les Hollandois & les Anglois, qui en ont

en France & en Espagne. Mais qu'el-
 le difference, infinie y a-t'il entre ces
 puissants Royaumes : & la Hollande ?
 En Espagne & en France le commer-
 ce, assés souvent trop negligé, n'est
 presque qu'un ornement de l'Empi-
 re, & une surabondance de forces,
 & de richesse. En Hollande c'est le
 seul nerf, c'est le pain, c'est la vie,
 c'est l'ame de l'Etat. Si le Commer-
 ce non seulement tomboit, mais s'il
 s'alteroit un peu considerablement la
 Hollande periroit : Il n'en est pas de
 même des autres Etats ; la France sur-
 tout, sans le commerce, moins florif-
 tante à la verité, mais toujourns tres-
 puissante subsisteroit.

Enfin les Hollandois n'ont-ils
 point considéré, que la France &
 l'Espagne aussi bien que la Hollande
 & l'Angleterre, sont pleines d'un
 nombre infini de Commerçans infe-
 rieurs & subalternes, qui avoient ac-
 coûtumé de travailler & de bâtir de
 grandes fortunes du gain des affaires
 qu'ils faisoient avec ces celebres &
 premiers negocians, qui embrassent

toutes les Mers, qui à l'Exemple du Soleil visitent, & échauffent les quatre parties du monde; & qui sçavent faire executer leurs ordres dans des Païs, où le nom des Rois de l'Europe est à peine connu? Ces negociants du second ordre ne voudront point perdre les avantages de leur industrie. Condamnez presque à loisiveté par la rigoureuse interdiction, & privez de ce gain, qu'ils faisoient sur les marchandises, qu'ils tiroient des Anglois & des Hollandois, ils porteront ailleurs leur commerce, ils chercheront d'autres commerçans au défaut des Anglois & des Hollandois, & ils en trouverons.

Ils feront connoître aux Espagnols, que les marchandises que les Anglois & les Hollandois envoyotent en Espagne pour les Indes, & dont les retours se faisoient en or & en argent pour la Hollande & l'Angleterre, se peuvent fabriquer, & se fabriquent déjà presque toutes en France, & qu'ainsi le commerce des Indes se peut faire, sans l'entremise

des Anglois & des Hollandois. L'avidité de gagner, la nécessité mere de tous arts donneront de la hardiesse & du genie à des negociants François & Espagnols: les Indiens aimeront autant les marchandises, qui viendront de la main des François, qu'ils aimoient celles qu'envoyoient les Anglois ou les Hollandois: le commercer des Indes se fera sans eux: les Espagnols se desacoûteront d'eux, ne les connoîtront plus; & l'argent, qui entroit dans leurs païs, enrichira d'autres Provinces.

Non seulement ils s'exposent à perdre leur Commerce dans les Indes Occidentales; ils s'exposent encore à l'affoiblir, & à le ruiner insensiblement dans l'Orient. Le Commerce d'Orient a un si grand rapport avec celui qui se fait aux Indes d'Occident par l'Espagne, que l'un ne peut tomber qu'en même tems l'autre ne souffre. C'est rarement avec les ouvrages, qui sortent des Manufactures d'Europe, que les Orientaux font l'échange de leurs marchandises; Ils

ne connoissent presque dans le Commerce que les matieres d'Argent ; Et d'où les Anglois & les Hollandois tireront-ils une assés grande quantité de ces matieres , lorsqu'ils auront forcé les Espagnols à se passer absolument d'eux dans le Commerce de leurs Indes ?

On dit que l'Angleterre s'aperçoit déjà des effets malheureux de l'interruption du Commerce avec l'Espagne. Ces petites Gazettes , ces especes de Registres , & de Journaux , qui deux fois la semaine , paroissent à Londres , & apprennent au Peuple les affaires les plus importantes du Commerce , sont devenues muettes sur la quantité d'especes qui se fabriquent dans les Hôtels de la Monnoye , dont ils iustruisoient autrefois le Public ; Les gens de la Thresorerie leur ont imposé silence sur cet Article. On ne veut pas que le Peuple connoisse le préjudice déjà trop sensible , que lui apporte la Guerre.

Il est juste que les Anglois soient

les premiers punis , & sentent les premiers les suites funestes de cette extrémité violente , à laquelle ils ont porté la rupture. Mais pourquoy les sages Hollandois se sont-ils laissez entraîner par cet affreux tourbillon? Pourquoy en se faisant du mal à eux-mêmes , ont-ils voulu en faire aux autres Etats neutres ou leurs amis, qu'ils n'ont point consultez? Tels sont la Suede , le Dannemark , la Pologne , presque toute l'Italie , la Suisse , auxquels l'interdiction des Postes causera peut-être plus d'embarras & de pertes , qu'à ceux même, contre qui elle a été faite. Le Commerce est une chaîne , dont un Anneau tire tous les autres.

Voilà ce que je pense sur ce nouveau raffinement de rupture. Apprenez-moy à vôtre tour ce que vous pensez sur les bruits qui courent. On dit que le projet des Alliez pour la Campagne de cette année en Flandres , est de prendre Ostende ou Anvers : les mouvemens de leurs Troupes confirment ces bruits. Les Anglois ont ai-

dé l'année passée les Hollandois, à prendre dans la Gueldre des Places, qui n'ont point été remises à l'Empereur; Les Hollandois aideront cette année les Anglois à prendre quelques Places Maritimes qui ne seront point non plus renduës à l'Empereur.

Je ne seray point étonné, ni de ce que la restitution de ces Places ne se fera point, ni de ce que l'Empereur souffrira avec une espece d'insensibilité un refus qu'en d'autres tems il prendroit pour un juste sujet de rupture. Il a plus d'une vûë dans ses desseins, & plus d'un but qu'il substituë l'un à l'autre, s'il ne peut pas avec le secours des Anglois & des Hollandois conquerir toute la Monarchie Espagnole, il tâchera d'en emporter une partie pour l'Archiduc son Fils, & de faire en Italie ou ailleurs un nouvel établissement considerable: & si ces deux vûës ne réussissent point, il en a encore une autre que le bonheur des deux premières conduiroit certainement à sa fin, mais que leur malheur ne déconcertera point.

Je ne veux point faire avec vous l'homme plus éclairé ni mieux instruit qu'aucun autre, & qui a sçeu penetrer dans les Confeils les plus secrets des Princes. Ce ne sont que des conjectures que je vais vous donner; mais elles sont fondées sur une apparence si frappante, que s'il ne les faut pas croire absolument, il les faut craindre du moins, & il faut se preparer contre les événemens possibles, dont elles portent l'idée dans nôtre imagination.

Je pense donc que l'Empereur prête son nom en Flandres; & le pretexte de ses chimeriques droits, aux Anglois & aux Hollandois, avec qui il est peut-être convenu qu'il les laissera agir, & s'emparer pour eux-mêmes de tout ce qu'ils pourront usurper dans cette partie de la Monarchie Espagnole. Ce n'est point trop acheter la possession du reste de la Monarchie, ny même seulement celle des Etats qui en dépendent en Italie. Si par le moyen de ses Alliez il ne peut obtenir l'une ou

l'autre de ces deux recompenses, les Anglois & les Hollandois en ont une troisieme à lui donner, en reconnoissance des conquêtes, qui leur aura procurées. Ils lui prêteront leurs Armes pour forcer l'Empire, à renoncer aux formalitez des Elections: elles ne sont déjà plus qu'une formalité, & qu'une veine ceremonie: mais elles inquiettent toujours la Maison d'Aûtriche. Ils lui prêteront, dis-je, leurs Armes, pour achever de détruire les restes de liberté, qui sont encore en Allemagne; pour en rendre le gouvernement entierement despotique; & pour l'assurer à perpetuité à la Maison d'Aûtriche. Que sçait-on, si l'Empereur pour les encourager à le servir plus ardemment dans cette troisieme vûë, ne leur fait point secrettement esperer quelques nouveaux avantages, quelques nouvelles libertez dans l'Empire, en faveur de la Religion Protestante?

Quiconque voudra bien examiner la conduite de l'Empereur & celle de ses Alliez, les demandes qu'il

leur fait de la restitution des Places par eux occupées, ses instances publiques sur ce sujet, l'intervention de l'Electeur Palatin, ses Memoires presentez aux Etats Generaux, ses exhortations, & ses conseils sur l'union necessaire au bien de la cause commune; le peu d'égard que les Hollandois ont pour les demandes de l'un & pour les remontrances de l'autre, le peu de division & d'aigreur, que leurs délais affectez, & leurs refus mêmes jettent entre l'Empereur & eux; enfin le peu de soin & d'attention qu'il a lui-même à prendre des mesures plus certaines, pour s'asseurer mieux les nouvelles conquêtes; cet abandon aveugle avec lequel il se livre à la bonne foy des Anglois & des Hollandois; quiconque examinera, dis-je, toutes ces veines demonstrations données au Peuple pour l'amuser, ne pourra s'empêcher de soupçonner, comme moy, un jeu de collusion secrette entre l'Empereur qui le plaint, & ses Alliez qui ne le satisfont pas. Il

y a fans doute dans leurs Traitez d'Alliance , quelque nœud , quelque mystere inconnu , quelque Article reservé & caché : & ce nœud , ce mystere ne peut être autre chose , que ce que je viens de vous expliquer.

Déjà un détachement de Troupes Hollandoises est entré dans l'Empire , sous le pretexte de secourir l'Empereur , & de l'aider à reduire à l'obeïssance les Electeurs revoltez. Peut être qu'il sera bien-tôt suivi par de nouveaux secours plus puissans , & jamais les Allemands n'ont été plus exposez , qu'ils le sont , aux incursions étrangères : Ils n'ont plus de tems à perdre ; c'est à present qu'il faut que l'Allemagne délibere , si elle favorisera le parti des Electeurs , qui n'ont point d'autre dessein , que d'établir la paix dans l'Empire , pour y conserver la liberté ; ou si elle prendra celui de l'Empereur qui allume la guerre intestine dans l'Empire , pour y introduire l'Esclavage.

Je ne suis donc point surpris , de

l'indifference, avec laquelle l'Empereur regarde les projets & les expéditions de ses Alliez; Que la Flandre entiere soit ravagée; & que chacun d'eux en arrache une partie: que lui importe dans les vûës qu'il a? Mais que les Hollandois ayent donné leur consentement au dessein d'attaquer avec toutes les forces de l'Angleterre, Anvers, Ostende, ou quelque autre Place sur la Mer; c'est ce que je ne puis concevoir.

Ne connoissent-ils point les Anglois? Ne penetrent-ils point dans les intentions de ces Insulaires qui depuis qu'ils ont été chassés de France, regardent toujours la terre ferme avec autant de convoitise; qui ont vu avec tant de douleur Dunquerque sortir de leur mains; & qui ont fait de sa restitution tant d'aigres reproches à un de leurs Rois les plus respectez? Les Hollandois marchent donc, & vont prodiguer le sang & la vie de leurs Sujets, hazarder peut-être la fortune de tout leur Etat, pour donner aux Anglois un Port dans la Flandre

Flandre. Insensez qu'ils sont, ils font cependant des vœux au Ciel, ils demandent la victoire. Il faudroit écrire sur la porte du Palais où s'assemblent leurs États généraux, le Vers de Juvenal.

Exvertère domos totas, optantibus ipsis

Di faciles.

Dieu les haira peut être assez pour les exaucer.

Que deviendroient leur commerce ? Que deviendroient leur liberté, & leur République, s'ils avoient de si dangereux voisins, si jaloux, & si habiles dans le commerce, si hardis & si impetueux dans la Guerre ? Pensent-ils que cette Nation fiere & audacieuse, qui malgré les continuelles attaques de tant de Rois de France a defendu si long tems, & possédé de grandes Provinces au delà de la Mer; ne sera point tentée d'envahir la Hollande, après l'avoir ruinée, ou en sera détournée par la consideration de l'ancienne alliance ?

O misere ! ô aveuglement des hommes ? Je vous l'ay déjà dit, il semble

B

qu'une yvresse generale se soit emparée de tous les esprits, & anime tous les peuples à travailler contre eux mêmes. Les Suisses, dont toute l'Europe a jusques à present admiré la conduite moderée & pleine de circonspection; eux qui ont si bien fait voir par tant d'exemples de sagesse & de valeur, que l'esprit & les vertus naissent dans tous les climats, quelque sauvages qu'ils soient; les Suisses mêmes se sentent de cet étourdissement general.

Vous ne m'en avez rien écrit, vous avez ménagé ma delicatessé sur l'honneur de ma patrie; mais je n'ay pas ignoré leurs craintes, leurs inquietudes, & leurs deferences aux Conseils suspects & dangereux des amis de l'Empereur. Messieurs de Berne & de Zurik prêtent toujours l'oreille aux discours des Ministre de Hollande & d'Angleterre, qui ne songent qu'à broüiller les Cantons entr'eux, & avec leurs anciens amis.

Ces deux Puissances ne haïssent, ny n'aiment les Suisses: ny voisinage, ny

interêts communs , ny anciennes liaisons , & correspondances ne les attachent aux Suisses : elles ne viennent les chercher aujourd'huy que pressées par le besoin des affaires presentes ; aussi tôt que le besoin sera cessé , elles redeviendront étrangères aux Suisses , & ne les connoîtront plus. S'ils sont un jour attaquez , elles n'auront ni le pouvoir ni la volonté de les secourir. Les Suisses mêmes trop éloignez , separez d'elles par trop de terres & de mers , ne les appelleront pas. Elles ne songent donc qu'à leurs propres interêts , dans les propositions qu'elles font faire aux Suisses , & ne songent point aux interêts des Suisses. Elle les ignorent, ou veulent les ignorer.

Il est aujourd'hui de l'interêt de la Hollande & de l'Angleterre , que les Suisses se broüillent avec la Maison de France , & s'attachent à celle d'Aûtriche : mais est il de l'interêt des Suisses d'écouter seulement les malignes & adroites suggestions , que leur font faire la Hollande & l'Angleterre, pour les conduire , sans qu'ils s'en aperçoi-

B ij

vent, à un changement si étrange & si à craindre ? Je conviens que c'est l'interêt seul qui doit former ou rompre les amitez entre les Souverains : et il est la corruption des hommes : ce qui fait horreur dans la morale des particuliers, est devenu une règle & une maxime incontestable dans la politique des Princes. Considerons donc quel est l'interêt des Suisses entre le Roy de France & l'Empereur, afin de connoitre quel est le parti qu'ils devroient prendre.

Qui des deux Monarques, ou du Roi de France, ou de l'Empereur, ont-ils plus de raison d'aprehender ? Celui qui est pour eux le plus redoutable, ne doit jamais être leur ami ; c'est celui là qu'ils doivent toujours empêcher de s'agrandir, de peur que devenu supérieur à l'autre par leur amitié, il ne les opprime eux-mêmes. Dites-moi à present quel ombrage bien fondé ils peuvent prendre de la puissance du Roi de France ? A-t'il quelques droits ou quelques pretentions sur leur país ? A-t'il même quelque convenance, qui

le sollicite à l'envahir ? Lui importe-t'il pour les grands desseins qu'on lui attribue , lui importe - t'il de devenir leur maître & de detruire leur liberté ? Il lui importe seulement d'être toujours leur ami & qu'ils soient toujours ses bons & fidelles Alliez.

L'Empereur est-il dans la même indifferance à leur égard ? Leur est-il permis de vivre dans la même securité au sien ? Ses pretentions sur la Suisse sont connues; il ne les dissimule point, il ne cache point le desir de les faire valoir, & de rétablir sur nous l'ancienne autorité de ses pere abolie par les nôtres. Ces Mazures antiques, ces ruines du Château d'Apsbourg que ses Ambassadeurs vont regarder, & considerer avec tant de respect, & de soin, sont toujours presentes à ses yeux, elles le pressent, elles l'animent toujours à entrer les armes à la main dans nos montagnes, pour conquerir le patrimoine de sa Maison. C'est donc l'Empereur qui est à craindre; ce n'est donc pas lui que les Suisses doivent choisir pour leur amy ; ce n'est pas pour lui

B iij

que doivent être leurs tolerances, s'ils ont à en avoir pour quelqu'un. Ce ne font ni les Hollandois, ni les Anglois qui doivent être nos conseillers dans une occasion si importante. Le danger que nous courons, si par nos deferences à ses volontez, nous accoutumons l'Empereur à n'être point refusé, le danger, dis-je, que nous courons de voir bien tôt les prieres changées en ordres, ne touche point les Anglois ni les Hollandois. Après tout nous ont ils appellez à leurs conseils, les uns, lors qu'ils ont dethroné leurs Rois; les autres lorsqu'ils ont erigé leurs Provinces en republique? pourquoy les appellerons-nous aux nôtres?

Demandez, je vous prie, à mes chers compatriotes, quelle seroit leur triste & affreuse situation, si l'Empereur parvenoit au but de ses desseins s'il changeoit la forme de l'Empire, & le reduisoit en état Monarchique; s'il en rendoit la succession hereditaire; enfin s'il laissoit à son fils une autorité despotique & absolue sur toute l'Allemagne, semblable à celle que les

Rois ont en France : ne conviendront ils pas avec moy que eette puissance formidable les engloutiroit ? Ne conviendront-ils pas avec moi que le premier exploit du Roi des Romains maître de l'Allemagne seroit d'attaquer les Cantons & de les reunir à sa Monarchie ? Il le feroit avec d'autant plus de facilité, que ses armes seroient décorées d'une apparence de justice, & autorisées par des droits specieux. Pourquoi travaillerons nous donc à élever un comble sur nos têtes, dont nous prevoyons qu'elles seront écrasées ? Pourquoi nourrissons nous un Lion, que nous savons qui devorera nos Enfans, si nous le laissons croître ?

Quoy ? Nous nous inquietons de la marche & du voisinage des troupes Françoises, qui passent, & qui ne songent qu'à s'éloigner au plutôt de nous ? Et nous ne nous inquietons point du sejour eternal de l'Empereur à nos portes, de l'établissement qu'il se fait en Allemagne, de la puissance insurmontable qu'il y fonde, des forteresses.

B. iiij

pour ainsi dire, qu'il élève contre nous, & des machines qu'il construit pour nous enchaîner ? J'appelle ainsi toutes les mesures qu'il prend pour affermer l'Empire à perpétuité dans sa famille, & pour usurper sur l'Allemagne toute l'autorité souverainé, qui ne doit appartenir qu'au Corps entier de la république Germanique.

Les Suisses doutent ils que l'Empereur, à l'exemple de tous ceux de sa famille qui l'ont précédé, ne se soit proposé ces deux points de vûe pour objet de son ambition ? Doutent-ils que depuis qu'il regne, il n'ait travaillé sans relâche, & qu'encore apresent il ne travaille plus ardemment que jamais à y parvenir ? S'ils en doutent, je leur aprens qu'il l'avoüe lui même. Il l'avoüe, dis je, il s'en fait un sujet de gloire ; & il veut bien que toute l'Europe le sache.

Croyons en le témoignage d'un savant homme, qui après avoir épuisé toute son éloquence, & toute sa flatterie, dans la magnifique Epître qu'il adresse au Roy des Romains, à la tête

de ce bel Ouvrage , qui comprend l'Histoire genealogique de toutes les maisons de l'Empire ; après avoir dit que le Roi des Romains à la taille & le visage d'un Dieu , *Os humerosque Deo similis* ; après lui avoir attribué la divinité même , *numini ejus* ; après tout cela n' imagine rien de plus doux encore à ajoûter, sinon que l'Empire est donné à perpetuité à la Maison d'Autriche. *Historiam enim, dit il, complectitur primum Austriacæ Sacratissimæ Familie, dein Imperii Romano Germanicis illi sine fine dati.*

Pensez-vous que M. Imhof , quand il a parlé de la sorte, n'ait pas été bien assuré qu'il tenoit un langage selon le cœur de l'Empereur ; Et pensez vous que l'Empereur eût permis la publication de cette superbe Epître , si ce n'étoit qu'il veut même accoûtumer l'Allemagne à ne point douter que l'Empire ne soit hereditaire ? Enfin pensez vous que les Electeurs eussent souffert qu'on eût répandu, dans toute l'Europe, un discours si contraire à la liberté Germanique & à leur droit

B v

d'Electiōn, si l'autorité de la Maison d'Aûtriche n'avoit déjà prévalu sur leurs forces, & fait taire tout l'Empire devant elle. Nos Suiffes souffriroient-ils dans leurs petites Republicques un compliment de si mauvais & de si pernicious exemple? Quel bruit aussi ne feroit-on point, quel murmure ne s'éleveroit point dans tout l'Univers, si un François avoit osé parler de son Roi comme M. Imhof parle de celui des Romains? Quel est l'heureux privilege de la Maison d'Aûtriche? Pourquoy l'encens qu'on brûle pour elle n'offense-t'il, & ne scandalise-t'il personne? Mais laissons là les reflexions inutiles; les jugemens des hommes seront toujours injustes; leurs passions aveugles, & non la raison, en seront toujours la règle.

Je reviens à l'interêt des Suiffes, & de ma chere patrie. D'où vient que Messieurs de Berne & de Zurik témoignent tant de penchant & d'affection pour l'Empereur; Est-ce leur Religion, qui les rend si zelez pour luy? Le croyent-ils si favorable à cette

Religion, à cause qu'il leur parle par la bouche des Anglois & des Hollandois, qui sont ennemis de la Catholique? Avant que de se laisser gagner par de si frivoles apparences, que ne consultent-ils leurs freres, les Etats Evangeliques d'Allemagne? Tout armez que sont ces Etats pour l'Empereur, ils n'en attendent aucune reconnoissance; ils ignorent ces esperances que l'Empereur fait concevoir peut être aux Anglois & aux Hollandois pour leur Religion; ou s'ils les savent, ils ne s'assurent point sur des promesses secretes, & sujetes à être desavoüées: ils apprehendent au contraire de recevoir bien tôt de nouvelles marques de son alienation, & de sa rigueur contre eux; leurs frayeurs éclatent tous les jours à la Diète, & il y a déjà longtemps qu'ils se sont adressés à la Reine d'Angleterre pour implorer sa protection.

Ils pensent, peut être avec assez de raison, que l'Empereur qui a toujours fait profession d'une catholicité ardente & épurée; & qui dans les Etats

B vj

que par violence il a rendus hereditaires, n'a jamais cessé de persecuter les Protestans : voudra, aussi-tôt qu'il aura terminé la Guerre qui l'occupe à present, voudra, dis je, par quelque nouvelle persecution éclatante contre tous les separez de l'Eglise Catholique, reparer le scandale que ses Declarations publiques & reiterées font voir, qu'il croit que, donne son alliance avec tous les ennemis de la Communion catholique. A Dieu ne plaise que je soupçonne l'Empereur d'un zele & d'un dessein si injustes ; mais selon les lumieres de la politique humaine, je ne puis blâmer les protestans d'Allemagne de leur inquietude, & je ne puis comprendre d'où viennent à Mrs. de Berne & de Zurik tant de confiance & tant d'amitié pour la Maison d'Autriche.

Veulent-ils engager ouvertement les Cantons dans la grande alliance contre les deux Couronnes de France & d'Espagne ? N'aperçoivent ils point, sur tout à present qu'ils ont veu la Lettre sincere & sans fard, que M. le

Baron d'Obdam a écrite à Milord Malboroug sur le dernier avantage que ces deux Couronnes ont remporté en Flandres, n'aperçoivent ils point disje, que la grande alliance n'est qu'un Vaisseau démâté, dont les Pilotes mal d'acord entr'eux, au lieu de s'occuper aux manœuvres generales qui pourroient le sauver; ne songent qu'à leur salut particulier?

Je compare cette Ligue celebre composée de tant d'Etats & de tant de Princes, qui a autant de Chefs qu'elle a de membres; je la compare au parti des Huguenots en France, lorsqu'après la mort de Henri IV. aiant à leur tête beaucoup d'hommes considerables par leur naissance, & par leur merite; ils n'avoient pourtant point de Chef.

Un Auteur anonyme, qui écrit peu de tems après leur fameuse Assemblée de Saumur en l'année 1611. les distingua en trois classes, de *Malicieux Zetez*, & de *Judicieux*. Je divise de même la grande Ligue. J'y vois des *Malicieux*, qui ne songent qu'à échauf-

fer les esprits, à broüiller l'Europe, & à entretenir la Guerre, pour profiter du trouble & de la confusion, & se retirer de la querelle, aussi tôt qu'ils auront obtenu pour eux les avantages particuliers, qu'ils cherchent. J'y vois des *Zelez*, qui persuadez de bonne foi de tout ce qu'on leur represente contre la Maison de France, & de la Justice des droits de l'Empereur, se laissent entraîner par les artifices des *Malicieux*, & en seront les victimes. Enfin j'y vois des *Judicieux*, qui au milieu de la Guerre & de animositez, sans offenser le parti, dans lequel ils sont, ménagent celui, contre lequel ils combattent; & tâchent habilement de s'assurer de ne rien perdre, quelque soit l'évenement de la Guerre, & de quelque côté que l'épée enfin fasse pencher la balance.

Observez avec attention la conduite & les démarches particulieres de toutes les Puissances liguées, vous démêlerez clairement les trois caracteres que je dépeins; & vous n'aurez pas de peine à les appliquer. Mais

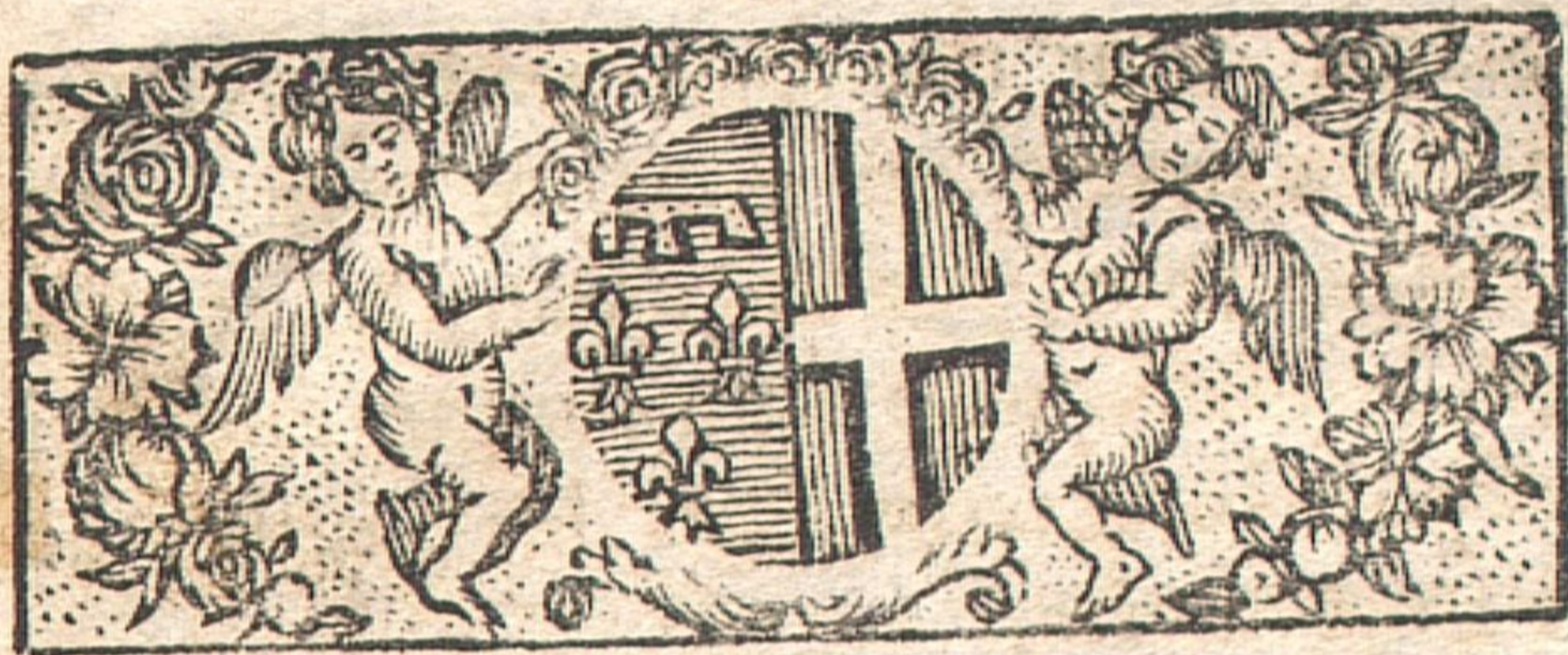
croyez vous qu'il soit prudent à ceux qui n'ont point encore pris de parti , comme nos Suisses , de prendre a present celui d'une Ligue si peu d'accord avec elle-même ?

Je fais mes Lettres trop longues, je vous ennuy , & je m'embarasse moy-même; semblable au Barbier trop lent, dont parle un ancien Poëte Latin.

Dum raditur pars; altera crescit.

Les evenemens nouveaux qui naissent détruisent le commencement de ma Lettre pendant que je travaille à la fin. S'il en faut croire M. d'Obdam , les Alliez ne songeront plus qu'à se defendre au lieu d'ataquer en Flandres ; ainsi tout ce que je vous écris sur les bruits qui couroient de leurs grands projets, n'est plus qu'un raisonnement inutile ; je ne puis pourtant me résoudre à le retrancher, ny à retoucher ma Lettre , je vous l'envoie telle qu'elle est. Monsieur d'Obdam reprendra peut-être ses esptits quand il se sera reposé à Breda , ou à la Haye ; il tiendra un autre langage , quand la premiere frayeur sera dissipée ; & ce que

je vous écris sur[^] le dessein du siege
d'Anvers ou d'Ostende retrouvera en-
core sa place. Je suis, &c.



XVI. LETTRE.

MONSIEUR,

Pour m'engager à vous envoyer les observations que je vous ay promises sur la Capitulation de l'Empereur ; il n'étoit pas necessaire que vous tâchassiez de réveiller en moy l'amour propre, & de m'animer par un interêts de gloire à ce nouveau travail, pour étouffer, dites-vous, les critiques qui s'élevaient contre mes Lettres.

Livré au jugement des hommes par vôtre infidelité, je le respecte souvent, quelquefois je le méprise, & je voudrois toujours l'ignorer. Aussi peu touché des loüange que peu offensé du

A

blâme, tout nouveau que je suis dans cette carrière où vous m'avez jetté malgré moy, j'ay déjà pour les censures l'indifference d'un Auteur endurci depuis long tems' sous les presses de l'Imprimerie.

Je sçai que les amis de la Maison d'Autriche n'osant contester la verité des faits que je raporte, attaquent les raisonnemens que je fonde sur ces faits, & les conséquences que j'en tire. Ils disent que les exemples du passé sont inutiles à present; les conjonctures sont différentes; les tems & les interêts changez: je ne connois l'Allemagne que par la lecture des Auteurs anciens; ce n'est plus la même Allemagne aujourd'hui; ce que je dis eût, peut-être, été bon pour les Allemans du temps de Charlequint; il n'est pas digne même d'être écouûté par ceux qui vivent sous Leopold I.

Ce ne sont, disent-ils, que des maximes surannées; qui ne conviennent plus à nôtre siecle: j'ay ramassé de vieux lambeaux, oubliez dans la poussiere des Biblioteques; & je connois

si peu la position nouvelle, & la politique presente de l'Allemagne moderne, que la plus simple femme Allemande, informée des affaires du monde par les seules Gazettes, repousseroit aisément tous ces traits empruntez, que je tire contre la Maison d'Autriche, & que je crois invincibles.

Je ne sçay si je suis aussi ignorant qu'on me reproche de l'être; je ne sçay si la politique de l'Allemagne, & les interrêts de l'Empire ont changé; mais je sçai bien que celle de la maison d'Autriche est encore la même qu'elle étoit sous Charles Quint: les mêmes desseins se suivent; les mêmes ressorts se remuent, les mêmes coups hardis s'entreprennent. Mais ceux, à qui les comparaisons que je fais des temps anciens avec les presens, paroissent si inutiles & si mal placées, s'imaginent ils après tout que je ne connoisse pas ce qu'ils appellent la nouvelle politique d'Allemagne?

Pensent ils qu'en examinant tout ce long enchainement de violences & de ruses, de force & d'adresse, de

A ij

4
guerres ouvertes, & d'usurpations cachées, qui a conduit la Maison d'Autriche à ce haut degré de grandeur où elle est montée ; je n'aie pas sçû démêler, qu'elle a toujours un objet de terreur étranger, qu'elle présente à l'Allemagne pour porter au dehors toute l'attention & toute la défiance des peuples, tandis que le Mineur attaché au dedans, sappe & détruit les fondement de la liberté commune ?

Souvent ç'a été le Turc qu'on a fait voir armé & menaçant, prêt à passer le Danube, & qui a servi de pretexte pour rompre les Diètes, ou pour les détourner des affaires intérieures, & du soin des Libertez, & des Privileges de l'Empire. La crainte d'une irruption fausse a souvent étouffé les murmures des vrais Zelateurs de la Liberté ; & les dangers imaginaires & suposez ont souvent caché les véritables : souvent pour ordonner des armemens & des contributions, que la Maison d'Autriche n'employoit en suite que contre l'Allemagne même, on a quitté des Deliberations tres-

5
importantes pour la conservation de
la Liberté & ceux qui les avoient ou-
vertes ont été punis par les armes mê-
mes des Allemans.

Aujourd'huy c'est le François qui a
pris la place du Turc, l'horreur que
l'Empereur tâche d'inspirer du nom
François, la crainte de la puissance
exorbitante de la Maison de France,
qui veut, dit-il, mettre l'Allemagne
sous le joug, la nécessité de maintenir
l'équilibre de la balance dans l'Euro-
pe, pour conserver le repos & la li-
berté des peuples, sont aujourd'huy
les voiles dont l'Empereur s'enveloppe,
& couvre les atteintes irreparables
qu'à la faveur de ces tenebres & de
cette illusion qu'il a jettées dans tous
les esprits, il donne ouvertement à la
liberté Germanique.

Tout ce que la France entreprend
de plus éloigné, de plus séparé des in-
terêts de l'Empire, ne tend qu'à la
subversion de l'Allemagne. Le réta-
blissement d'un Roi Catholique dé-
trôné par un Usurpateur Heretique;
la defense des droits d'un Prince apelé

A iij

unanimement par les peuples à la succession d'une Monarchie qui lui appartient, sont autant d'attentats, sont autant de criminelles trames que la France ourdit, pour s'élever au dessus de l'Allemagne & pour l'opprimer. Nulle guerre ne s'allume, nulle revolte ne s'éleve dans les pais les plus reculez, que ce ne soit par les pernicieuses pratiques de la France dont le gozier insatiable est toujours ouvert pour engloutir les Provinces & les Roiaumes. Ce sont là les termes les plus modestes, & moijs grossiers, dont se servent les Declamateurs Aûtrichiens, pour animer les Allemans contre la France.

A peine y a t'il un Village au delà du Rhin, où quelque malheureux petit Jurisconsulte payé par l'Empereur, ne monte, pour ainsi dire, sur la Tribune, ne harangue à toute heure le Peuple, & ne lui dépeigne les François comme autant de monstres déchainéz contre l'Allemagne; toujours rugissans, toujours se préparans à la devorer. Aussi tôt que la France se remuë, quels que soient ses desseins, il faut courir

aux armes, il faut s'unir tous, & se déclarer contre elle; de quelque côté qu'elle tourne ses démarches & ses veuës, soit sur la terre, soit sur la mer; c'est toujours contre l'Empire, qu'elle adresse ses coups.

Cette fausse imagination a tant de fois été présenté au Peuple, revêtuë de tant de couleurs recherchées pour seduire & éblouir, qu'enfin elle a trouvé creance & a passé pour une verité. Le Peuple s'en est imbu, il en est devenu furieux; les loix même de la Guerre ont été violées, & les cruau- tez les plus barbares ont été exercées contre les François, par cette aveugle fureur inspirée aux Allemans.

L'erreur du Peuple a infecté la Cour des Princes, entraînez par la foule, dans l'opinion generale, ils n'en ont pas voulu démêler les fondemens & la source. Ils ont crû que l'Empire n'avoit point de plus redoutables ennemis que les François; trop frapez de la crainte des dangers que la France leur pouvoit faire courir, ils n'en ont plus connu d'autres. Ils se sont livrez

A iiij

aveuglement à l'Empereur, ils s'agitent, ils s'animent; & tandis qu'ils courent sur le faux ennemi qu'on leur montre, ils ne voyent pas derrière eux le véritable, qui lève le bras pour les écraser.

L'Empereur qui a semé l'aveugle prévention, en a recueilli le fruit: la crainte & les soupçons tournez contre les François, ont fait pencher la confiance sur lui; & ont mis à sa disposition les forces, & les Trésors de l'Empire. Sous le specieux pretexte de la conservation de la Patrie menacée, qu'il se fait prier de défendre; il s'empare des Places; il gouverne les Armées; il impose silence à la liberté dans les Diètes; il entreprend sur tous les Ordres; il attente, il usurpe, il renverse tous les Privileges; & il s'élève insensiblement à l'autorité Despotique.

Depuis que cette frayeur de la France s'est emparée des esprits; la liberté Germanique attaquée plus vivement & presque étouffée, n'a plus donné aucun signe de respiration & de vi-

gueur : on n'a point veu , comme on voyoit même sous Charles Quint , & sous d'autres Empereurs après lui ; des Princes soulevez contre les usurpations de la Maison d'Autriche , des ligues formées pour le rétablissement de la liberté ; & de nouvelles loix obtenues pour sa conservation. Leopold a plus entrepris & a moins trouvé d'oppositions qu'aucun de ces Prédecesseurs. Tant a été puissant pour épouvanter les hommes ce vain phantôme du nom François qu'il leur a toujours mis devant les yeux.

Dans cette réunion contre la France , dans cette aversion injuste , qui aveugle les Allemands sur d'autres interêts plus essentiels , & sur d'autres dangers plus veritables , consiste cette nouvelle politique , qu'on m'accuse de ne point connoître. Il est vray que je ne raisonne point sur le fondement des maximes qu'elle a établies dans le Conseil de presque tous les Princes de l'Empire. Si ne pas admettre ces maximes , c'est ignorer cette rare politique , asseurement je l'ignore : Mais

A v.

avant que de la nommer ainsi, ne faudroit il point examiner, si ce n'est point un nouvel égarement, plutôt qu'une nouvelle règle de conduite? Une suite des anciens artifices de la Maison d'Autriche, plutôt qu'un effet des nouveaux Interêts de l'Empire? Enfin de nouvelles tenebres excitées par l'Ennemy, plutôt qu'une nouvelle lumière apportée par le Conducteur fidele?

Il n'y a pas encore cinquante ans, que les Electeurs ne connoissoient point cette nouvelle politique. Les Articles 13. & 14. de la Capitulation Imperiale en sont un grand témoignage. *Nous n'assisterons*, dit l'Empereur dans le premier de ces Articles; *Nous n'assisterons en aucune maniere que ce soit, d'Armes, d'Argent, de Troupes, ou de Munitions; ni ne favoriserons aucunement les ennemis de la Couronne de France, qui sont hors de l'Empire, presens ou futurs, sous aucun pretexte ou raison que ce soit, de differend ou de guerre contre ladite Couronne.* Les expressions sont encore plus fortes & plus precises dans l'Article suivant. *De peur que*

nôtre chere Patrie, ou nous-mêmes ne soyons enveloppez dans de nouvelles querelles: Nous ne nous mêlerons nullement dans les guerres, que l'on fait presentement en Italie, & dans le Cercle de Bourgogne; & ne ferons la guerre, ny pour nous comme Empereur, ny pour nôtre Maison, contre la Couronne de France, ny ses Alliez, dont ladite Italie & dans le Cercle de Bourgogne.

Et afin, ajoute-t'il, dans le même Article, que le saint Empire Romain demeure assure d'une paix continuelle, nous tâcherons avant toutes choses, & si tôt que nous serons élevez à la Regence Imperiale, de procurer que le Traité de Paix entre les deux Couronnes, qui se font la guerre, & dont le principal Theatre, sont les Cercles & les propres terres de l'Empire, se puisse negocier en Allemagne.

Alors l'Empire obligeoit l'Empereur, en l'élevant à la dignité Imperiale, l'obligeoit, dis-je, par ferment solemnel, à ne pas même assister sa Maison contre les François, ni comme Prince sorti de cette Maison, ni com-

A vj

me Empereur , quoi que les propres terres de l'Empire servissent de Theatre à la Guerre qui se faisoit entre la Maison de France, & la Maison d'Autriche Espagnolle. Aujourd'hui l'Empire tres ménagé, tres respecté par la France, fait sa querelle particuliere du démêlé qui s'éleve entre les deux Maisons, sur la succession de la Monarchie d'Espagne, dans laquelle l'Empire n'a aucun interêt. Voilà sans doute une politique toute nouvelle, & bien diferente de celle que l'Empire observoit il y a cinquante ans. Laquelle des deux est la plus juste, la plus sensée, & la plus conforme aux veritables interêts de l'Empire.

Si les Allemands veulent considerer sans prévention, les forces, la situation, les interêts de tous les Etats de l'Europe; ils connoîtront aisément l'illusion & l'injure même qu'on a faite à toute l'Allemagne, lors qu'on lui a voulu persuader qu'elle devoit craindre la France. La France est gouvernée par un Roy sage & éclairé: elle est puissante, il est vray qu'elle est plus puissante

fous lui qu'elle n'a jamais été : mais elle ne l'est pas assez pour envahir l'Allemagne, & abatre ce grand Corps formidable à toutes les Nations. L'impossibilité de l'exécution rend trop visible l'extravagance du dessein, & il n'est pas permis de croire qu'il soit jamais entré dans l'esprit d'un grand Roy, jaloux de sa gloire, & instruit de ses forces par une si longue expérience. Que l'Allemagne ouvre donc les yeux, & que malgré les peintures odieuses qu'on a faites de l'*ambition demesurée* du Roy de France, & au travers des fausses couleurs qu'on a données à toutes les ruptures, qui sont arrivées, elle connoisse les véritables interêts de la France, avant que de la craindre & de la haïr.

Comme il est impossible aux François d'assujettir l'Allemagne, il n'est pas de leur interêt de la tourmenter, ny de l'irriter par des querelles & des guerres injustes & infructueuses: aussi quoique l'Empereur leur ait toujours voulu attribuer la cause de toutes celles qui se sont émues dans ces derniers

tems, je persiste à soutenir encor, & je prouueray, s'il le faut, qu'il n'est arrivé aucune rupture, que l'Empereur n'ait lui-même fait ouvertement, ou malignement procurée, pour rendre toujours la France redoutable & odieuse à l'Allemagne. Mais je dis plus, cette Monarchie a un intérêt essentiel, d'être attentive & appliquée à maintenir la liberté Germanique, à la défendre contre les Empereurs mêmes, & à empêcher que le Chef de l'Empire n'en devienne le tyran; intérêt aussi important pour elle, que lui est celui de sa propre conservation.

Si l'Allemagne enveloppée dans les fers que lui prépare depuis long-tems la Maison d'Autriche, achevoit de perdre sa liberté, & devenoit Monarchie; possession hereditaire d'une superbe Maison: la France alors trop foible ne pourroit résister à un terrible voisin, qui sous son autorité absolüe, comptable à lui seul de ses ambitieuses entreprises, auroit réuni de si puissans Etats. Ainsi quand l'Allemagne voudra se délivrer de toutes

les inquietudes qu'elle prend trop légèrement ; qu'attachée elle-même à se rétablir dans son ancien éclat, elle relève sa liberté presque abatuë, qu'elle rapelle la première forme de son gouvernement, qu'elle empêche les usurpations continuelles de la Maison d'Aûtriche sur l'Empire, qu'elle s'oppose à la destruction de tous les Colleges dont aucun n'exerce plus ses droits libres & entiers, qu'elle interrompe cette longue & dangereuse possession, qui la rend sujette héréditaire, enfin qu'elle redeviennne vraye République, comme elle étoit autrefois : la France tranquille lui applaudira, ou ne se remuera que pour la défendre & la secourir. Mais quand elle se plaira à se perdre & à se trahir elle-même, qu'elle ne trouve point étrange que ses voisins alarmez tâchent d'éteindre le feu, & abatent la Maison qui le communiqueroit aux leurs.

Je ne sçai si je vous explique tout ce système de politique aussi nettement que je m'imagine le concevoir, mais je croi que si les Allemands faisoient

des reflexions ferieuses sur tous ces grands & veritables interêts des deux Nations, & sur la liaison qu'ils ont les uns avec les autres, leur nouvelle politique ne feroit point de craindre la France & de s'armer contr'elle, elle feroit au contraire de la défendre & de la soutenir, pour trouver en elle à leur tour un appui qui les soutint eux-mêmes, & les empêchât de tomber dans l'abîme, ou l'assoupissement de leurs peres trop prévenus en faveur de la maison d'Autriche, les a presque jettez.

Je connois encore un autre aveuglement qui peut être fait aussi un des points principaux de cette nouvelle politique, introduit ou par la fortune qui favorise la maison d'Autriche, ou par le genie superieur qui préside à ses Conseils. Un nombre considerable de Maisons illustres dans l'Empire & puissantes, qui devroit servir de digue, & de barriere à l'agrandissement dangereux de celle qui regne presque despotiquement depuis plus de deux cens ans dans un pais libre, sert au con-

traire de poids dans la balance pour abaisser la liberté naturelle, & élever l'autorité usurpée.

Ces Maisons trop égales en dignité & en puissance, se regardent toutes avec des yeux jaloux : appliquées à conserver cette égalité, & fâchées si quelqu'une parvenant un jour à l'Empire, s'élevoit au dessus des autres, on diroit qu'elles sont convenuës de laisser toujours la Couronne Imperiale dans la Maison d'Autriche, plutôt que de contribuer à la faire passer de tems en tems entre les mains de l'une ou de l'autre d'entr'elles & d'interrompre la possession Autrichienne qui devient insensiblement un droit hereditaire : Contentes d'une vaine formalité d'élection & de Capitulation, qui ne conserve que le nom & la figure de la liberté, elles sacrifient à leur jalousie reciproque, la réalité même & l'essence de la liberté. Ainsi l'ancienne Rome, qui voulut long-tems maintenir l'égalité entre Cesar & Pompée, perdit sa propre puissance, & n'eut pas même la satisfaction de choisir

son Maître ; César ne dût qu'à sa valeur, & à sa bonne conduite l'autorité souveraine qu'il usurpa.

La Maison d'Autriche, qui s'est presque en naissant tirée de l'égalité, qu'elle anime les autres à conserver, nourrit entre elles avec soin cette dangereuse jaloufie, qui les aveugle, & qui lui livre l'Empire. Tandis qu'elle les occupe à s'observer reciproquement, elle-même n'est point observée; & sur la dignité Imperiale déjà rendue hereditaire, elle bâtit les fondemens d'une autorité despotique, que ces jalouses Maisons voudront un jour inutilement abaisser.

Ne seroit-il point plus glorieux en même tems, & plus utile, que ces Maisons, Meres fécondes de tant de Heros, l'honneur & le soutien de l'Empire, réunies entre elles pour le bien commun de la patrie, considérassent les degrez, par lesquels la Maison d'Autriche est montée sur le faiste, d'où elle les regarde comme ses esclaves; & qu'elles tâchassent de les abatre, pour la remettre dans l'or-

dre commun, & dans l'égalité, qu'elle sçait si bien prescrire aux autres? Leur jalousie ne seroit-elle pas plus raisonnable si changeant d'objet elle s'attachoit toute sur cette seule Maison; qui d'abord dedaignant l'honneur simple & trop commun pour elle, de la Principauté, s'est attribué avec orgueil le titre ambitieux d'Archiduché,* & qui ensuite envahissant deux Royaumes, & d'électifs qu'ils étoient, les rendant son patrimoine, a enlevé à tous les Princes d'Allemagne un digne sujet de leur émulation, & une noble recom-

* Fuere tamen ducis adhuc titulo, cum aliis familiis communi, contenti, donec Maximilianus I. Majoribus suis altiora jam spirans, & pro fortunâ animos gerens Archiducis titulum sibi primus, ut opinor, adscivit.

Nam, quod alii, in primâ investiturâ Rodolphum Imperatorem Alberto, filio suo, Austriâ, sub titulo Archiducatus contulisse scribunt, *a* alii Rodolphum Imperatoris Alberti filium, anno 1298. Austriæ Archiducem creatum tradunt; *b* eò non credimus, quod Fredericus III. Maximiliani Pater, solo adhuc ducis titulo contentus fuisse, legatur. *c* Hippol. à Lapide part. 3. cap. 2.

a Quos citat, & sequitur Reink. lib. 1. cl. 4. c. 10. n. 5. *b* Gerhard. de Roo liber, 2. Hist. Aust. *c* in reformatione de anno 1442.

pense de leur vertu ; Ce qu'elle possède seule injustement , suffiroit à combler l'ambition de toutes les autres , qu'elle opprime sous le poids de sa grandeur.

Vous expliquera-je à présent toutes les autres préventions, dont par une profonde & ancienne politique des Autrichiens ; s'imbibe presque en naissant l'ame de tous les Princes d'Allemagne , & se forme leur nouvelle politique qui n'est selon moy qu'une vieille erreur ? La Maison d'Autriche, disent ceux qu'elle paye pour entretenir les tenebres ; est le rempart de l'Allemagne par la situation de ses Etats hereditaires , & du Royaume d'Hongrie , qui couvrent l'Empire & arrêtent les irruptions des Turcs : l'Empire n'a presque plus de revenus ; & la Maison d'Autriche est seule en état de soutenir la dépense nécessaire à la Majesté Imperiale.

Comme si la Maison d'Autriche , quand elle ne tiendroit pas l'Empire , ne lui serviroit pas toujours de rempart , en se gardant elle-même ; & en

appellant ses voisins interessez à son secours, si elle étoit trop foible. Comme si la Hongrie (dont la Maison d'Autriche, qui ne la sauroit garder, qu'en l'affoiblissant, ruine à dessein, ou disperse toujours les forces) ne seroit pas plus puissante, & n'arrêteroit pas mieux les Turcs : si ramassée en elle-même, & gouvernée chez-elle par un Prince qu'elle auroit élu, & qui ne s'occuperait que du soin de la fortifier & de la défendre; elle n'étoit plus comme elle est aujourd'hui le triste jouet, & la proye des Favoris de la Maison d'Autriche. Comme si nulle autre Maison n'avoit des revenus assez puissans en Allemagne. Comme si quand même cela seroit, les Etats de l'Empire ne sçauroient pas bien pourvoir à l'entretien de la dignité d'un Empereur, qui ne dépouilleroit pas l'Empire, comme ont fait les Autrichiens. Et après tout ne leur seroit-il pas avantageux que le Chef eust toujours besoin des membres & ne fût pas en état de les opprimer, par sa seule puissance?

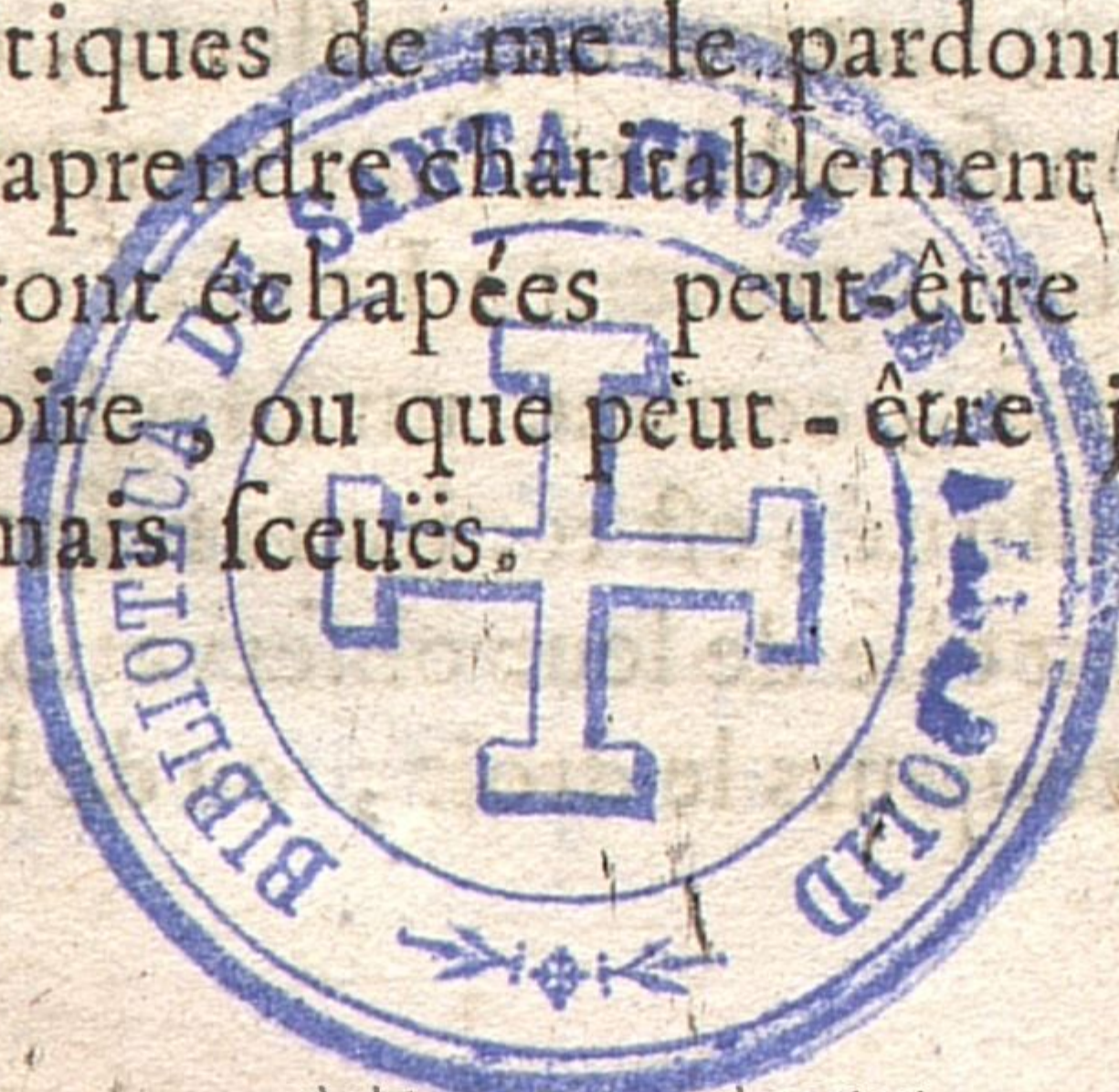
Toutes ces erreurs populaires, sont les nouvelles maximes sur lesquelles on prétend qu'aujourd'hui se gouverne l'Allemagne. Mais j'imite trop les mauvais debiteurs qui par des chicanes fatiguent leurs creanciers pour les payer le plus tard qu'ils peuvent; je vous amuse trop long-tems sur d'autres sujets, avant que de m'acquitter de ce que je vous ay promis. Sur celui de la Capitulation Imperiale: je vais en commencer enfin l'examen, que je ne vous promets pourtant pas de finir dans une seule Lettre; je me reserve au contraire la liberté de le quitter & de me reposer quand je le voudrai.

La Capitulation Imperiale est, comme je croy vous l'avoir déjà écrit, un Traité composé de plusieurs articles, une espece de Contrat, que les Electeurs font avec l'Empereur après l'avoir élu, & avant que de permettre qu'il soit couronné. L'Empereur s'oblige par serment à l'observation de tous les articles de ce Contrat. Ce n'est proprement que par leur observation, qu'il est Empereur: par leur inobser-

vation il delie ses Sujets du serment
 reciproque , il perd tous les droits
 qu'il a sur l'Empire; puisque l'Empire
 ne lui a été confié qu'à condition qu'il
 observera ces Articles. Ils ne sont pas
 toujours les mêmes , ils changent se-
 lon les tems & les besoins : on y ajou-
 te , on en retranche , ainsi qu'on le
 juge necessaire pour la seureté de
 l'Empire : en cela bien differents des
 sermens que les Rois mêmes successifs
 & hereditaires ont coutume de faire ,
 lorsqu'ils sont sacrez ou couronnez.
 Les Articles de ces sermens une fois
 proposez par les hommes , lorsqu'ils
 se sont donnez à une famille , demeu-
 rent toujours les mêmes , & ne sont
 plus de leur connoissance , Dieu seul
 en est le juge. Ceux des Princes Ele-
 ctifs, Traitez que la Republique chan-
 ge, reforme, interprete, resserre, ou
 étend selon sa volonté, sont toujours
 soumis à son jugement : Le chef qu'
 elle a choisi , comme un Magistrat
 qu'elle a institué , est toujours respon-
 sable devant elle de leur observation ;
 & elle a toujours le droit , ou de l'o-

bliger à les observer, ou de les déposer, s'il ne les observe pas.

La Capitulation de l'Empereur, qui regne aujourd'hui, est composée de quarante-sept articles. Si je voulois examiner rigoureusement chaque article en particulier, je n'en trouverois aucun qui ait été observé; mais comme je ne prétens m'arrêter que sur les infractions importantes, je ne m'attacheraï point aux articles, contre lesquels il n'y en a eu que de legeres. Je vous exposerai le texte des Articles, tel qu'il est entre les mains de tout le monde, traduit en françois par le Sieur Heiff, & imprimé à la fin de son Histoire de l'Empire; & si sur chacun de ceux que je citeray, je ne raporte pas toutes les violations qui ont été faites, je prie vos amis les critiques de me le pardonner, & de m'apprendre charitablement celles qui seront échappées peut-être à ma memoire, ou que peut-être je n'auray jamais sceuës.



ARTICLE

UVA. BHSC. BU 00585

UVA. BHSC. BU 00585

UVA. BHSC. BU 00585



Bibli

DVA BHSC BU 00585

BU

lioteca de Santa

585

UVA BHSC BU 00585

UVA. BHSC. BU 00585

QVA BKSC BU 00185

PVA BHSC. BU 00585